



CINÉMA
Fernand Melgar
témoin de
la réalité des
sans-abri
PAGE 16

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014 | www.arcinfo.ch | N° 41810 | CHF 2.50 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Il conduisait à 155 km/h, mais il échappe à la prison

SURSIS Le Neuchâtelois de 22 ans pincé à 155 km/h sur une route limitée à 80 a été condamné hier à une peine de 15 mois de prison avec sursis, plus 3400 francs de frais.

APPEL Le procureur a immédiatement annoncé qu'il ferait appel. L'affaire pourrait bien remonter jusqu'au Tribunal fédéral, qui devrait trancher sur la façon d'appliquer cette loi.

CONTROVERSÉ En ne laissant presque aucune marge de manœuvre aux juges, les dispositions de Via Sicura violeraient les principes du droit, estime l'avocate du condamné. **PAGE 10**



L'ÉDITO

NICOLA HEINIGER
nheiniger@l'impartial.ch

Chloé est craquante dans «The Voice Kids»



DAVID MARCHON

LA CHAUX-DE-FONDS Une bonne partie de la ville sera samedi devant TF1 pour l'avant-dernière émission de «The Voice Kids», avec la Chaux-de-Fonnière Chloé, 14 ans, dont la performance affole les réseaux sociaux. **PAGE 7**

Via Sicura, une loi incohérente

Hier, au moment d'annoncer la condamnation d'un jeune chauffard à une peine avec sursis, le malaise du juge était palpable. Il est aussi compréhensible. Car vu la rigidité extrême des dispositions prévues par Via Sicura, le magistrat n'avait pratiquement aucune marge de manœuvre. En reconnaissant au condamné, qui a pourtant déjà subi deux retraits de permis, des circonstances «particulièrement favorables», le président du tribunal a utilisé la seule possibilité qu'il avait de ne pas envoyer le jeune homme en prison.

Vu l'appel du Ministère public, il appartiendra au Tribunal cantonal puis, certainement, au Tribunal fédéral de juger si la décision du premier juge est conforme au droit. Mais le jugement d'hier montre d'ores et déjà à quel point ce programme Via Sicura est problématique.

Certes, conduire une voiture, c'est manier une arme. En Suisse, 301 personnes sont décédées en 2012 dans un accident de la route, contre 222 (dont 205 suicides) victimes d'armes à feu. Certes, la vitesse est la première cause des accidents de la circulation. Et certes, le durcissement constant de la loi depuis les années 1970 a permis de réduire drastiquement les dangers sur la route: de 1125 morts en 1975, on est passé à 257 l'an dernier.

Mais lorsque la loi impose une peine minimum, quasi automatique, en cas d'excès de vitesse grave qui est la même que celle prévue pour l'auteur d'un viol (un an de prison), on ne peut s'empêcher de songer qu'il y a un problème quelque part. Envoyer en prison pour excès de vitesse une personne intégrée, c'est prendre le risque de la désocialiser. Peut-être que le jour où une personnalité politique se retrouvera incarcérée pour délit de chauffard, on songera enfin à réviser cette loi incohérente.



DAVID MARCHON

SWISS SKILLS 2014
Onze talents
à la pointe
dans leur métier
PAGE 5

JURA
Un programme
d'économies
de 35 millions
PAGE 11

TENNIS
Roger Federer
est prudent
mais confiant
PAGE 24

MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura | à 1000m

15° 21° | 11° 16°

SOMMAIRE

Cinéma	P. 14 ET 16
Feuilleton	PAGE 28
Télévision	PAGE 29
Carnet	P. 30-31

PUBLICITÉ

WEEK-END PORTES OUVERTES
OFFRES EXCEPTIONNELLES DURANT L'EXPO

Garage Hauterive SA
Rouges-Terres 57
2068 Hauterive NE
Tél. 032 756 91 00

vendredi 12
samedi 13
dimanche 14
septembre

Garage des Forges SA
Bd des Eplatures 59
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 843 69 69



9 771421 087000 3 0037

L'INVITÉ



JEAN-LOUIS JUVET
PROFESSEUR
HONORAIRE
D'ÉCONOMIE
À L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL

La bête blessée

Les convertis dans les domaines de la religion, comme de la politique, sont souvent excessifs dans la mesure où ils se montrent plus exigeants, voire intolérants dans la pratique de leurs nouvelles convictions. C'est bien le cas du chef de l'UDC qui, dans son subconscient, souhaite voir les origines suisses de sa famille remonter à plusieurs siècles.

Les psychiatres sont, sans doute, à même d'expliquer ce phénomène bien connu, et chacun peut l'observer. Mais voilà: ce personnage chassé, fort heureusement, du Conseil fédéral est devenu, comme un animal blessé, dangereux pour sa patrie. Il s'est imposé de mettre en échec la politique tout à la fois du Conseil fédéral et des Chambres fédérales sur des problèmes difficiles, en prétendant que le peuple est mieux à même de les appréhender que les autorités du pays. Peut-être feint-il d'oublier qu'en 1932/33, dans son pays d'origine, le peuple avait raison, selon lui, de mettre en place un régime bien connu, de même qu'en 1938 en Autriche le peuple avait raison d'accepter l'Anschluss. Non, hélas, le peuple n'a pas toujours raison, surtout lorsque l'on tente de le manipuler par des propos populistes sur des sujets délicats.

Lors de la votation du 9 février, ce personnage savait pertinemment que l'acceptation de l'initiative sur la surpopulation étrangère mettrait en question trois autres accords cadres avec l'Union européenne, alors que la plupart des électeurs

l'ignoraient, faute d'une information précise et engagée du Conseil fédéral, il faut le souligner. L'intéressé a lui-même déclaré depuis cette votation que les accords difficilement négociés depuis 1992 par d'habiles diplomates n'étaient pas nécessaires à l'équilibre économique de notre pays, ce qui, à tout le moins pour des cantons fortement exportateurs comme celui de Neuchâtel, est totalement faux.

La déraison atteint maintenant ses limites par le lancement éventuel d'une nouvelle initiative sur la primauté du droit national face au droit international.

L'on peut affirmer qu'aucun constitutionnaliste ou spécialiste du droit international digne de ce nom n'approuve une telle révolution politico-juridique, mais le peuple, qui a toujours raison, pourrait, selon ce politicien touché sévèrement dans son amour-propre, renverser, quelles qu'en soient les conséquences, un rapport accepté universellement par tous les Etats démocratiques.

L'exclusion de la Suisse de la Convention européenne des droits de l'homme, par exemple, est sans doute, pour

lui, tout simplement souhaitable. Quelques délégués de la Romandie auraient pu soulever des objections – ne serait-ce que des questions – quant à l'opportunité de cette nouvelle initiative, lors d'un récent congrès de l'UDC, ainsi que l'a fait récemment avec force un ancien conseiller fédéral membre de ce parti.

Il n'en fut absolument rien selon le vice-président romand de ce parti dont les membres contrairement à toutes les traditions de ce pays suivent sans sourciller un chef incontesté, y compris donc les représentants du canton de Neuchâtel.

La conclusion est que ce canton de Neuchâtel ne saurait élire prochainement l'un ou l'autre représentant de ce parti au Conseil d'Etat. Le candidat radical-libéral doit, une fois n'est peut-être pas coutume, recueillir toutes les voix des citoyens attachés à la démocratie telle que la définissait W. Churchill «*le pire des régimes, à l'exception de tous les autres*» et en rejetant un parti guidé dans des issues significatives par un seul chef capable, dans un esprit de vengeance, de précipiter son pays dans de sérieuses difficultés. ●

Ce personnage chassé, fort heureusement, du Conseil fédéral est devenu, comme un animal blessé, dangereux pour sa patrie.

LE CLIN D'ŒIL



JE VOUS AI À L'ŒIL Le rouge-queue surveille attentivement son portraitiste.

PHOTO ENVOYÉE PAR DANIEL STAUFFER, DU LOCLE

COURRIER DES LECTEURS

RACISME Du danger de se voiler la face

J'imaginai un concours pour désigner le gagnant d'un prix particulier. Il s'agissait de désigner le vainqueur de la meilleure contribution à l'augmentation du racisme. Trois candidats se battaient au portillon pour remporter le prix: le premier, un requérant d'asile qui

commet quelques vols et quelques larcins mais rassurez-vous, bénins. Le second, un chef de police qui répète dans ses conférences que la violence n'est pas en augmentation réelle, mais que seul le sentiment d'insécurité augmente. Le troisième, notre policier Siron qui ose émettre l'idée que la sécurité serait moins élevée si des requérants s'installaient aux abords d'un village. A votre avis, qui va gagner ce concours? Sans surprise, c'est notre requérant. Il obtient la médaille d'or car il est le premier à contribuer à l'augmentation du racisme et ce malgré l'asile provisoire et bienveillant reçu. La médaille d'argent va, sans surprise non plus, à notre chef de la police qui semble n'avoir aucun contact avec sa base ou n'avoir jamais visité de prisons pour savoir qu'on y parle

de trop multiples langues. La médaille de bronze va à notre policier Siron. En se battant contre la délinquance, il empêche le vainqueur de ce concours de poursuivre sa progression et aide ainsi à la baisse du racisme. Il mérite largement cette défaite, car il n'a simplement que dit la vérité, la sécurité est moins grande dans les abords d'un centre de requérants, tout le monde le sait! Mais, pour cette vérité, il est sur la sellette alors que valent des paroles faussement rassurantes? Dire la vérité est une des premières qualités d'un chef! Seule la vérité permet ensuite d'agir correctement. Se voiler la face n'est pas chose idéale pour aborder un problème, quel qu'il soit, même celui de la montée du racisme.

Erino Lehmann (Colombier)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

VOS RÉACTIONS SUR **ARCINFO.CH**
LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial

Nouveau projet de RER en difficulté

Le nouveau projet de RER neuchâtelois est en grande difficulté en raison de l'absence de financements fédéraux. Les réactions continuent d'affluer sur le site Arcinfo.ch. Quelques exemples.

Il y avait un plan B

Les pro-Transrun prétendent qu'il n'y avait pas de plan B. Bien sûr qu'il y avait un plan B: rénover et corriger la ligne actuelle. Ce dossier était entre les mains d'Yvan Perrin. Si pour des raisons x ou y le dossier n'a pas avancé, il faut bien que quelqu'un ait le courage de mener à bien le débat. (...)

Jan

Pour une fois, faites confiance

Et puis, les CFF, y vont tout payer! Pas de soucis! Y sont où les gens qui ont encore un peu de courage! Oui, c'est une idée au prix pharaonique, oui aussi il y aura des imprévus et des dépassements de budget. Mais, oui aussi à l'avenir de notre canton! Et pour une fois, faites confiance aux gens qui ont conçu ce projet! Je dis: à revoter!

In vino veritas

Qu'a-t-il fait?

Chacun trouve un responsable où ça l'arrange. Même s'il s'agit de mélanger différentes actus dans une bouillie de commentaire. Perso, je constate que nous avons un conseiller d'Etat, en charge des transports, qui était censé nous proposer une solution de remplacement, avec son financement. Qu'a-t-il fait au juste pour l'avancement de ce dossier? Je ne pense pas qu'il soit utile de chercher d'autres responsables...

Jibé

On ne peut se payer ce luxe

La seule chose qu'il faut accepter, c'est que notre canton n'a pas les moyens de se payer ce luxe et qu'il faudra faire avec ce que l'on a. Les CFF ont l'obligation de rénover la ligne actuelle qui sera alors aux normes de sécurité et perdurera au-delà de 2019. (...)

Christophe

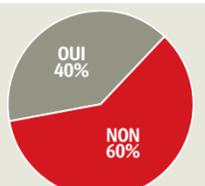
INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA QUESTION D'HIER

Souffrez-vous de douleurs aux pieds?

Participation: 67 votes



ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT Karim-Frédéric Marti se voit comme un rassembleur de la droite. Ce passionné de tir et de chasse veut sauver le siège d'Yvan Perrin.

«Oui, je suis un marginal à l'UDC»

LE CONTEXTE

Quatre candidats se disputent les faveurs de l'électorat neuchâtelois le 28 septembre, pour reprendre le siège du conseiller d'Etat Yvan Perrin. Après l'UDC Raymond Clottu et le PLR Laurent Favre, c'est au tour de Karim-Frédéric Marti, candidat hors-liste issu de l'UDC, de se dévoiler. Portrait.

VIRGINIE GIROUD

Karim-Frédéric Marti aurait dû être une fille et s'appeler Karin. «Mes parents avaient flashé sur ce prénom. Ils me l'ont quand même donné...» Dès l'école primaire, le petit Chauv-de-Fonnier est victime de railleries répétées. «J'ai alors découvert que le prénom Karim existait. J'ai insisté auprès de mes parents pour qu'ils fassent la modification. C'est ainsi que j'ai changé de genre. Sans savoir que je changeais d'ethnie...»

Durant ses études en médecine dentaire, Karim Marti se sent gêné par la consonance arabe de son prénom: «A Neuchâtel, ça allait. A Lausanne, ça passait tout juste. A Genève, ça coïncitait. Et à Paris, où j'ai vécu deux ans et demi, ça posait vraiment problème.»

Le Neuchâtelois décidera alors d'y accoler son deuxième prénom, Frédéric. «Ça m'a sauvé la vie! C'est la raison pour laquelle j'ai donné beaucoup de prénoms à mes quatre garçons. Cinq pour l'aîné. Et quatre pour les suivants.»

Des armes et des trains

Confortablement installé dans le salon Louis XVI de sa demeure du vieux bourg du Landeron, le candidat à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat relate son passé avec humour... et un brin d'autodérision. L'homme de 54 ans s'enflamme dès qu'il aborde l'une de ses passions: l'histoire neuchâteloise, les parties de chasse, le tir, les corporations médiévales.

Dans sa demeure classée du 14e siècle figurent, partout, les noms et les portraits de gouverneurs ou de notables de Neuchâ-



Marginal? Karim-Frédéric Marti n'a pas souhaité être photographié dans l'une des pièces de sa somptueuse demeure du vieux bourg du Landeron. Il a préféré se faire tirer le portrait... à la cave! Afin de montrer les fondations de cette maison médiévale. DAVID MARCHON

«Je suis déchaîné, dans tous les sens du terme!»

KARIM-FRÉDÉRIC MARTI
CANDIDAT AU CONSEIL D'ÉTAT

tel qui ont habité les lieux. Mais aussi des fresques, des tapisseries, des écussons, des fanions, des mousquetons, des armures. «Je porte l'armure une fois par année, lors de la Fête des Armourins que j'organise», raconte celui qui a présidé la Noble compagnie des fusiliers de Neuchâtel. Et fondé le Rotary Club des Montagnes neuchâteloises. «Venez, je vais vous montrer ma collection d'armes.»

Karim-Frédéric Marti, lieutenant-colonel à l'armée, passe devant une épaisse peau d'ours disposée au pied de sa cheminée,

puis grimpe dans la tour du 18e, où se trouvent ses fusils.

Juste à côté, une autre collection attire le regard: plus de 300 locomotives électriques miniatures Märklin et un millier de wagons, sont alignés sur des présentoirs. Derrière une porte, d'immenses maquettes de trains trahissent la présence de jeunes garçons dans la maison. «Nous sommes des constructeurs. Certaines locos ont une grande valeur. Mais je les fais toutes rouler de la même manière.»

Il se bat pour Yvan Perrin

Le lieutenant-colonel se rappelle soudain à l'ordre: «Mais vous êtes là pour parler de politique!» Oui, aussi. Et pour savoir ce qui a motivé ce médecin-dentiste à braver les foudres de l'UDC neuchâteloise pour se lancer seul dans la course à la succession d'Yvan Perrin. «Lorsque j'ai senti que le siège d'Yvan Perrin pouvait nous échapper et que le candidat officiel de l'UDC, Raymond Clottu, partait défai-

tiste, j'ai décidé de tout tenter. Yvan a tout donné pour le parti, je veux tout donner pour ce siège.»

Karim-Frédéric Marti se considère comme un «marginal au sein de l'UDC. Je connais Christoph Blocher et je le respecte. La Suisse a gagné son in-

dépendance et sa souveraineté grâce à lui. Mais je ne suis pas un mouton et, parfois, je ne suis pas d'accord avec mon parti. Je suis un homme libre.»

Son programme pour le canton, Karim-Frédéric Marti le résume en cinq points: la création

d'une liaison ferroviaire performante entre le Haut et le Bas, la mise sur pied d'un site hospitalier unique, si possible au Val-de-Ruz, l'amélioration du niveau d'entretien des routes, la baisse de la fiscalité des classes moyennes et inférieures, et le rétablissement de la collégialité au sein du gouvernement.

Libre pour épouser l'Etat

Saura-t-il être collégial, lui qui a ignoré la décision de son parti de n'envoyer qu'un candidat dans l'élection du 28 septembre? «Ma vision de la collégialité consiste à entendre la voix de chacun.» Karim-Frédéric Marti se considère d'ailleurs comme «un rassembleur de la droite. J'ai un passé libéral, un parti que j'ai quitté lorsqu'il a prôné l'adhésion à l'Europe.»

Le Landeronnais, ancien député au Grand Conseil durant huit ans et actuel président du Conseil général de sa commune, brûle de replonger dans la politique cantonale: «Je suis déchaîné, dans tous les sens du terme! Je vis une séparation, je peux désormais me marier avec l'Etat.»

Le candidat dit éprouver un attachement profond pour sa région. «Lorsque j'ai terminé mon doctorat à Genève, un tapis rouge se déroulait devant moi pour y faire carrière. J'ai préféré revenir à La Chaux-de-Fonds, où l'on manquait de dentistes. J'avais envie de faire quelque chose pour mon canton, qui m'a tant donné.»

«Il est le plus brillant», selon un PLR

Difficile de trouver des soutiens politiques à Karim-Frédéric Marti. Sa décision de se lancer dans une candidature sauvage lui a attiré les colères de l'UDC. Même au sein de sa section, il ne fait pas l'unanimité. «C'est un électron libre. Il lui manque une discipline», constate le député au Grand Conseil Bernhard Wenger, président de l'UDC du Landeron. Plusieurs politiciens contactés jugent même qu'il se lance pour «parader» et «satisfaire son ego surdimensionné».

Karim-Frédéric Marti, lui, affirme bénéficier de soutiens: «Vous n'imaginez pas le nombre de dons que je reçois pour financer ma campagne.» Le candidat ne veut pas quitter l'UDC. «La section du Landeron ne demande pas mon exclusion. D'ailleurs il ne s'agit pas d'une querelle de parti, mais de personnes.» Allusion au conflit qu'il vit

avec le président de l'UDC Hughes Chantraine, son associé dans une clinique dentaire.

Jean-Marie Egger, son chef de campagne, en est certain: «Karim-Frédéric Marti fera un bon conseiller d'Etat: c'est un fondateur d'entreprises, qui donne du boulot aux Neuchâtelois.»

Mais l'éloge le plus surprenant vient de l'ancien député libéral-radical Bernard Matthey, qui écrit... dans le journal du PLR (Laurent Favre appréciera): «Karim Marti est sans doute le plus brillant des quatre candidats.» Il qualifie ce «nostalgique de l'Ancien-régime» de «cultivé, bien mis, élitiste, accrochant le regard des rombières par son look de beau-fils idéal, plutôt sûr de lui et non démuné de sens politique». Mais il reconnaît que ce personnage «poserait à coup sûr problème dans un gouvernement collégial».

BICENTENAIRE Les écoles sont impliquées dans la première des nombreuses festivités du week-end.

Vendredi, 158 fontaines du canton seront «couronnées»



Un exemple, un seul: la fontaine du Quartier-Neuf, au Locle. Vendredi soir, 12 septembre, les élèves du collège des Girardet et leurs parents ont rendez-vous au jardin public du Quartier-Neuf. Au programme: cortège, chants, illumination de la fontaine et verrée.

Au total, 158 fontaines, réparties dans tout le canton de Neuchâtel, seront à l'honneur à l'occasion du «Couronnement des fontaines». Il s'agit là de la première des multiples festivités proposées le week-end prochain à l'enseigne du Bicentenaire, soit les 200 ans de l'entrée du canton dans la Confédération suisse. Ces 158 fontaines seront décorées de manière plus ou moins extravagante par plus de 3000 élèves..

A l'origine de cette manifestation, le Service cantonal de l'enseignement obligatoire a voulu



La tradition est encore vivace à Môtiers et à Buttes. SP-BICENTENAIRE

rendre hommage à une coutume encore vivace à Buttes et à Môtiers (où la fête sera plus belle encore cette année). Elle remonte au 12 septembre 1814: la Diète fédérale dit oui à l'entrée de Neuchâtel. Mais le canton continue d'appartenir au roi de Prusse. Il est dès lors interdit de fêter l'entrée dans la Confédération. Les habitants du Val-de-Travers, toutefois, ne se laissent pas faire: ils détournent l'interdit en utilisant la Fête des fontaines pour prétexte.

«Depuis sa création, l'organisa-

tion de cette fête s'est pratiquement toujours faite de façon spontanée, sans mot d'ordre ni comité d'organisation. L'école et la fanfare jouent toutefois un rôle capital dans la perpétuation de cette belle tradition», peut-on lire sur le site de «Traditions vivantes»: cette fête est inscrite depuis 2008 au patrimoine culturel immatériel de la Suisse. PHO

La liste des fontaines et les programmes respectifs sur:

www.bicentenaire2014.ch

<http://blogs.rpn.ch/bicentenaire/fontaines>

Offre exclusive à nos abonnés

abo+
L'Impartial



FÊTE DES
VENDANGES
NEUCHÂTEL

FÊTE DES VENDANGES

Dimanche 28 septembre 2014

Votre billet offert pour le corso fleuri

Gratuit, dans la limite des 100 places disponibles

Inscription obligatoire sur <http://fdv.arcinfo.ch>

Valable uniquement pour les abonnés à *L'Express* et *L'Impartial*. Les gagnants seront tirés au sort le mardi 23 septembre 2014 et avertis personnellement.

Délai d'inscription: lundi 22 septembre 2014 à minuit.

Offre valable uniquement le dimanche 28 septembre en association avec *L'Express* et non cumulable avec d'autres rabais.

CLUB DES ABONNÉS
L'EXPRESS L'Impartial

abo+
L'Impartial

Repérez ce logo. Chaque fois que vous le voyez, un avantage abonné vous est destiné.

SWISSSKILLS 2014 Le canton sera bien représenté au championnat de Suisse des métiers, qui se déroulera du 17 au 21 septembre à Berne. Une belle vitrine pour la formation professionnelle.

Onze Neuchâtelois fiers de leur métier



Horticulteur, décoratrice d'intérieur, médiamaticien, agriculteur ou boulangère-pâtissière-confiseuse: les talents neuchâtelois germent dans tous les domaines. DAVID MARCHON

DELPHINE WILLEMIN

Onze jeunes Neuchâtelois défendront les couleurs du canton lors du championnat de Suisse des métiers, qui se déroulera du 17 au 21 septembre à Berne. Tels des sportifs qualifiés pour se mesurer à d'autres champions, les 1000 participants qualifiés pour les SwissSkills 2014 offriront une démonstration de leur talent professionnel, en relevant des défis imposés. Une façon de mettre du cœur à l'ouvrage tout en s'offrant une bonne dose d'adrénaline.

«Je ne suis pas encore stressé, là. Je m'attends surtout à vivre une belle expérience, l'occasion de con-

ÉVÉNEMENT CANTONAL

Le canton profite de SwissSkills pour mettre sur pied une journée toute neuchâteloise. Vendredi 19 septembre, une centaine d'invités, des milieux politiques, professionnels et de la formation, iront soutenir les candidats neuchâtelois et visiteront le salon. www.swissskillsbern2014.ch

naître des gens qui font le même métier que moi. C'est très bien pour le développement professionnel.» A l'image de Colin Mottas, qualifié en tant que médiamaticien, les concurrents du canton prennent ce concours au sérieux. Revêtus de blanc, désigné coureur de Neuchâtel pour l'occasion, ils ont pris du temps sur leurs fins de semaine et leurs vacances, coaches à l'appui, pour être fin prêts le jour J.

Sésame pour le Brésil!

Quelque 130 métiers de l'artisanat, de l'industrie et des prestations de service feront l'objet de démonstrations; septante professions seront elles en compétition officielle, des métiers de bouche à l'agriculture, en passant par l'informatique et la décoration d'intérieur. Au total, 300 jurés passeront les jeunes à la moulinette.

C'est la première fois que le concours est concentré en un seul lieu et sur une seule période de l'année. Jusqu'à l'an dernier, divers championnats des métiers étaient organisés de part et d'autre de la Suisse, «mais ces manifestations étaient peu con-

nues en Suisse romande», a expliqué l'Imérien John Buchs, membre du comité d'organisation, hier devant les médias.

Pour les candidats, qui ont été sélectionnés par des professionnels au préalable, participer à ce concours offrira «une bonne ligne sur leur CV», selon le chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation, Laurent Feuz. D'un point de vue plus divertissant, cette compétition permettra aux meilleurs de décrocher leur ticket pour les

EuroSkills de Lille, voire même pour les WorldSkills de São Paulo, qui se tiendront au Brésil en juillet 2015.

Bénéficiant d'une infrastructure gigantesque, ce championnat offrira une vitrine de 80 000 mètres carrés à la formation professionnelle. Les agriculteurs auront droit à des vaches, les jardiniers à leur carré de terre, illustre Myriam Neuhaus, responsable de la communication. Fières de leurs ambassadeurs, les autorités neuchâteloises entendent profi-

ter de l'événement pour promouvoir la formation professionnelle, «qui souffre encore d'un déficit d'image». Laurent Feuz rappelle que la formation duale, en entreprise et à l'école professionnelle, est pourtant un pilier de l'économie. Deux tiers des jeunes optent pour cette voie aux débouchés multiples à l'issue de leur scolarité.

Nul doute que ce concours à l'ambiance digne des Jeux olympiques contribuera à rendre ces filières encore plus attractives. ◉

Secteurs professionnels hétéroclites

Encore en formation ou déjà titulaires de leur CFC, les jeunes concurrents sont actifs dans des professions hétéroclites. Leur point commun? Ils aiment leur métier et ont su démontrer une habileté particulière dans leur domaine. Au terme d'une première sélection, onze Neuchâtelois et huit Jurassiens sont en lice pour les SwissSkills 2014.

Côté neuchâtelois, les candidats en compétition sont Félicien Ischer, menuisier; Adeline Martin, boulangère-pâtissière-confiseuse; Colin Mottas, médiamaticien; Pauline Perret, gestionnaire du commerce de détail; Léa Pheulpin, médiamaticienne; Mavrick Pulfer,

horticulteur; Jonathan Rocha de Almeida, installateur en chauffage; Alexis Roy, agriculteur; et Coralie Sinzig, décoratrice d'intérieur. A cette équipe s'ajoutent deux candidats en démonstration (leur profession n'est pas en compétition): Romain Calmelet et Anthony Zehnder, tous deux horlogers-praticiens.

Les candidats jurassiens sont: Baptiste Babey, constructeur de routes; Julien Chappuis, informaticien; Mathieu Daucourt, maçon; Laurent Kottelat, gestionnaire du commerce de détail; Axel Monrouzeau, cuisinier; Matthieu Terreaux, agriculteur; Bryan Villat, peintre en bâtiments; et Clark Winkelmann, informaticien. ◉

PRO SENECTUTE Marcher sans limite d'âge

«Marcher sans limite d'âge»: c'est le nom de l'atelier que propose Pro Senectute Arc Jurassien aux personnes âgées de plus de soixante ans. La séance aura lieu mardi 16 septembre à 14 heures à Neuchâtel.

«Marcher pour ses déplacements quotidiens est synonyme d'autonomie, de santé et de qualité de vie. Si la crainte de chuter ou d'affronter le trafic, parfois intense, vous décourage d'effectuer vos trajets à pied autour de chez vous, restez mobile et autonome, grâce à l'atelier Marcher sans limite d'âge», note Pro Senectute. Les chutes engendrent des conséquences fâcheuses, et les aînés sont les premiers à être renversés par les véhicules. Or, il est possible d'éviter au maximum ces accidents et de continuer à marcher, avec plaisir et en sécurité. Comment? En entraînant son propre équilibre et sa force, et en suivant quelques conseils avisés. ◉ COMM

Participation gratuite. Renseignements et inscription au 032 886 83 20

ÉGLISES PROTESTANTES Une Neuchâteloise remporte le Prix suisse de la prédication

Le Prix suisse de la prédication 2014 a été attribué à Isabelle Ott-Baechler, pasteur à Neuchâtel, pour sa prédication «Ne pas arracher l'ivraie...». Quinze textes ont été sélectionnés parmi les 245 soumis à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Ils seront publiés dans l'ouvrage «Prédications – un best of protestant», à paraître le 3 novembre. ◉ COMM

SALUT L'ÉTRANGER! Appel aux dossiers

Les candidatures au prix Salut l'étranger! 2014 sont ouvertes. Elles doivent être transmises d'ici au 24 octobre au Service de la cohésion multiculturelle (www.ne.ch/salutetranger). Le prix s'adresse aux personnes domiciliées dans le canton qui promeuvent la tolérance et encouragent le dialogue interethnique et interreligieux.

◉ RÉD

LOGEMENT Un quatre-pièces est loué en moyenne 1790 francs à Neuchâtel et 734 fr. au Locle: une sacrée différence!

Le marché se détend un peu, mais les loyers augmentent

A fin juin 2014, le canton de Neuchâtel comptait exactement 952 logements vacants. C'est mieux que l'année précédente, où un peu plus de 700 appartements étaient disponibles à la location, mais c'est quand même le 4e plus mauvais résultat de ces 20 dernières années, selon la statistique annuelle publiée hier.

Avec un taux de vacance de 1,04%, le canton reste donc en situation de pénurie, même si les différences régionales sont importantes. Ainsi, le district du Locle échappe toujours largement à la pénurie, avec un taux de 2,66%, qui ne cesse cependant de baisser puisqu'il était, l'an der-

nier, de 2,7%, et l'année précédente de près de 5 pour cent.

En nombre d'objets, la palme revient aux villes de Neuchâtel – 157 logements vacants – et La Chaux-de-Fonds – 251 logements). Il n'y en avait par contre que 34 au Val-de-Ruz. Mais le Service neuchâtelois de la statistique constate ceci: alors qu'en 2013, 60% des appartements vides se trouvaient dans le Haut, cette proportion ne se monte plus qu'à 48% un an plus tard, en raison de l'augmentation de l'offre dans les districts de Neuchâtel et Boudry.

Sur les 952 objets disponibles à fin juin, on comptait 427 apparte-



Le canton comptait 952 appartements vides à fin juin. KEYSTONE

ments 4 pièces et plus, 309 trois-pièces, mais seulement 72 logements d'une pièce. Les petits appartements semblent donc plus prisés que les grands.

Et côté loyers, les différences entre régions restent importantes. Un appartement vacant de quatre pièces est loué en moyenne 1790 francs par mois à Neuchâtel, 1246 fr. à Val-de-Ruz, 1161 fr. à La Chaux-de-Fonds, 977 fr. à Val-de-Travers et 734 fr. au Locle.

Globalement, les prix ont augmenté, mais pas énormément, à l'exception du district de Boudry où ils ont reculé dans toutes les catégories de logements, parfois

de plus de 20 pour cent. Ceci dit, on trouve ponctuellement de fortes hausses, pouvant elles aussi atteindre 20% pour des deux ou trois-pièces à Neuchâtel.

Logements récents prisés

Et ne croyez pas que les logements qui restent vides sont forcément les plus récents, et donc les plus chers, bien au contraire: sur les 952 objets proposés au 1er juin 2014, seuls 28 se trouvaient dans des bâtiments construits il y a moins de deux ans.

Le parc augmente d'ailleurs régulièrement: il comptait 91 200 logements en 2013, contre 89 000 en 2010. ◉ FRK

6 RÉGION



Symboles de mobilité douce et Traction à vapeur réunis dans la vallée, comme sur ce montage photo de promotion. SP

LA SAGNE – LES PONTS-DE-MARTEL Le Bicentenaire dans la vallée dimanche.

«Slow Val» s'offre une boucle de 27 km et un train à vapeur

2014
BICENTENAIRE
NEUCHÂTEL

ROBERT NUSSBAUM

Il y a déjà eu sept éditions de «La chaussée est à nous», le SlowUp de la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel. Mais elles se déroulaient sur une simple portion de route fermée au sud de la vallée, entre les Petits-Ponts et Marmoud. Avec son inscription aux célébrations du Bicentenaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération, la manifestation se paiera, dimanche de 10h à 17h, une large boucle de 27 kilomètres, de La Sagne-village par le versant sud jusqu'au fond des tourbières, en-

tre Jorat et Martel-Dernier, et retour par les Ponts et les Cœudres. Bien plus qu'un tour de Sagnard, à déguster à la carte. Son nom? «Slow Val».

«On restait un peu sur sa faim les éditions précédentes, nous imaginions depuis longtemps un projet plus important», note le conseiller communal sagnard et prof de maths au lycée Blaise-Cendrars Niel Smith. L'occasion fait le larron et, selon le succès, la grande boucle pourrait devenir la norme. «Il y a beaucoup de manifestations ce week-end dans le cadre du Bicentenaire, vingt je crois, mais nous espérons rassembler 2000 ou 3000 participants», avance notre interlocuteur.

Trente sociétés locales

Quoi qu'il en soit, cette édition anniversaire met les petits plats dans les grands. «Trente sociétés locales se sont mobilisées», note

Niel Smith. Elles étaient une poignée pour «La chaussée est à vous». Il y aura des stands un peu partout le long de la boucle, avec quelques nids autour de La Sagne et des Ponts-de-Martel. Le mot d'ordre colle avec le thème historique du bicentenaire: démonstration d'anciens métiers, promotions de produits du terroir en particulier. «Il n'y aura aucun stand commercial», glisse le conseiller communal sagnard. Il y aura des démonstrations de poterie, d'un maréchal-ferrant, d'extraction de la tourbe, des leçons de traite à la main, du travail de la terre avec les chevaux et des poneys. Pour la bonne bouche, torré à déguster à la portion, tarte flambée, absinthe, etc. Et des jeux pour les enfants.

Attraction Traction

Tous les moyens de transports doux sont les bienvenus sur l'as-

phalte libéré des voitures. Il y aura même deux stands de réparation, l'un à La Sagne, l'autre à Brot-Dessus, qui devrait proposer aussi un prêt de vélo. «Mais je ne sais pas combien il y en aura», s'excuse Niel Smith.

Un paquet de parkings est prévu pour ceux qui viendront en voiture sur les différents axes. A noter que la ligne du Pont-Sagne (qui fête ses 125 ans) fonctionnera comme un jour normal, avec deux allers-retours de «La Traction», le train à vapeur des Franches-Montagnes (départ de La Chaux-de-Fonds 10h04 et 14h18, des Ponts à 12h50 et 16h50). Le mieux est d'acheter une carte journalière bicentenaire à 6 francs (adulte plein tarif) qu'on trouve même dans les distributeurs.

Enfin, les officialités auront lieu à 15h au «centre équilibré du canton» au bord du Bied. Lâcher de ballons à 15h30. ○

AFFAIRE LEGRIX

Le recours des «citoyens» est cette fois-ci déposé

Nous l'annoncions déjà dans notre édition du 2 septembre. Les citoyens qui avaient porté plainte contre quatre membres du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ont recouru contre la décision de classement du Ministère public. Le courrier est parti lundi, au terme des dix jours de délai.

On s'y attendait mais c'est fait. Hier, les neuf citoyens – en fait ils sont dix, précisent-ils – qui avaient attaqué la majorité du Conseil communal pour avoir outrepassé ses compétences financières dans le cadre des frais engendrés par l'affaire Legrix, ont recouru auprès du Tribunal cantonal contre la décision de classement du Ministère public rendue à fin août.

C'est l'un de ces citoyens, Marc Schafroth, aussi conseiller gé-

ral UDC, qui nous l'a confirmé hier matin. «On estime que rendre une telle décision de classement en moins de 48 heures dans un dossier aussi complexe est bâcler le travail», nous a-t-il dit pour expliquer la démarche.

La plainte pour gestion déloyale des deniers publics – on estime à 200 000 francs l'addition des frais engagés par la Ville dans le cadre de l'affaire Legrix – vise les conseillers communaux Nathalie Schallenberg (actuelle présidente de l'exécutif chaux-de-fonnier), Théo Huguenin-Elie, Jean-Pierre Veya et Pierre-André Monnard.

Pour classer la plainte, le Ministère public a estimé principalement qu'on ne pouvait considérer l'ensemble des dépenses comme une charge unique prévisible. ○ RON



Les conseillers communaux visés: Théo Huguenin-Elie, Nathalie Schallenberg, Jean-Pierre Veya et Pierre-André Monnard.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

LA SAGNE

Gervais fête ses 12 mois

Cela fait un an tout juste que Gervais Oreiller, ancien conseiller communal de La Sagne a pris un virage à 180 degrés. En septembre 2013, il montait sur scène pour la première fois, au Moultopass de La Chaux-du-Milieu, pour chanter ses propres chansons. Car d'année en année, notre homme en avait composé une bonne cinquantaine, sur le temps qui passe, l'amour, la tristesse, la fête... Il a décidé de les présenter en public, poussé par Olivier Heger du Moultopass parmi d'autres. Cette première a été concluante: trois soirées à guichet fermé, puis une tournée par ici et par là, dans le Haut et dans le Bas.

Mais vendredi, retour aux racines: pour fêter son premier anniversaire d'auteur-compositeur-interprète, il chante à La Sagne, avec ses trois compères musiciens: Jean-Michel Borgeat à la guitare, Baptiste Blandenier au piano et Michel Boder à la contrebasse. Et... plusieurs invités-surprise qui interviendront ponctuellement pendant tout le récital. Il y aura des musiciens, mais pas seulement. Et avec le soutien de l'Association de déve-



L'ancien conseiller communal de La Sagne revient à sa terre. SP

loppement du village qui assure l'intendance.

Ensuite, le public est invité à rester dans la salle communale pour continuer la fête. ○ CLD

INFO

Gervais et Cie: Sur scène à la salle communale de La Sagne, vendredi 12 septembre à 20h30. Réservations recommandées auprès du Mag à Zaza, La Sagne, tél 032 931 05 10.

LA CHAUX-DE-FONDS Distribution gratuite de lecture pour petits et grands.

Les livres migrants sont lâchés

Quelque 200 livres seront distribués gratuitement samedi, à partir de 10h, en ville de La Chaux-de-Fonds. Une déambulation avec «lâcher de livres» partira de la gare des bus pour rejoindre la place du Marché, où diverses animations seront proposées par le duo de comédiennes Mona Chibout et Lolita Huguenin.

De nombreux livres seront ainsi mis en circulation qui, une fois lus, pourront être déposés dans l'une des neuf boîtes d'échange placées dans tous les quartiers de la ville.

Les «lâchers de livres» sont une action commune de la Bi-



Ce lâcher de livres s'accompagnera d'animations. SP

bliothèque des jeunes et de la Bibliothèque de la Ville, lancés en 2013 pour le 175e anniversaire de cette dernière

Il s'agit d'amener des ouvrages de qualité à des endroits où on n'en trouve pas nécessairement (quartiers excentrés, places de jeux, sta-

des, fêtes de quartier, gare...) et ainsi rapprocher un public peu ou pas familier avec la lecture ou les bibliothèques. L'originalité de la démarche, inédite dans les Montagnes neuchâtelaises, tient au fait que les livres ne sont pas prêtés, mais distribués en vue d'un partage. Ces livres «nomades», estampillés pour être reconnaissables, peuvent dès lors circuler, disparaître un temps et réapparaître, initier des discussions, donner d'autres envies de lecture. ○ SYB

INFO+

Lâcher de livres: La Chaux-de-Fonds, de la gare des bus à la place du Marché samedi dès 10h.

MÉMENTO

LE LOCLE

La Douanière. Pour le 10e anniversaire de l'achat de la Douanière, au Locle, portes ouvertes du dépôt de l'Association de sauvegarde du patrimoine ferroviaire des Montagnes neuchâtelaises samedi et dimanche, dans le cadre de l'expo «Destin@tion».

«**THE VOICE KIDS**» La chanteuse Chloé, 14 ans, fait bruisser les réseaux sociaux.

«La Chaux-de-Fonds est fière de toi»



Un sourire sans artifice, avec toute la gentillesse de ses 14 ans.



Cinq ou six ans de piano au Collège musical.



Elle aime Adèle, et «les artistes comme Piaf ou Brel ça me correspond bien».

CLAIRE-LISE DROZ (TEXTE)
DAVID MARCHON (PHOTOS)

«La Chaux-de-Fonds est fière de toi.» Un commentaire parmi d'autres sur la page Facebook de Chloé, parmi les «Bravo, tu as magnifiquement bien chanté, continue, tu iras loin» ou «Bon courage pour la suite». Les réseaux sociaux bruissent d'avalanches de félicitations enthousiastes. Pourtant, cette «petite maille» de 14 ans à la voix superbe n'aime pas se montrer. Elle est toute timide, sauf quand elle chante... Et elle chante si bien que lundi matin en arrivant à l'école, tous les copains l'ont félicitée et la plupart des profs aussi.

Accolade de Garou

Chloé Choffray, jeune Chaux-de-Fonnière en dernière année d'école secondaire au collège des Forges s'est fait donner l'accolade par Garou, complètement flashé par son interprétation du tube d'Alicia Keys «If I Ain't Got You», lors de l'émission télé-crochet «The Voice Kids» sur TF1. Tous ceux qui ont regardé l'émission (qui était en différé) samedi

passé peuvent en témoigner, et aussi d'un gros moment d'émotion.

Chloé fait donc partie de l'équipe de Garou, coach de «The Voice Kids» en compagnie de Louis Bertignac et de Jenifer. Le suspense monte: ce samedi soir (toujours en différé) sur TF1, Chloé participe aux «battles». Avant la finale qui a lieu le 20 septembre.

Pas la grosse tête

Hier soir, à la maison, Chloé a timidement répondu à nos questions. La grosse tête, ça, elle n'a pas. «Elle m'a dit: «Si j'ai la grosse tête, tu me frappes», confiait sa meilleure amie Maria. Mais une grande passion pour le chant, ça, Chloé peut en témoigner. D'ailleurs, elle chante toute la journée. C'est un peu de famille: «Dans la voiture, on chante tous à tue-tête», confie la maman, Myriam. Mais Chloé s'y est vraiment mise pour de bon en entrant à l'école de comédie musicale Evapro il y a deux ans et demi. Elle a déjà participé à «Notre Dame de Paris» et à «Cats». Chloé avait aussi chanté

durant un an dans la chorale scolaire, «mais les chansons de Disney, ce n'est pas mon truc».

Maintenant, Evapro lui prend quatre soirs par semaine (elle s'est inscrite aux sports-art-études). Et c'est justement sa prof de chant, Floriane Iseli, qui l'a encouragée à se présenter à «The Voice Kids». Les parents n'ont pas freiné, «Ils étaient plus chauds que moi!» Et Chloé a fini par se laisser convaincre. Bien lui en a pris puisqu'elle en arrive aux «battles» après les auditions à l'aveugle.

In english

On lui a donné des encouragements, des coups de main aussi, comme Floriane Iseli qui l'a fait répéter, et sa prof d'anglais qui l'a aidée pour la prononciation de «If I Ain't Got You». Et samedi passé, tous ses amis étaient devant la télé, même les professeurs, et tout le monde y sera de nouveau samedi soir. Des jaloux, non, «les jeunes s'identifient», commentait son amie Maria. Mais justement, quand on a 14 ans, ce n'est pas toujours évident d'être sous le feu des projec-



Chloé à la maison, dans sa chambre: une jeune fille toute simple.

teurs. «Franchement, il faut du courage pour y aller», confiait Chloé. «J'ai bien aimé, mais ça fait un peu peur comme truc. Je n'aime déjà pas me «planter» de-

vant une personne, alors devant six millions de personnes...» Pour l'avenir? C'est le bac d'abord. Enfin, Chloé est presque sûre d'aller au lycée. Et

après? «Aucune idée! Pour l'instant, je préfère garder le chant comme passion et me consacrer aux études. Et après si ça se présente, pourquoi pas?»

VAL-DE-TRAVERS L'agriculteur de Môtiers et Christian Mermet se sont retrouvés hier devant le tribunal.

Xavier Menoud veut démontrer la réalité de ses accusations

Nouvelle étape dans les rapports conflictuels qu'entretiennent l'exploitation agricole Menoud, à Môtiers, et les autorités communales et cantonales, hier après-midi devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Xavier Menoud, l'un des trois exploitants du domaine en compagnie de son père et de son frère, comparait pour diffamation, subsidiairement calomnie, à la suite d'une plainte du conseiller communal de Val-de-Travers Christian Mermet. L'honnêteté de ce dernier avait été remise directement en cause par le prévenu, dans un article paru le 26 juillet 2013 dans nos colonnes.

Le jour précédent l'article, des travaux n'ayant pas obtenu de permis de construire avaient été stoppés sur l'exploitation du Pré-Monsieur, entre Fleurier et Môtiers, par des représentants de l'Etat et de la commune, dont

Christian Mermet. Interrogé par notre collègue qui avait signé le papier à l'époque, Xavier Menoud avait notamment répondu en lui écrivant plusieurs SMS, dans lesquels les mots «corrompu» et «ripoux» étaient utilisés contre le politicien, le premier terme ayant paru dans le journal.

Pas de conciliation

Ce que le socialiste n'a pas laissé passer. «J'admets que tout un chacun peut avoir son propre jugement sur mes actions. Mais les mentions de corrompu et de ripoux sont totalement inacceptables», a indiqué Christian Mermet devant le tribunal. L'édile et l'agriculteur, après une première séance de conciliation qui n'avait servi à rien, ne se sont pas davantage entendus hier.

Plutôt que de revenir sur ses propos, Xavier Menoud, assisté



Le domaine du Pré-Monsieur à Môtiers. ARCHIVES DAVID MARCHON

par son avocat Frédéric Hainard, a, au contraire, tenté d'apporter des preuves d'une éventuelle corruption de l'élu vallois, ce qui rendrait la plainte pour diffamation totalement nulle.

L'avocat de l'agriculteur a no-

tamment posé des questions sur un précédent article, daté du 15 mars 2013, où Christian Mermet annonçait qu'il avait pu être établi qu'une pollution d'un canal de drainage avait été causée par l'épandage de l'exploitation

Menoud. «Il n'y a pas eu pollution, Madame la juge», a-t-il asse-

né. «Cela n'a pas été démontré par le rapport de police.» Xavier Menoud a également clamé son sentiment d'«injustice et de frustration» dans ses rapports avec les autorités, qu'il accuse d'acharnement à son égard, là où elles feraient les yeux envers d'autres. L'agriculteur a notamment parlé de la répartition des terres agricoles communales, tant à l'époque de la commune de Môtiers qu'actuellement. Une répartition où l'exploitation Menoud ne touche que peu de terrains, ce qui fait dire à Xavier Menoud que Christian Mermet, qui a siégé dans les autorités communales môtisanes en ce temps, «est l'auteur ou le co-auteur d'avantages indus».

Des allégations réfutées par le plaignant et son avocat Sven

Schwab, qui ont plusieurs fois répété que Christian Mermet n'a jamais été en charge de l'agriculture lors de son engagement politique à Môtiers. Plus généralement, le conseiller communal a estimé en début de séance que les reproches du prévenu tenaient «davantage d'une rancœur de Monsieur Menoud envers les autorités que de faits objectifs».

La séance n'a pu aller jusqu'aux plaidoiries, Frédéric Hainard ayant demandé le dépôt de documents supplémentaires au dossier. Tout ce petit monde se retrouvera donc prochainement dans la salle d'audience de l'hôtel de ville de Neuchâtel. Xavier Menoud, selon les réquisitions du Ministère public, risque trente jours-amende à 150 francs, avec sursis pendant deux ans, ainsi qu'une condamnation aux frais de la cause. ● MATTHIEU HENGUELY

Nos animations...

au Village Information

Les rendez-vous à ne pas manquer de notre manifestation.

Plus d'info sur www.capacite.ch

Osez tous les métiers

Les filles limitent leurs choix professionnels

- 80% des femmes travaillent dans les domaines santé-social-éducation-sécrétariat
- 80% des filles choisissent 10 métiers, alors qu'il en existe 200!
- Les filles qui choisissent des métiers « atypiques » réussissent mieux que celles qui choisissent des métiers « féminins »

Jeudi 11 septembre
17h00 à 18h30

Encore des places disponibles

Et vous, au fond, c'est quoi votre genre?

Viens mener la réflexion avec tes parents le **Jeudi 11 septembre** de 17h à 18h30 au Village Information - espace event/VIP

Apéritif offert à l'issue de la manifestation

Les places étant limitées, les inscriptions sont attendues au 032 889 61 30 (mailto:info@capacite.ch) à l'adresse info@capacite.ch.

capacité

Je Tu

Ils

Que devient votre image sur les réseaux sociaux? Quelles sont les conséquences?

Répondez à toutes vos questions avec la participation de Daniel Favre, Chef de groupe à la police neuchâteloise

Viens au Village Information
Espace Event/VIP
Vendredi 12 septembre
17h00 à 19h00

police

capacité



Vendredi 12 septembre
17h00 à 19h00

L'ADSR (ASSOCIATION DYSLEXIE SUISSE ROMANDE) PRÉSENTE

TROUBLES DU LANGAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

AU-DELÀ DE L'ÉVALUATION, DÉCOUVRIR UN POTENTIEL

TEMOIGNAGES | TABLE RONDE | DÉBATS

PRÉSENTATION ET PROJECTION DU FILM « LA VIE EN DYSLEXIES »

LUNDI 15 SEPTEMBRE

Lundi 15 septembre
17h00 à 19h00

capacité

Créer son activité indépendante?
Du rêve à la réalité...

Découvrez les ficelles de l'indépendance et écoutez les témoignages de ceux qui ont osé franchir le cap!

Mardi 16 septembre
17h00 à 19h00

Entrée libre

capacité

TU SOUHAITES PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT

the CV Seule la performance compte!

VIENS AU VILLAGE INFORMATION
ESPACE EVENT/VIP
#PRO/DEMI

Mercredi 17 septembre
14h00 à 17h00

4 COACHES
4 EMPLOYEURS
DES ENTRETIENS À L'AVEUGLE

capacité

Une manifestation exceptionnelle pour la jeunesse et les acteurs de la formation professionnelle!

Entre les 11 et 17 septembre 2014, à l'enseigne de la promotion de l'apprentissage dual dans notre canton, six jours durant, apprentis et formateurs, professionnels et entreprises présenteront leur savoir-faire et leurs compétences en direct et au grand jour.

Objectif majeur et prioritaire: accompagner, aider les jeunes à choisir un métier et à entrer de plain-pied dans la vie active.

Une semaine durant, à l'exception du dimanche, les métiers descendront dans les rues de la ville de Neuchâtel, au cœur de la zone piétonne et alentours, au carrefour des enjeux citoyens, économiques et politiques.

Soyez les Bienvenus!

Village Technique

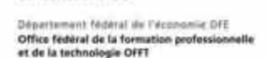
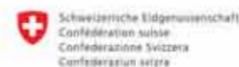
Partenaires Platine



Partenaires Or



Avec le soutien



Neuchâtel

11 au 17 septembre 2014

capacité

des métiers

Plus de 200 professions en ville

Des animations variées

8 villages

Village Commerce
& Gestion

Village Gourmand

Village Vert

je

Village Bâtiment
& Construction

Village Santé & Social

Village des Arts

Village Information
Cité des métiers

Ouverture:
Jeudi - vendredi 8h00 à 19h00
Samedi 8h00 à 18h00
Dimanche Fermé
Lundi - mardi 8h00 à 19h00
Mercredi 8h00 à 17h00
(Villages Gourmand et Information, jusqu'à 20h00)



www.capacite.ch

LA QUESTION DU JOUR

Est-il justifié de mettre un conducteur en prison pour un grave excès de vitesse?

Votez par SMS en envoyant DUO JUST OUI ou DUO JUST NON au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

TRIBUNAL L'automobiliste pincé à 155 km/h dans une zone 80 n'ira pas en prison pour l'instant. Le juge lui a reconnu des circonstances particulièrement favorables. Mais le procureur fera appel.

Peine avec sursis pour le chauffard

NICOLAS HEINIGER

Il n'ira pas en prison. En tout cas pas tout de suite. Kevin*, le Neuchâtelois de 22 ans pincé en avril à 155 km/h dans une zone limitée à 80 (notre édition du 3 septembre), a été condamné hier par le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers à quinze mois de peine privative de liberté avec sursis durant cinq ans, plus 3400 francs de frais pour délit de chauffard. Mais le procureur a immédiatement annoncé qu'il ferait appel.

«Juridiquement, on est au cas limite», a noté le juge Rocco Mauri lors de l'audience, à laquelle assistaient de nombreux journalistes. Comme Kevin avait été condamné en 2010 pour vol et consommation de cannabis, il entrait, selon la loi très stricte voulue par Via Sicura, dans la catégorie des récidivistes. Dans ce cas, la marge de manœuvre du juge est extrêmement réduite. Seule possibilité pour le prévenu d'échapper à la prison: que le juge lui trouve des circonstances «particulièrement favorables».

Une épée sur la tête

C'est ce qu'a fait le président du tribunal. Il a estimé que l'infraction commise en 2010 n'avait «aucun rapport» avec cet excès de vitesse. «De plus, le prévenu s'est amendé en changeant de mode de vie: il est retourné vivre chez ses parents, ce qui est exceptionnel à cet âge.» Il a également rappelé que Kevin exerçait une activité professionnelle stable.

Enfin, il a estimé que le risque de récidive était pratiquement à exclure, puisque le prévenu subira un retrait de permis de deux ans au minimum. «Vous avez une épée sur votre tête durant cinq ans», a lancé le juge au prévenu, en référence au sursis.

De son côté, le procureur Nico-



Le Neuchâtelois de 22 ans avait été flashé à 155 km/h dans le Val-de-Travers en avril dernier. RICHARD LEUENBERGER

las Aubert estime que les circonstances particulièrement favorables retenues par le juge n'existent pas, car le prévenu a déjà été pincé trois fois pour excès de vitesse. Cela a valu à Kevin un premier retrait de trois mois, puis un second d'une année, avec obligation de repasser son bleu. Lorsqu'il a été flashé à 155 km/h, il n'avait retrouvé son permis que depuis un mois.

Nicolas Aubert, qui reconnaît que Via Sicura pose certains problèmes, espère que cette affaire remontera jusqu'au Tribunal fédéral, ce qui risque bien d'arriver. «Il est important qu'on ait des réponses sur l'application de cette loi. Il y a actuellement un malaise à l'appliquer, car, avec ces peines minimums imposées, elle

crée un déséquilibre» par rapport à d'autres délits ou crimes pour lesquels les peines sont moins dures.

Une loi trop sévère? Nicolas Aubert botte en touche: «On n'est pas là pour la juger, mais pour la faire respecter». L'avocate de Kevin, Céline Vara, est plus directe: «Via Sicura est aveugle et arbitraire. Le Ministère public et le juge n'ont que très peu de marge de manœuvre. Or le juge doit pouvoir appliquer le droit, mais pas aveuglément», estime-t-elle. «A mon avis, ce n'est qu'une question de temps avant qu'on ne relativise cette disposition, qui fait fi des principes fondamentaux du droit pénal.»

*Prénom fictif

Avis partagés

Le Touring Club suisse (TCS), qui avait soutenu Via Sicura, est partagé quant à son application: «Le TCS soutient les peines sévères pour les chauffards qui mettent délibérément en danger la vie des usagers de la route», indique le porte-parole de l'association, Yves Gerber. «La nouvelle loi est toutefois trop sévère dans certains cas, notamment lorsque la vitesse est légèrement dépassée par inadvertance et que le conducteur est en période de probation. Dans ce cas, l'application d'une peine plancher automatique peut s'avérer disproportionnée et laisse peu de latitude à l'appréciation du juge.»

«Un automobiliste qui se moque de la sécurité de soi-même et des autres mérite une peine grave», estime de son côté le porte-parole de l'Association transports et environnement (ATE), Gerhard Tubandt. De là à mettre un jeune homme socialement intégré en prison? «Ce n'est pas l'ATE qui doit juger cette question, mais les tribunaux. En tout cas, il est bien justifié de lui enlever son permis pour un bon moment.» L'ATE estime cette loi appropriée: «Avec l'introduction de Via Sicura s'est terminée une trop longue période où l'on a toléré les chauffards.»

NEUCHÂTEL Voter pour votre miss préférée

Miss Neuchâtel Fête des vendanges 2013, Gioya remettra sa couronne samedi prochain au théâtre du Passage, à Neuchâtel. Si les places de gala ont toutes trouvé preneur, il en reste quelques-unes, à 40 francs, pour assister à l'élection.

Cette 30e édition sera animée par Lolita Morena et la troupe du MDC. Parmi le jury qui élira la nouvelle ambassadrice de la région figure l'ancienne Miss Suisse Jenifer Ann Gerber.

Election sur Arcinfo

Les neuf prétendantes au titre 2014 se sont confiées à nous quelques jours avant l'élection. Qu'est-ce qu'il les a motivées à participer à ce concours? Quelle partie de leur corps et quel trait de caractère préfèrent-elles? Quelle image du canton veulent-elles défendre? Découvrez dès demain et jusqu'à vendredi sur notre site, arcinfo.ch, notre série de portraits. A titre de sondage, vous pourrez également voter pour votre candidate préférée. L'élection pourra être suivie en direct sur notre site.

Pour mémoire, les candidates sont: Clémentine, de Cressier, Noémie, de Fleurier, Debora, Nadine, Sara et Vanessa, de La Chaux-de-Fonds, Fatjona, Tahire et Ursula, de Neuchâtel. **RED-COMM**



Gioya Bonanno l'année passée.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

PUBLICITÉ

FÊTEZ AVEC NOUS LES
40 ANS DE LA GOLF AVEC BEAUCOUP DE
NOUVEAUTÉS AUTOMNALES
TURBULENTES!

Leasing¹
0.40%
ou prime
d'anniversaire¹



Invitation à la fête d'automne des 12 et 13 septembre 2014

Commencez par un automne automobile riche en couleurs: fêtez avec nous les 40 ans de la Golf. Pour cette raison, profitez d'un leasing unique de 0.40%, de la prime anniversaire sur de nombreux modèles et de beaucoup d'autres offres attirantes. Réjouissez vous de découvrir les nombreuses nouveautés de Volkswagen: le Scirocco le plus sportif et le plus sobre de tous les temps, l'innovante Polo et la Golf Sportsvan étonnamment spacieuse. Passez nous voir, testez les nouveautés et découvrez les autres attractions.

Nos horaires d'ouverture:

Vendredi: 9h00 à 20h00
Samedi: 9h00 à 18h00

Notre programme:

Offres avantageuses, promotions et séries spéciales, 200 véhicules neufs et 200 occasions livrables de suite, Ambiance «Oktoberfest» et activités pour les enfants.

¹L'offre est valable du 1.9 au 31.10.2014. Immatriculation avec prime fan: véhicules neufs commandés 27.2.2015, véhicules en stock 14.11.2014. Sauf: e-up!, e-Golf, Passat Variant avec pack Fleetline ou autres promotions de flottes soutenues par le constructeur. Immatriculation avec prime d'anniversaire/leasing: 14.11.2014. Sauf: e-up!, e-Golf, nouvelle Passat, nouveau Touareg, Phaeton et Passat Variant avec pack Fleetline ou autres promotions de flottes soutenues par le constructeur. La prime fan est cumulable avec la prime d'anniversaire ou le leasing à 0.40%. Prime d'anniversaire et leasing à 0.40% ne se cumulent pas. Sous réserve de modifications des prix.



Das Auto.

SENN
Automobiles SA

Neuchâtel
Yverdon
La Chaux-de-Fonds
www.sennautos.ch

FINANCES CANTONALES DU JURA Dès l'année prochaine et pendant trois ans, le Jura mettra en œuvre 141 mesures d'assainissement financier. Aucun département de l'Etat ne sera épargné.

Cap sur 35 millions d'économies

SYLVIA FREDA

De 2015 à 2018 le Gouvernement jurassien mettra le cap sur un programme d'économies de 35,4 millions. «Ce qui représente un montant énorme!», a commenté hier Charles Juillard, son président lors de la présentation dudit programme. «Il équivaut à 4,5% des charges!»

Depuis un an, l'Etat réfléchit à comment assainir ses finances et procéder à des réductions budgétaires drastiques dans l'ensemble des départements de l'Administration publique ainsi que dans les unités paraétatiques qui s'y rattachent. «Le Jura ne fait pas exception à la dégradation des finances cantonales observées très largement depuis 2012.» Les perspectives se sont encore assombries avec, en particulier, la baisse de la péréquation financière (RPT) et l'absence de versement de bénéfice de la BNS.

Les représentants des différents partis réunis au sein de la Table ronde, en vaillants chevaliers du salut économique du canton, ont planché quant à eux, de mars à fin août, sur l'assainissement des finances, après avoir reçu les propositions de l'Etat.

Prestations à optimiser

Nom du projet: Opti-Ma. Pas un peu bizarre ce terme jovial, au vu de la démarche plutôt morose à laquelle il sert d'étiquette? «Il renvoie à l'optimisation des prestations de l'Etat», rétorque Charles Juillard. «Et quant au côté optimiste que dégage le mot Opti-Ma, on peut aussi voir une mesure économique draconienne de manière optimiste! Puisque ces économies de 35 millions nous permettront de faire face aux défis financiers qui s'annoncent et s'avèrent extrêmement difficiles.»

En parlant ainsi, il pense notamment à la RPT (réd: la nouvelle péréquation financière et



Le Gouvernement jurassien a présenté, hier, un programme d'économies de 35 millions de francs pour les années 2015 à 2018. Pour atteindre cet objectif, il mettra en œuvre 141 mesures touchant tous les secteurs. Quelque 90 emplois seront supprimés. ARCHIVES DAVID MARCHON

répartition des tâches entre la Confédération et les cantons). «On a vu que celle-ci sera plutôt défavorable ces prochaines années.» Il a également à l'esprit la réforme de l'imposition des entreprises III «qui va nous coûter quelques millions. Les économies de 35 millions garantiront aussi à l'Etat la capacité d'investir et de mener des politiques publiques et pas simplement, de se contenter de gérer l'Etat.»

Après avoir passé en revue le descriptif et le coût de toutes les prestations de l'Etat, le Gouvernement et la Table ronde sont tombés d'accord sur 141 mesures d'économies énumérées sur sept pages qu'il est possible de

consulter sur le site www.jura.ch. «Le Gouvernement est très satisfait de voir que la classe politique jurassienne a pris conscience des difficultés dans lesquelles on se trouvait. La Table ronde, je la présidais. Je peux vous dire que ce n'était pas toujours facile. Les discussions ont parfois été ardues, mais toujours respectueuses des avis des autres. Ça a permis d'arriver à cet objectif.»

Sur les 35 millions d'économies prévus, 10 millions seront intégrés au budget 2015 déjà. L'assainissement des finances entraînera une réduction des effectifs de la fonction publique, y compris dans l'enseignement, de 89 emplois à plein-temps. «Le canton

privilégiera les départs à la retraite et les réorientations professionnelles. Des licenciements ne seront toutefois pas exclus.»

Pas touche aux impôts!

Dans le catalogue des 141 mesures figure, entre autres, la fermeture de classes dans les écoles, la diminution des prestations pour l'entretien des routes, la réduction de l'aide financière aux prestations d'intérêt général de l'Hôpital du Jura, la suppression du Parlement de la jeunesse ou la réduction des subventions aux Eglises.

Le programme d'économies prévoit aussi l'introduction d'un impôt minimal de 50 francs pour les contribuables ne payant

pas d'impôt, la révision des modalités de financement de l'accueil extrafamilial ainsi qu'une limitation des camps de voyages scolaires.

Par contre, le Gouvernement jurassien a d'emblée écarté deux mesures: la baisse des salaires de la fonction publique et l'augmentation générale des impôts.

«On ne touchera pas aux impôts, car nous connaissons une pression fiscale déjà suffisamment forte. Une hausse nuirait à notre attractivité. Il faut se rappeler que le canton de Neuchâtel a un programme ambitieux de baisse des impôts qui va nous reléguer en dernière place des cantons suisses en matière de pression fiscale.»

JURA BERNOIS Bornes à graffitis politiques

Dans la nuit de lundi à hier, quatre bornes kilométriques historiques ont été taguées dans les alentours des localités de Roches, Malleray, Court et Reconvieller. Les dites bornes qui indiquaient jusqu'alors la distance avec la ville de Berne, affichent à présent la distance avec la ville de... Moutier! Selon un communiqué du Groupe Bélier, «l'auteur de ces actes souhaite rappeler à quel point la ville de Berne et sa politique sont désormais éloignées des préoccupations des habitants de la région, et que l'avenir de la région se joue à Moutier».

Quant au nettoyage, il sera effectué par hydrosablage, avec le risque d'endommager les bornes historiques. Le canton a déposé plainte contre inconnu. **LCH**

PERREFITTE Vote communaliste soutenu par un élu

Trois citoyens de Perrefitte, emmenés par le conseiller municipal démissionnaire Michel Bugnon, se mobilisent pour soutenir la piste du vote communaliste du 24 novembre. Ils encouragent leur commune à suivre la démarche des villages de Belprahon et de Grandval, eux-mêmes dépositaires d'une demande pour se prononcer sur leur appartenance cantonale. Moutier pourrait donc ne pas être la seule commune du Jura bernois à se prononcer sur son rattachement au Jura. **LCH**

JURA BERNOIS Été pourri pour les bassins régionaux

On pouvait s'en douter: le premier bilan de la saison 2014 des piscines du Jura bernois est plutôt sombre.

Les responsables des piscines annoncent des baisses d'entrées substantielles par rapport à 2013, voire pire. «C'est, avec 2007, la pire année depuis l'ouverture en 1970», assène Jean-Luc Mercerat, responsable de la piscine du Château à Tramelan.

Un été exécrable qui s'illustre également en termes monétaires. Jean-Luc Mercerat donne un comparatif éloquent: «En juin, on a encaissé 34 000 francs et en août, pour tout le mois, seulement 3400 francs. D'habitude c'est la somme perçue en une seule journée.»

A Saint-Imier, «seulement une centaine d'abonnements ont été vendus au début de la saison», annonce la tenancière de la buvette imérienne, Marina Pedrazzi. La faute à la météo évidemment. «Je note tous les jours les températures et l'ensoleillement. Sur les 120 jours d'ouverture de la piscine. Il y en a eu exactement 10 où il a fait beau et chaud», déclare-t-elle.

Le mot de la fin revient au Tramelot Jean-Luc Mercerat, qui conclut avec une touche d'humour: «Ce qui est sûr, c'est que ça va être dur de faire pire l'an prochain.» **JHU - RÉD**

SAINT-IMIER

Miserez joue à double

Après plusieurs one-man-show à succès en Suisse, en Belgique et en France, Pierre Miserez revient sur scène, à Saint-Imier, avec son tout dernier spectacle: «Excusez-moi». Et plutôt deux fois qu'une puisque le CCL a dû ajouter une supplémentaire.

Toujours sur la tranche entre humour et tendresse, Pierre Miserez a plusieurs natures en scène:

piquant, lorsqu'il parle de «Tramelan, 2000 habitants et 150 secètes» ou singe Daniel Vasella à genoux: «Donnez-moi 70 millions, sinon je me suicide!»; aérien lorsqu'il jongle avec des balles multicolores; généreux car il accompagne ses textes d'une pluie d'instruments de musique. A voir vendredi et samedi à 20h30 au CCL de Saint-Imier. **MPR - RÉD**

LA ROSERAIE

Grande fête significative

La Roseraie, à Saint-Imier organise sa fête annuelle ce samedi dès 10 h. Une journée qui s'inscrit dans le cadre des festivités du 150e anniversaire de l'institution et qui marque également la fin des travaux d'agrandissement et de rénovation. La population pourra découvrir la Roseraie dans son nouvel écrin. La visite passera par le marché artisanal

et ses objets et produits de fabrication maison. Le public pourra tenter sa chance à la tombola, sera surpris par Zébrano et ses ballons et, dès 11h, pourra se sustenter avec un des repas servis au rythme des sons de Japy Melodies. A noter encore que les bénéfices réalisés au cours de la journée alimenteront le Fonds des pensionnaires. **MPR - RÉD**

EN IMAGE



JANINE HOUMARD

SAIGNELÉGIER

Dixième Marché-Concours de taureaux. Sur les 105 taureaux inscrits au catalogue, 89 étaient présents hier à Saingelégier pour le traditionnel Marché-Concours de septembre. Les experts ont apprécié les taureaux répartis dans différentes catégories et estimé que la qualité était égale ou même supérieure à celle de l'an dernier. Le Marché-Concours a ouvert ses portes pour la seconde fois aux éleveurs de swissherdbook, mais également à ceux d'autres fédérations, comme la holstein ou vache mère suisse. La manifestation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. **JANINE HOUMARD**



CINÉMA

Immersion chez les sans-abri

Le cinéaste suisse Fernand Melgar réalise un documentaire dans un centre d'hébergement lausannois. Rencontre.

PAGE 16

LE MAG



Thomas Zehetmair, un des concerts événements de la saison. SP-KEITH PATTISON



Gary Hoffman se produira en duo avec Nelson Goerner. SP-BERNARD MARTINEZ



L'inventif trio Unitrio à découvrir le 6 mars. SP-ROLF PERETTEN

NEUCHÂTEL Nouvelle saison de la Société de musique et des Concerts de la collégiale. Tous unis dans la diversité

DENISE DE CEUNINCK

C'est avec enthousiasme que la Société de musique de Neuchâtel (Socmus) et les Concerts de la collégiale s'engagent dans la saison 2014-2015. Avant de feuilleter les programmes respectifs, citons d'urgence, le 21 septembre prochain, la Schubertiade sur la Colline, journée festive de musique de chambre célébrant Schubert, Beethoven et Chostakovitch.

Le but de l'opération, soutient Simon Peguiron, directeur artistique des Concerts de la collégiale, est de présenter des ensembles de renom et des jeunes musiciens de la région, ainsi encouragés. L'Ensemble vocal de la collégiale, dirigé par Nicolas Farine, ouvrira la journée et, jusqu'au crépuscule, de la collégiale au château, en passant par la Salle des pasteurs, se succéderont, ou se chevaucheront, des sollicitations allant du quatuor, trio, quintette, sonate pour piano au Winterreise de Schubert. Ainsi, selon l'atmosphère, l'auditeur se laissera conduire d'un style à l'autre.

«C'est quoi ce cirque?»

Ouvrons le programme de la Société de musique présidée par Sébastien Singer, directeur artistique. Dimanche 26 octobre, à

11 heures aux Jeunes-Rives, «C'est quoi ce cirque?» En l'occurrence, une comédie musicale sous chapiteau où Guy Bovet met en musique les mots de son frère Jean. C'est l'histoire d'un rêve où le directeur du cirque lance un casting. Se succèdent alors pieuvres, moutons, éléphants... François Rochaix qu'on se réjouit de revoir à Neuchâtel, assure la mise en scène. Musiciens de «Cirqu'Onstance» chœur et solistes, Brigitte Hool, soprano, sont à l'œuvre.

Poulenc et les Beatles

Retour à la collégiale dimanche 26 octobre. Dénommé «Yesterday», le concert de l'Ensemble vocal de Neuchâtel dirigé par Steve Dunn, associe la Messe de Thomas Tallis, compositeur de la Renaissance anglaise, aux Motets et Salve Regina de Francis Poulenc. Six chansons des Beatles composent encore ce surprenant programme.

La saison commune Socmus-collégiale sera vécue dans la diversité. Au temple du Bas, jeudi 30 octobre, la Camerata de Zurich propose des œuvres d'Edward Elgar, la «Holberg suite» de Grieg, «Fratres» d'Arvo Pärt et la symphonie suisse de Mendelssohn.

Suivra le Quatuor Terpsycordes dans «Rosamunde» de



Terpsycordes, un quatuor digne de sa muse, Terpsichore. SP-BULPCH/PATRICK BÜHLER

Schubert, «Langsamer Satz» de Webern et Ravel.

Le Messie de Haendel ne laissera pas le public indifférent. Le chœur Novantiqua de Sion, l'or-

chestre Le Moment baroque en décriront le message les 21 et 25 décembre.

Les rendez-vous de fin d'année seront vécus à la carte et au cham-

UN «PASSEPORT MUSIQUE» POUR PLUS DE 50 CONCERTS

Unis dans un même regard, la Société de musique, les Concerts de la collégiale, les Concerts de Camille et l'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) créent l'événement en proposant le «Passport musique» donnant accès à plus de 50 concerts pour un prix dérisoire, en l'occurrence 250 francs. Ce passeport est transmissible et valable 12 mois à partir de la première utilisation, pour une entrée par manifestation. On peut l'obtenir auprès des organisateurs. ●

● Réservations: le Strapontin 032 717 79 07 ou www.socmus.ch

pagne, selon la tradition. On s'empresse de tourner les pages du programme, la nouvelle année s'ouvre sur de grands noms.

Holliger au pupitre

Dirigé par Heinz Holliger, l'Orchestre de chambre de Bâle sera le 29 janvier au temple du Bas. La symphonie «Inachevée» de Schubert précédera «Janus» pour violon, alto et orchestre de Heinz Holliger, Thomas Zehetmair, Ruth Killius, en seront les solistes.

Le 22 février, le public est invité à une double création, l'une et l'autre pour chœur et ensemble instrumental. Le Requiem de Johan Treichel précédera l'Oratorio d'Alexandre Traube. «Il y a encore beaucoup de musique à écrire en do majeur», a dit Schönberg. «Tout musicien qui n'a pas ressenti le besoin de nouveauté est inutile», répond Pierre Boulez!

Changement de ton le 6 mars avec les trois aventuriers du son

Damien Argentieri, Fred Borey, et Alain Tissot à l'enseignement d'Unitrio.

On se souvient du «Chemin de croix» de Paul Claudel mis en musique par Marcel Dupré. A l'écoute de cette œuvre bouleversante, le théologien neuchâtelois Denis Müller a composé le texte qui sera lu par Robert Bouvier, Vendredi Saint 3 avril, tandis que Simon Peguiron improvisera à l'orgue.

On se réjouit de retrouver, le 30 avril, le pianiste Nelson Goerner en duo avec le violoncelliste Gary Hoffman, dans un programme de sonates pour violoncelle et piano. Suivront l'Orchestre symphonique suisse des jeunes dirigé par Kai Bumann, la fête de la musique avec Yanac. Autant de captivantes sollicitations auxquelles il faut ajouter douze Vendredis à l'écoute de l'orgue, ainsi que huit concerts pour les enfants. ●

DIEUDONNÉ L'humoriste français programmé à Fontainemelon.

La liberté d'expression prime

L'humoriste français **Dieudonné** (photo Keystone) présentera son nouveau spectacle, «La bête immonde», le 27 janvier 2015 à la salle de spectacles de Fontainemelon. Un lieu qui ne lui est pas inconnu, puisqu'il s'y est produit à deux reprises déjà, en 2006 et 2007.

Contactée, en mai dernier, par l'organisateur des spectacles de Dieudonné, la commune de Val-de-Ruz a accédé à sa demande de louer la salle de Fontainemelon. Une décision prise au nom



de la liberté d'expression, répond l'administrateur Patrick Matthey, interrogé sur cette programmation. Il précise: «La

commune n'est pas partie prenante dans cette manifestation. Toute l'organisation, les mesures de sécurité, la communication, etc, incombent à l'organisateur.»

Plusieurs fois condamné en France pour incitation à la haine raciale et sous le coup d'une nouvelle enquête ouverte par le Parquet de Paris, Dieudonné ne jouera pas à Nyon comme l'an passé. En revanche, deux autres dates sont agendées en Suisse romande, les 24 et 25 janvier à Lausanne. ● **DBO**

EN IMAGE

EXPOSITION

Club 44. Durant un an, le photographe Christian Lutz s'est immergé dans la communauté évangélique zurichoise ICF (International Christian Fellowship). Célébrations, camps de vacances, baptêmes, le Genevois a photographié tous les événements auxquels il était convié. Publié fin 2012, son livre «In Jesus'Name» a aussitôt été frappé d'interdit par la justice zurichoise: 21 membres de cette Eglise ont porté plainte pour atteinte à l'image contre le photographe et son éditeur. Aujourd'hui, le livre ne circule plus; les photographies incriminées, en revanche, sont régulièrement exposées, barrées par le contenu des plaintes, telles que l'avocat des plaignants les a rédigées dans ses actions en justice. ● **RÉD**



● La Chaux-de-Fonds, Club 44, vernissage ce soir à 19h15. Jusqu'au 30 octobre, les soirs de conférence ou sur rendez-vous (032 913 45 44).



AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE

«Patronne et domestique»

Temple allemand. Théâtre - création.
Me 10.09, 20h30. Je 11.09, 19h.
Ve 12.09, sa 13.09, 20h30. Di 14.09, 19h.

«Religion et marketing»

Club 44. Les méthodes du marketing
s'appliquent-elles à la religion?
Par Jean-Claude Usunier.
Me 10.9, 20h15.

«Éthique et immigration»

Club 44. Plaidoyer pour une Suisse
de l'ouverture. Par Johan Rochel.
Je 11.09, 20h15.

VISITE GUIDÉE

Urbanisme horloger

Départ depuis l'Esplanade
de l'urbanisme horloger.
Tous les dimanches, 14h-16h. Jusqu'au 30.11.

TRAIN TOURISTIQUE

Urbanisme horloger

Départ de la place Espacité.
Juin/septembre-octobre. Tous les mercredis
et samedis, 14h, 15h, 16h.
Juillet-août. Tous les lundis, mercredis,
vendredis, samedis, 14h, 15h, 16h.

EXPOSITION

Bibliothèque de la Ville

«La Musique des Cadets d'hier
à aujourd'hui». L'histoire de cette société
de musique qui offre aux jeunes
une formation musicale riche et profitable
Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. M, je 10h-19h.
Ve 13h-19h. Sa 10h-16h. Jusqu'au 31.10.

MUSÉE

Musée international d'horlogerie

«Time sweet time, 40 ans... 40 témoins»
Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 11.01.2015.

Maison blanche Le Corbusier

Visite guidée publique,
le premier samedi du mois, 11h.
Ouvert, ve, sa, di 10h-17h.
Groupes, tous les jours sur rendez-vous.

Musée des beaux-arts

AES+F. «The Liminal Space Trilogy»
Au seuil du paradis et de l'enfer.
Installations vidéo.
Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 28.09.

ANIMAUX

Zoo du Bois du Petit-Château

Parc zoologique.
Tous les jours, 8h-17h (été 18h).

Vivarium

Tous les jours (sauf mercredi matin),
9h-12h/14h-17h (été 18h).

LE LOCLE

CONFÉRENCE/SPECTACLE

«Le bracelet de montre en cuir»

Musée de l'horlogerie. Château des Monts.
Me 10.09, 20h15.

Vandaveer

Le Lux. Indie folk.
Je 11.09, 21h.

Charlou Nada

Café-Théâtre la Grange.
Ve 12h.09, 20h30.

Semaine du goût

Moulins souterrains du Col-des-Roches.
Visite guidée de l'exposition «De l'hypocras
au moka» et dégustation de boissons
anciennes. (Pour les adultes).
Sa 13.09, 11h.
Atelier «Biscuits aux flocons d'avoine
et coquins». Pour les enfants.
Inscriptions indispensables.
Sa 13.09, 15h-17h.

Bicentenaire Neuchâtel
12, 13, 14 septembre
Programme des festivités:
www.bicentenaire2014.ch

VISITE GUIDÉE

Urbanisme horloger

Départ depuis l'Hôtel de ville.
Tous les samedis, 14h-16h. Jusqu'au 29.11.

TRAIN TOURISTIQUE

Urbanisme horloger

Départ de la place du Marché.
Tous les jeudis 14h, 15h, 16h.
Tous les dimanches, 13h30, 15h. Mai-octobre.

MUSÉE

Musée de l'horlogerie

Château des Monts
Collection de montres, pendules
et automates, des origines de l'horlogerie
à la fin du 20e siècle. Collection Sandoz:
automates et montres du 16e au 19e siècle.
Novembre-avril: ma-di 14h-17h.
Mai-octobre: ma-di 10h-17h.
Visites commentées sur rendez-vous.

**Moulins souterrains
du Col-des-Roches**

«De l'hypocras au moka»,
boissons neuchâtelaises du Moyen Age
à la Belle Époque.
Du 13.09 au 22.03.2015.
Vernissage.
Sa 13.09, 18h.

Été du 1er mai au 31 octobre:
tous les jours, 10h-17h, non stop.
Hiver du 1er novembre au 30 avril:
ma-di, 14h-17h.

Visite privée sur demande.

Musée des beaux-arts

«François Berthoud - Pour la mode»
«Carte blanche - HEAD Genève».
Me-ve 12h30-17h. Sa-di 11h-17h.
Jusqu'au 26.10.

NEUCHÂTEL

SPECTACLE/CONCERT

La semaine de la manufacture

Swiss Creative Center (place de la Gare 4).
5 conférences.
Jusqu'au ve 12.09, 17h30.

**«Regard sur les collections
japonaises»**

Musée d'ethnographie.
Je 11.09, 20h15.

Pandour, Live électronique

La Case à chocs.
Ve 12.09, 22h.

Autour du Ruckers

Musée d'art et d'histoire. Musique italienne
du 17e siècle. Par Clara Meloni, soprano,
Thomas Goetschel, viole de gambe
et Pierre-Laurent Haesler, clavecin.
Sa 13.09, 20h15.

TRAIN TOURISTIQUE

Découverte de la ville

Départ de la place du Port.
Tous les jours, 13h45, 14h45, 15h45, 16h45.
Jusqu'au 28.09.

EXPOSITION

Jardin botanique

«Anciens légumes: retour vers le futur»
Jusqu'au 26.10.

Avril à octobre, 10h à 18h -
novembre à mars, 13h à 18h. Fermé le lundi.

Temple du Bas

Exposition «Architecture du sacré -
entre terre et ciel».
Lu-ve 16h-18h. Sa 11h-13h. Jusqu'au 24.09.

Centre Dürrenmatt

«The Hidden World - Shaw,
Schnyder & Dürrenmatt»
Me-di 11h-17h. Jusqu'au 07.12.

Galerie YD

«Calligraphies - gravures et peintures».
Ma-ve 15h30-19h. Sa 10h-17h. Jusqu'au 13.09.

Galerie Ditesheim & Maffei

François Rouan, empreintes, éponges,
buvards. Oeuvres sur papier.
Ma-ve 14h-18h. Sa 10h-12h/14h-17h.
Di 15h-18h. Du 14.09 au 19.10.

MUSÉE

Musée d'art et histoire

«Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre
régionalisme et ouverture sur le monde».
Jusqu'au 31.12.
Ma-di 11h-18h.

Musée d'ethnographie

«Imagine Japan»: les 150 ans des relations
entre la Suisse et le Pays du soleil levant.
Ma-di 10h-17h. Jusqu'au 19.04.2015.

BOUDEVILLIERS

ASTRONOMIE

«Les trous noirs en cosmologie»

La Croisée. Conférence publique.
Ve 12.09, 20h.

BOUDRY

EXPOSITION

Musée de l'Areuse

«Voici l'homme».
Ma-di 14h-17h45. Jusqu'au 30.11.

Château

Paul Bouvier, aquarelle.
Me-di 14h-18h. Jusqu'au 01.10.

BUTTES

MUSÉE

La Mémoire du sel

Le sel des océans jusqu'à nous, la plus
longue histoire de l'humanité. Exposition
temporaire «Jean-Jacques Rousseau:
humeurs, humour et confidences».
De juin à octobre, ouvert sur rendez-vous,
032 861 45 83.

CERNIER

EXPOSITION

Evologia, Espace Abeilles

Rucher pédagogique.
Tous les jours 10h-17h. Jusqu'au 19.10.

LA CHAUX-DU-MILIEU

EXPOSITION

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent

Exposition collective «Quatre regards
au féminin». Avec Marina Cassani,
Lyne Héritier, Eve Monnier et Anouk Richard.
Me-sa 14h-18h. Di 10h-18h. Jusqu'au 05.10.

COLOMBIER

EXPOSITION

Château de Colombier

Musée militaire. Collections neuchâtelaises
de tableaux, d'armes et d'uniformes.
Ma-ve 14h-17h. Sa-di 10h-12h/14h-17h.
Jusqu'au 30.11.

Galerie Numaga

Anne Tastemain. Franz Beer.
Me-di 14h30-18h. Jusqu'au 05.10.

CORCELLES

EXPOSITION

Galerie Arcane

Bernard Monnier, peinture et sculptures.
Denis Basset, peinture. Marilyn Villiger,
peinture. Sandrine Soldini, sculpture.
Sylvain Bouillard, dessin/peinture.
Ma-ve 17h30-19h. Sa 14h-17h. Jusqu'au 27.09.

CORTAILLOD

EXPOSITION

Galerie Jonas

Ehanno-Cosentino-Balkert.
Me-sa 14h30-18h30. Di 14h30-17h.
Jusqu'au 21.09.

DELÉMONT

EXPOSITION

FARB

Aurélie Joliat.
Je 17h-19h. Sa 10h-12h/15h-18h. Di 15h-18h.
Jusqu'au 20.09.

HAUTERIVE

EXPOSITION

Galerie 2016

Marc Kennes.
Me-di 14h30-18h. Jusqu'au 19.10.

MUSÉE

Le Laténium

«Hier... entre Méditerranée et mer du Nord».
Jusqu'au 30.06.2015.
«Aux origines des pharaons noirs».
Jusqu'au 17.05.2015.
Ma-di 10h-17h.

LE LANDERON

EXPOSITION

«Vigne & Culture»

Fondation de l'Hôtel de ville.
Exposition d'anciens outils et photographies
des travaux de la terre du village.
Sa-di 15h30-17h30 (groupe dès 15 personnes
sur rendez-vous).

MÔTIERS

EXPOSITION

Musée d'art aborigène australien

La Grange
«Sky and Desert»
Ve-di 13h-18h. Jusqu'au 26.10.
Visites guidées toute l'année sur demande.

Musée Jean-Jacques Rousseau

«Broder sur Rousseau». Tableaux sur soie
d'une collection suisse.
Jusqu'au 21.09.

Exposition permanente
«Rousseau vallois».

Di 14h30-16h30 ou sur rendez-vous.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE

Musée d'Histoire

Exposition du 150e anniversaire
de la Fondation Home Montagu, un siècle
et demi du 3e âge à La Neuveville
Sa-di 15h-17h30. Jusqu'au 26.10.

NOIRAIGUE

EXPOSITION

**Centre d'interprétation
du Creux-du-Van**

La Ferme Robert.
Expositions sur le cerf et la gélinotte.
Sa-di et jours fériés, 10h-17h. Jusqu'au 28.09.

PERREFITTE

EXPOSITION

Selz Art contemporain

Maria Bill. Peinture.
Sa-di 14h-18h ou sur demande. Jusqu'au 21.09.

LA SAGNE

CONCERT

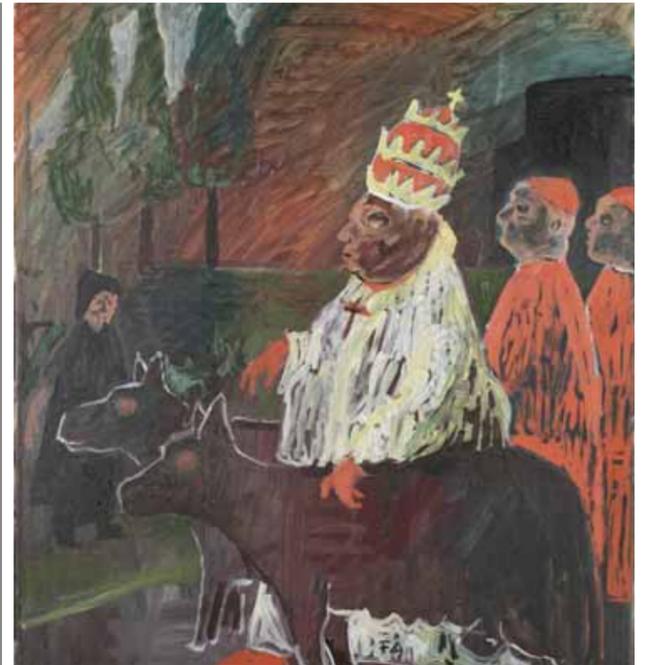
Gervais

Salle de spectacle. Avec Jean-Michel
Borgeat, guitare, Baptiste Blandenier, piano
et Michel Boder, contrebasse.
Ve 12.09, 20h30.

MUSÉE

Musée régional

Exposition permanente.
Chambre neuchâtelaise du 18e siècle,
un pianola, l'ancienne horloge du temple
et une salle consacrée à Oscar Huguenin
(auteur et dessinateur).



L'œuvre de Dürrenmatt est exposée au Centre éponyme à Neuchâtel,
et fera l'objet d'une conférence à Sonvilier. SP-CENTRE DÜRRENMATT

SONVILIER

CONFÉRENCE

**«Inspirations bibliques
dans l'œuvre de Friedrich
Dürrenmatt»**

Maison de Paroisse.
Par Pierre Bühler, professeur
de théologie.
Je 11.09, 20h.

VALANGIN

MUSÉE

Château

«La vitrine du collectionneur, clés
et cadenas. Serrurerie et éléphants».
Me-di, 11h-17h. Jusqu'au 02.11.

BOUTIQUE des Halles
Notre ambition,
vous surprendre et vous
rendre irrésistible...
Place des Halles 8 • 2000 Neuchâtel • 032 710 10 62

NOTRE PERLE RARE
KILOMÉTRAGE
ILLIMITÉ
HONDA JAZZ HYBRID
LEASING ANNIVERSAIRE
3,9%
+ prime CO₂ CHF 3500.-
+ extension de garantie offerte
Garage des Eplatures - HAAG SA
Boulevard des Eplatures 25 | 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: +41 (0)32 925 08 08 | www.honda-eplatures.ch

HYUNDAI NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.
SKODA
«Un contact direct, des conseils
personnalisés dans un garage
à taille humaine»
ŠkodaService®
Garage de l'Avenir
Rue du Progrès 90 - La Chaux-de-Fonds
032 913 10 77 - www.garage-avenir.ch

CINÉMA

«L'ABRI» Quand dormir sous un toit n'est plus un droit, mais une lutte désespérée. Le dernier documentaire de Fernand Melgar tient du choc salutaire.

Les fantômes de la crise hantent nos villes

PROPOS RECUEILLIS PAR
VINCENT ADATTE

Après le centre de requérants d'asile de Vallorbe («La forteresse») et celui de détention administrative de Frambois à Genève («Vol spécial»), le réalisateur suisse d'origine espagnole Fernand Melgar vient hanter un nouveau lieu témoignant de la faillite morale de nos démocraties aisées. Propos d'un cinéaste animé par une conviction peu commune, mais qui prend acte de la complexité de «l'être ensemble».

Quel a été l'élément déclencheur de cette nouvelle immersion dans notre société si imparfaite?

Je n'ai jamais l'idée d'un film, ce sont les films qui me choisissent. Il y a toujours une part de hasard, ce qui est propre au documentaire... J'ai quatre enfants, dont un qui est en bas âge. Tôt le matin, pour éviter qu'il ne réveille tout le monde, je vais dans un petit parc en face de chez moi. L'un de ces matins-là, deux Africains qui dormaient sur un banc me voient arriver, se lèvent et se mettent à parler espagnol entre eux. J'ai engagé la conversation en leur demandant ce qu'ils faisaient, d'où ils venaient, pourquoi ils parlaient espagnol. Au début, ils étaient très méfiants, mais ils ont commencé à me parler de leur vie. Je leur ai demandé pour quelle raison ils se sont levés quand je suis arrivé. Ils m'ont répondu qu'ils croyaient que j'étais de la police et qu'à Lausanne, quand on dort sur un banc, on est amendé...

A vous entendre, cette réalité «cachée» a constitué une surprise pour vous...

Même si je ne suis pas du genre angélique, dans ma ville, où je vis depuis quarante ans, j'ai vraiment découvert un monde parallèle, un monde habité par



Une immersion dans le centre d'hébergement ouvert aux sans-abri à Lausanne. CLIMAGE



«Dans mes films, l'humain est toujours au centre de mes préoccupations.»

FERNAND MELGAR CINÉASTE

des fantômes. Ces Africains qui dorment sur des bancs la journée, ce n'est pas qu'ils sont flemmards et qu'ils abusent de notre système, c'est parce qu'ils marchent toute la nuit. Ils se prennent des amendes salées la nuit, mais la journée tu as le droit de faire une sieste sur un banc. De fil en aiguille, je suis remonté jusqu'à l'Abri, en les suivant, tout simplement.

Qu'est-ce qui vous a le plus frappé en arrivant à l'Abri?

Le tri des pauvres, bien sûr! Il y a les élus et ceux qui ne rentrent pas. J'ai trouvé ça incroyable: le réel dépassait la fiction... Je me suis tout de suite dit qu'on al-

lait tourner le film du premier au dernier jour d'ouverture de l'Abri. Le film commence à l'ouverture et se termine à la fermeture et on passe une saison en enfer. Pendant six mois, on a tourné presque tous les jours. Et, si on ne filmait pas, on était tout le temps sur place. C'était très important d'être aussi bien d'un côté que de l'autre. Mais je n'ai pas plus théorisé que ça. C'était à la fois très fort, mais aussi très fragile. Souvent j'ai eu peur que le tournage casse notre relation avec nos protagonistes.

Justement, comment avez-vous décidé les veilleurs à participer au film?

Ce sont des gens qui, et je le respecte, sont persuadés du bien-fondé de leur travail. Mais il fallait que je les convainque, ce n'était pas gagné d'avance! Je leur ai simplement montré «Vol spécial» et ils m'ont dit ok. Deux veilleurs ont dit non, parce qu'ils ne voulaient pas qu'on les reconnaisse dans la rue. Les autres ont très vite accepté parce que mon cinéma est aussi un cinéma du consentement éclairé. J'établis un rapport de confiance. Dans mes films, l'humain est toujours au cœur de mes préoccupations et je le montre.

A notre sens, «L'abri» est l'un de vos films les plus «dramatiques». Vous partagez notre avis?

Même documentaire, le cinéma reste de l'ordre du spectacle, je dois faire avec ça, tout en essayant de restituer notre monde dans sa complexité, dans son chaos, de défaire la pensée des moutons blancs et mouton noir. De même que l'on ne peut pas dire que les Roms sont tous des mafieux, ou les Africains tous

LE BOX-OFFICE ROMAND

Lucy, plus forte qu'Hercule

1. Lucy (1)
2. Hercule (3D) (N)
3. Nos étoiles contraires (3)
4. Sils Maria (N)
5. 22 Jump Street (42)
6. Les gardiens de la galaxie (3)

7. Expendables 3 (4)
 8. Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu (6)
 9. Boyhood (9)
 10. Nos pères voisins (5)
- (O) Classement précédent
(N) Nouveauté (R) De retour

À L'AFFICHE

«Die andere Heimat»



d'Edgar Reitz, avec Jan Schneider, Marita Breuer, Maximilian Scheidt...

Après la série «Heimat», Edgar Reitz poursuit sa fresque de l'histoire allemande à partir d'un village rhénan. Son nouveau film, un diptyque intitulé «Die andere Heimat», raconte la vie dure d'une famille de forgerons autour de 1840, tandis que la pauvreté les accable et que des milliers de gens fuient le pays... Grâce à une esthétique en noir-blanc sublime et un sens du romanesque poignant, il restitue les aspirations liées au romantisme allemand et le dénuement de toute une époque. Envoutant! ● RCH

«Les recettes du bonheur»



de Lasse Hallström, avec Helen Mirren, Manish Dayal, Charlotte LeBon...

Cuisinier spécialisé dans les massalalas et autres currys de poisson, le jeune Hassan ouvre un restaurant indien en France sous la houlette de son père. Catastrophe, leur bâtiment se trouve juste en face d'un établissement bien français et étoilé tenu d'une main de fer par Mme Mallory et sa fille Marguerite... Bien établi à Hollywood, le réalisateur suédois Lasse Hallström («Gilbert Grape» et «Le chocolat») livre une nouvelle romance dégoulinante de clichés, mais ô combien rapicoulante! ● VAD

«Sex Tape»



de Jake Kasdan, avec Cameron Diaz, Jason Segel, Rob Corddry...

Après dix ans de mariage, Jay et Annie s'efforcent de ranimer leur flamme, qui naguère donna matière à des séances de sport-matelas assez intenses. A court d'idées, ils décident de filmer leur partie de jambes en l'air. Hélas, ils distribuent par mégarde la vidéo à tout leur entourage. Pris de panique, ils essaient d'en faire disparaître les copies... Cameron Diaz se trémousse dans une comédie primaire sponsorisée par Macintosh, oscillant entre «American Pie» et «Sexe entre amis». Bête et poussif ● RCH

«GEMMA BOVERY»

Flaubert et les obsessions bourgeoises au 21e siècle

Anne Fontaine poursuit une œuvre passionnante, revisitant notamment la comédie de mœurs avec cruauté, comme dans «Comment j'ai tué mon père» ou «Perfect Mothers». Cette fois, la réalisatrice a jeté son dévolu sur un roman graphique de l'écrivaine anglaise Posy Simmonds, dont Stephen Frears a déjà porté à l'écran «Tamara Drewe» avec la même Gemma Arterton. Co-écrit avec Pascal Bonitzer, «Gemma Boverly» est donc l'occasion pour la cinéaste de poser un autre regard sur l'une des œuvres littéraires les plus adaptées au cinéma: «Madame Bovary». Et, à l'image de l'homonymie de prénoms entre le rôle-titre et l'actrice, le hasard a bien fait les choses!

Ayant quitté Paris pour reprendre la boulangerie de son père en Normandie, Martin, un ancien éditeur, a presque tout plaqué, sauf sa femme, son fils et son intégrale de Flaubert. Aussi, lorsqu'une certaine Gemma et un certain Charles s'installent dans la maison d'à côté, l'expert en littérature s'emploie à faire coïncider le destin de ses voisins avec celui que Flaubert a d'ores et déjà tracé pour ses personnages deux siècles auparavant...

La folie de Luchini

Ainsi embarqué au sein de pulsions érotiques et intellectuelles, le spectateur peut compter sur le talent de Fabrice Luchini, alias Martin, pour tirer les ficelles et rendre torrides nombre de scè-

nes, comme lorsqu'il apprend à Gemma à pétrir la pâte à pain. Alliée à la beauté charnelle de l'actrice britannique, la folie de Luchini atteint des sommets romantiques que viennent encore relever des décors verdoyants. Malgré des accents britanniques un brin caricaturaux, le regard lucide d'Anne Fontaine sur les petits bourgeois, la performance de ses acteurs et ses dialogues finement ciselés confèrent alors à l'ensemble le goût délicieusement incisif de la satire sociale réussie. ● RAPHAËL CHEVALLEY

INFO+

d'Anne Fontaine, avec Gemma Arterton, Fabrice Luchini, Kacey Mottet Klein, Jason Flemyng... Durée: 1h39
Age légal/conseillé: 10/14



Martin (Fabrice Luchini), en plein délire érotique. PATHÉ



KEYSTONE

RÊVEUR

Le président français a fait hier à l'Élysée l'éloge de l'économie de demain alors que des projets high-tech français lui étaient présentés.

François Hollande: «Nous avons cassé la spirale infernale de la dégradation industrielle et commencé la marche en avant».

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ON EN PARLE
FONDS FRONTALIERS
Cette fois, la France a payé cash

Après la polémique de l'an dernier, la France a respecté cette fois ses engagements financiers, s'est réjoui hier le canton de Vaud. Paris a payé dans les délais 292 millions de francs d'impôts des frontaliers aux huit cantons proches ou limitrophes de la France. Pour Vaud, la rétrocession de 2013 se monte à quelque 93 millions de francs (+ 9 millions). La somme correspond à un taux de 4,5% de la masse salariale brute versée aux frontaliers travaillant dans les huit cantons concernés par l'accord de 1953. ● **ATS**

AFRIQUE
DU SUD
Maousse
diamant

Un diamant de 232,08 carats «d'une taille et d'une clarté exceptionnelles» a été découvert dans une mine sud-africaine proche de Pretoria, réputée pour ses pierres hors normes, a annoncé hier la société londonienne Petra Diamonds Cullinan, qui possède la mine depuis 2008. Le «caillou» qui entre dans la catégorie «D de type II», c'est-à-dire transparente ou incolore, et sans impureté mesurable. Le dernier diamant blanc vendu par la société, d'un poids de 507,3 carats, avait atteint le prix record de 35,3 millions de dollars en 2010. ● **LE FIGARO**



SP

LE CHIFFRE**1**

Comme le cas suspect d'Ebola enregistré dans le centre de l'Italie où une Nigérienne, rentrée récemment, a été hospitalisée hier avec des symptômes similaires à ceux du virus. Aucun cas d'Ebola n'a pour l'instant été confirmé en Italie. ● **ATS**



KEYSTONE

BERLIN
Chat
miraculé

Un chat retrouvé inconscient dans un appartement en feu de Berlin a été sauvé par les

pompier. Ils l'ont réanimé à l'aide d'un masque à oxygène pour enfants, a-t-on appris hier. L'incendie s'est déclaré lundi après-midi dans un logement de l'ouest de Berlin. Alertés par une voisine, les pompiers sont intervenus, découvrant dans le séjour deux chats et un lapin nain qu'ils ont immédiatement évacués, selon la police. L'incendie, dont l'origine n'a pas été précisée, n'a fait aucune victime ni blessé parmi les habitants de l'immeuble. ● **ATS**

L'indépendance de l'Écosse inquiète Londres



KEYSTONE

LIRE PAGE 19

RÉFÉRENDUM Les trois grands partis nationaux britanniques en proie à une extrême nervosité s'employaient hier à vendre leurs promesses d'autonomie accrue à l'Écosse. Leur espoir: enrayer la montée du «oui» au référendum d'indépendance du 18 septembre, désormais au coude-à-coude avec le «non». ●

FORMATION C'est la rentrée dans les 28 écoles professionnelles de Suisse romande.

La Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale veut faire sa place dans la recherche

La cloche a sonné pour 19 400 étudiants de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale. 28 écoles dans sept cantons, 63 filières dans des domaines comme la danse contemporaine, les systèmes industriels, la gestion de la nature ou la médiation des conflits familiaux: ce paquebot de la formation professionnelle annonce une hausse de ses effectifs de 3,5% pour cette rentrée. L'augmentation est plus marquée dans le secteur de l'économie et des services (+6,6%) et celui de l'ingénierie et de l'architecture (+4,3%). Une croissance qualifiée par la direction de l'école de «modérée», qui pose çà et là quelques problèmes, certains bâtiments arrivant à leurs limites de capacité.

Bonne situation
sur le marché du travail

Les chiffres les plus récents montrent que 96% des diplômés ont un emploi une année après leur diplôme, a par ailleurs indiqué la rectrice Luciana Vaccaro, qui faisait sa première rentrée depuis sa nomination à fin 2013.

Deux nouvelles filières, l'une en danse contemporaine, à Lausanne, et l'autre en ostéopathie, à Fribourg, viennent étoffer l'offre de formations. Elles sem-

blent avoir reçu bon accueil puisqu'elles ont fait l'objet chacune de plus d'une centaine de candidatures pour respectivement 12 et 30 places disponibles attribuées sur concours.

Bourse de recherche
appliquée en Valais

Principal défi à relever ces prochaines années: le soutien à la recherche appliquée. Il faut aller chercher des financements, notamment du Fonds national, dont les soutiens vont principalement à la recherche fondamentale. Luciana Vaccaro a expliqué que de nouveaux types d'aides seraient peut-être plus facilement accessibles à moyen terme, mais en attendant, la concurrence est rude. Cependant, sur les 5 bourses de professeur en recherche appliquée attribuées par le Fonds national, l'une est revenue à la HES-SO, puisque c'est le professeur de la HES du Valais Philippe Jacquod qui l'a obtenue.

Et c'est aussi sur le terrain international que la HES-SO a fort à faire. Notamment parce que beaucoup de ses étudiants souhaitent partir à l'étranger dans le cadre d'Erasmus. Après le 9 février, malgré un financement suisse assuré, les portes se sont un peu fermées. Du coup, la hausse de la mobilité prévue de



Étudiante au travail à la Haute Ecole Arc, au Locle. GUILLAUME PERRET

15% n'est plus envisageable. Un «énorme travail fourni par les écoles» a tout juste permis de maintenir le nombre de jeunes qui pourront partir. Les arrivées d'étudiants étrangers connaissent par contre une petite baisse. Les partenariats stratégiques

pour la recherche qui ont déjà été conclus pourront se poursuivre. Il y en a actuellement 31 dans le cadre du programme européen Horizon 2020. Par contre, il sera plus difficile d'obtenir des fonds pour la conduite de nouveaux projets. ● **LUC-OLIVIER ERARD**

«NOUS, C'EST L'ALLEMAND»

La HES-SO ne connaît pas «d'académisation» à marche forcée, selon ses dirigeants. Rectorat, recherche, bachelor: si le vocabulaire est commun avec les universités, les hautes écoles professionnelles gardent leurs spécificités. A commencer par la délivrance de titres en trois ans.

A quelques exceptions près (la danse, la musique), c'est dès le bachelor que les étudiants sont mûrs pour aller bosser. Les masters sont souvent entrepris après quelque temps de pratique. Si le niveau de la formation entreprise après un apprentissage doit s'élever, c'est que «les exigences du marché du travail sont plus élevées», explique Luciana Vaccaro. Petite pique à l'égard des académies, et notamment en réponse au président de l'EPFL Patrick Aebischer, plaidant récemment pour l'apprentissage généralisé de l'anglais: la rectrice a précisé qu'elle ne partageait pas ce souci anglophile. «La HES-SO soutient le bilinguisme. Dix-huit filières sont bilingues français-allemand, et 3 le sont avec l'anglais. Le marché du travail de nos diplômés est essentiellement suisse, c'est bien le français et l'allemand qui sont essentiels pour nos diplômés». ●

SANTÉ Mis sous pression par la prochaine votation sur la caisse publique, le Conseil national a donné son feu vert à loi sur la surveillance de l'assurance maladie. Seule l'UDC s'y oppose.

Les assureurs rendront des comptes

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

Le conseiller fédéral Alain Berset ne cache pas sa satisfaction. «Nous allons obtenir, avec cette loi, les outils qui nous manquaient», a-t-il déclaré hier, en sortant de la salle du Conseil national. Celui-ci venait d'adopter, par 139 voix contre 40 et huit abstentions, la loi sur la surveillance de l'assurance maladie. L'accouchement a été difficile. Dans un premier temps, le camp bourgeois avait tout fait pour éviter le joug de cette loi, qui serre la vis aux assureurs. Il a fallu la pression de la prochaine votation sur la caisse publique pour obtenir un revirement du centre droit. Aujourd'hui, l'opposition se résume à l'UDC et les divergences entre les Chambres devraient être éliminées au cours de la présente session. Celle-ci se terminera deux jours avant le scrutin du 28 septembre sur la caisse publique.

L'ancien chef du Département de l'intérieur Didier Burkhalter est à l'origine du projet, mais Alain Berset ne fait pas la fine bouche. Il défend avec conviction une réforme qui permettra d'éviter la répétition du scandale des primes excessives payées par les assurés de plusieurs cantons romands. «Aujourd'hui, il n'y a pas de base légale pour une surveillance efficace de l'assurance maladie de base», souligne-t-il. Cette situation entraîne une différence de traitement relevée par la rapporteuse de la commission, Isabelle Moret (PLR, VD): «La surveillance des assurances complémentaires, qui relève de la Finma (réd: autorité de surveillance des marchés financiers), est mieux outillée que celle de l'assurance de



La loi sur la surveillance de l'assurance maladie a passé la rampe, hier, au Conseil national. KEYSTONE

base, qui est du ressort de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce n'est pas normal.»

Une transparence à 75%

Cela va changer. Une fois la loi sous toit, l'OFSP pourra refuser l'approbation de primes qui ne correspondent pas aux coûts de la santé. Si les primes encaissées dans un canton sont malgré tout trop élevées, l'assureur pourra prévoir une compensation ultérieure. La formulation est moins impérative que celle du Conseil des Etats, mais ce compromis n'a pas été contesté.

Le Conseil national s'est aussi montré plus à l'écoute des assureurs sur un autre point: les caisses n'auront pas l'obligation de divulguer la rémunération et

le nom de de chaque membre du conseil d'administration. Elles pourront se contenter d'indiquer la rémunération la plus élevée, sans mention du nom. «C'est une transparence à 75%», déplore Alain Berset.

La majorité bourgeoise a aussi rejeté les amendements proposés par la gauche, comme la surveillance des groupes de caisses, l'interdiction de publier des primes avant leur approbation ou la fixation d'un écart de primes maximal de 20% entre les caisses d'un même canton. «Il est anormal que des primes varient du simple ou double pour des prestations identiques», affirme le socialiste valaisan Stéphane Rossini. Réponse de la démocrate-chrétienne argo-

vienne Ruth Humbel: «Les primes dépendent des coûts, pas de la politique.»

La majorité n'a pas davantage accepté de muscler les mesures contre le démarchage téléphonique. Elle s'est contentée de donner un cadre légal à un éventuel code de conduite de la branche. Un tel code avait été conclu en 2011, mais il a été annulé au début de cette année par la commission de la concurrence (Comco), qui y a vu un risque d'entrave à la concurrence.

Un pas en avant

Malgré ces revers, la gauche estime qu'un pas significatif a été accompli en faveur des assurés. «Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur tous les points, mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras», commente le socialiste fribourgeois Jean-François Steiert.

Au final, la seule perdante du débat est l'UDC, qui a lutté en vain contre un projet qu'elle assimile à une surréglementation. «Contrairement à d'autres, nous n'avons pas changé de ligne par opportunité politique», se défend l'UDC vaudois Guy Parmelin. Il n'en reste pas moins que l'affaire des primes excessives a creusé un Röstigraben entre les démocrates du centre. Aucun UDC romand n'a combattu la loi en votation finale. Soit ils se sont abstenus, soit ils n'ont pas participé au vote. ●



COMMENTAIRE
CHRISTIANE IMSAND
cimsand@arprese.ch

Qui surveille qui?

«Je te tiens, tu me tiens par la barbichette...» La compagne enfantine s'applique parfaitement au débat actuel sur l'assurance maladie. A moins de trois semaines de la votation sur la caisse publique, le subit empressement des partis bourgeois à renforcer la compensation des risques, à ristourner au moins partiellement les primes payées en trop et à adopter une loi sur la surveillance témoigne de leur respect craintif pour le projet soumis au peuple.

Malgré les sondages qui donnent l'initiative perdante, ils veulent mettre tous les atouts de leur côté. Ce n'est pas nouveau. Les initiatives ont toujours eu cet effet sur le débat public, de quelque côté qu'elles viennent.

Ainsi, le Parlement n'a cessé de durcir la loi sur l'asile sous la pression des initiatives UDC. A contrario, l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse, le 9 février, montre ce qui se passe quand le monde politique n'est pas capable de prendre les devants.

La pression de l'initiative socialiste a été décisive pour la loi sur la surveillance de l'assurance maladie. Même si le texte devait être encore édulcoré, la position des assurés sera renforcée d'une façon qui était encore impensable il y a quelques mois.

La prochaine publication des primes 2015 montrera sans doute à quel point c'est nécessaire. A cet égard, le Conseil fédéral la joue finaude. Le détail des primes sera connu peu avant la votation, donc trop tard pour que cela puisse avoir un véritable impact compte tenu du vote par correspondance. ●

KLOTEN

Oiseau dans un réacteur: avion de retour

Un avion de Swiss effectuant un vol Zurich - New York pour le compte de la compagnie Edelweiss Air a dû faire demi-tour peu après le décollage, hier matin. Un oiseau est à l'origine de l'incident. Il a terminé son vol dans l'un des réacteurs de cet A330 au moment du décollage.

Le pilote a alors constaté des vibrations suspectes au niveau du réacteur endommagé. Il a donc décidé de retourner à l'aéroport de Zurich, a indiqué un porte-parole d'Edelweiss Air. Il confirme l'information révélée par la station régionale Radio Argovia.

Plusieurs tours en l'air

Avant de ramener les 168 passagers et douze membres de l'équipage, l'avion a dû faire plusieurs tours au-dessus de l'Argovie afin de consommer assez de carburant pour pouvoir se poser. Les passagers ont ensuite été transférés sur d'autres vols, dans la mesure du possible. ● ATs

TESSIN

Fausse factures dans une clinique

Un médecin-chef est accusé d'avoir empoché 100 000 francs à la clinique locarnaise La Carità par le biais de fausses factures. Ce spécialiste de la chirurgie vasculaire est soupçonné de s'être fait rémunérer pour des opérations qu'il n'a pas effectuées lui-même. Le ministère public tessinois a ordonné une enquête et demandé au réseau hospitalier EOC («Ente ospedaliero cantonale») de lui fournir un rapport détaillé. EOC explique qu'il n'a pas transmis le cas au ministère public parce que, à aucun moment, la sécurité et la santé des patients ont été mises en danger. Le contrat avec le médecin-chef a cependant été résilié pour la fin 2014. ● ATs

ZURICH

Couple âgé attaqué chez lui

Un couple de retraités a été brutalement attaqué par un inconnu chez lui, à Zurich, lundi après-midi. La femme de 87 ans a été grièvement blessée. Son mari de 90 ans s'en est sorti sain et sauf. Il a pu avertir la police. Le malfaiteur s'est enfui avec plusieurs centaines de francs, un téléphone sans fil et une carte de crédit. Le truant a sonné à la porte de l'appartement du couple peu après midi. Lorsque la retraitée lui a ouvert, il l'a frappée de plusieurs coups de poing. Il a ensuite menacé le mari avec un couteau. ● ATs

ALIMENTATION

Trop sucrés, salés ou gras: pas de surtaxe

Alors que le surpoids gagne du terrain, les Suisses ne veulent pas d'interdiction ou de surtaxe sur les sodas ou les aliments trop sucrés, salés ou gras, selon un sondage GFS. Ils sont en revanche 58% à être favorables ou plutôt favorables à un étiquetage plus clair comme norme obligatoire. ● ATs

Propagande permise pour les caisses

Les assureurs maladie n'ont pas franchi la ligne rouge en pourfendant la caisse unique dans leurs publications. Le Tribunal fédéral (TF) a jugé qu'elles n'ont pas porté atteinte aux droits politiques. Il a débouté deux citoyens, un Bâlois et un Bernois. Tous deux avaient réagi après la parution d'articles et d'interviews dans les magazines de sept grandes caisses, entre janvier et juin derniers.

Selon le TF, qui tranche définitivement ce contentieux, les caisses-maladie peuvent s'immiscer dans le débat politique et défendre leurs intérêts avec des arguments objectifs pendant la campagne précédant la votation du 28 septembre.

La Haute Cour concède qu'une des publications visées par les plaintes était trop partielle et que l'on peut discuter de l'objectivité de certaines autres. Elle relève toutefois que «ces articles sont reconnaissables en tant que prises de position d'organisations touchées par l'initiative. Compte tenu du débat suscité par la caisse unique, auquel participent des acteurs politiques importants favorables à l'initiative, les propos litigieux, pris isolément ou dans leur ensemble, ne sont pas de nature à influencer de manière essentielle le résultat de la votation. Les partisans de la caisse unique disposaient d'assez de temps pour commenter ou rectifier les propos qu'ils considèrent comme fallacieux ou peu objectifs.» ● ATs

ABUS SEXUELS Le Tribunal fédéral désavoue le Tribunal cantonal de Saint-Gall.

Acquittement d'un beau-père indigne annulé

Le Tribunal fédéral (TF) a annulé l'acquittement d'un beau-père indigne. Il désavoue ainsi le Tribunal cantonal (TC) de Saint-Gall, qui avait écarté le témoignage d'un voisin de cet homme accusé d'avoir abusé de sa belle-fille, âgée de 12 ans au moment des faits.

Le voisin regardait par la fenêtre de sa cuisine lorsqu'il a vu le beau-père, tout juste vêtu d'un slip, qui était allongé sur le canapé du salon. Peu après, la belle-fille de 12 ans

s'est approchée et lui a fait une fellation.

Sur dénonciation du voisin, le beau-père avait été condamné pour actes d'ordre sexuel et contrainte sexuelle à une peine privative de liberté de deux ans avec sursis. En mars 2013, il avait été acquitté par le Tribunal cantonal saint-gallois.

Selon l'instance d'appel, une erreur du voisin ne pouvait être exclue. La belle-fille et la mère étaient en effet pratiquement de taille

identique, même si elles n'avaient pas la même couleur de cheveux.

La belle-fille avait nié

Le beau-père et sa femme avaient assuré qu'il y avait eu méprise et que c'était eux que le voisin avait vu pendant un de leurs ébats. La belle-fille avait elle aussi nié avoir eu des rapports sexuels avec son beau-père.

Dans un arrêt diffusé hier, le TF annule le verdict de culpabilité du TC de Saint-Gall, jugeant que le

doute n'est pas permis. C'est la version donnée par le voisin qui doit être retenue. Sa crédibilité ne peut être mise en doute.

Reconstitution

Lors d'une reconstitution faite avec deux policières, le témoin avait clairement distingué l'une de l'autre. Il a de plus toujours affirmé qu'il avait clairement reconnu l'enfant lors de la scène qu'il avait observée de sa fenêtre. ● ATs

ÉCOSSE Pour sauver le Royaume-Uni à huit jours du référendum, les dirigeants britanniques promettent plus d'autonomie à Edimbourg.

Vent de panique à Londres avant le référendum écossais

GLASGOW
FLORENTIN COLLOMP

Union nationale pour sauver le Royaume-Uni. Dans un geste symbolique fort, les trois leaders des principaux partis politiques britanniques doivent se rendre en Ecosse, aujourd'hui, pour mener campagne contre l'indépendance, à huit jours du référendum historique à l'issue de plus en plus incertaine. David Cameron, premier ministre conservateur, Nick Clegg, le vice-premier ministre libéral-démocrate, et le chef de l'opposition travailliste, Ed Miliband, ont décidé d'annuler la traditionnelle séance des questions au gouvernement à Westminster et d'oublier un temps leurs différends à huit mois des élections législatives.

«*Il y a une chose sur laquelle nous sommes d'accord, c'est que nous souhaitons passionnément que le Royaume-Uni ne se divise pas*», explique David Cameron. Preuve de son attachement, le premier ministre a levé le drapeau écossais de Saint-André au-dessus de Downing Street. Ed Miliband appelle toutes les communes anglaises à en faire autant.

Un sentiment d'urgence, pour ne pas dire de panique, s'est emparé de Westminster depuis le sondage YouGov du week-end donnant pour la première fois une



La frontière entre l'Angleterre et l'Ecosse deviendra-t-elle réelle? KEYSTONE

longueur d'avance (51% contre 49%) au oui à l'indépendance. Les deux camps sont au coude-à-coude, comme en atteste un autre sondage TNS, publié lundi soir, qui donne le oui et le non à 50-50 chez les électeurs ayant fait leur choix, avec encore 23% d'indécis. Pour faire basculer ces 600 000 voix qui feront la différence, les états-majors rivaux redoublent d'efforts.

Même Gordon Brown monte au créneau...

Les dirigeants écossais des trois partis nationaux se sont affichés ensemble à Edimbourg pour promettre aux Écossais «*le meilleur des deux mondes*», grâce à un projet d'autonomie renforcée du Parlement écossais, sorti du chapeau en catastrophe. C'est l'ancien premier ministre travailliste Gordon Brown, lui-même Écossais, qui est monté au front lundi pour proposer un calendrier accéléré de réforme constitutionnelle. Il promet que, dès le lendemain du référendum, le 19 septembre, en cas de victoire du non, une équipe multipartite se mettra au travail pour définir les pouvoirs qui seraient décentralisés. Un livre blanc serait publié à la fin novembre et un projet de loi serait prêt à la fin janvier.

Une telle réforme ne pourrait toutefois vraisemblablement pas être votée avant la fin de l'actuelle législature, en mai 2015. «*Nous apportons des certitudes face aux incertitudes offertes par Alex Salmond*», vante le député centriste Menzies Campbell. Imperturbable, le leader nationaliste écossais raille cette «*tentative de nous acheter après avoir essayé de nous faire peur. On assiste à la désintégration de la campagne du non, avec un non-projet de dernière minute qui n'apporte rien de nouveau*».

Après la justice, l'éducation et la santé, la décentralisation de nouvelles compétences au Parlement écossais était déjà à l'ordre du jour. Les trois partis britanniques sont d'accord sur le principe, mais divergent sur les modalités. Les plus en pointe, conservateurs et libéraux-démocrates, envisagent de confier à Edimbourg une large autonomie fiscale et budgétaire, tant sur l'administration des recettes que des dépenses. Plus réservés, les travaillistes évoquent une flexibilité portant sur 15% du budget national seulement. «*Rien de nouveau n'est mis sur la table. C'est trop peu, trop tard. Ce qui est proposé ne nous donnerait pas la possibilité de créer des emplois ou d'élire le gou-*

vernement que l'on veut. Nous voulons contrôler tous les leviers de notre politique économique pour répondre à nos besoins», dénonce Stuart Kirkpatrick, porte-parole de Yes Scotland, la campagne pour l'indépendance.

Mancœuvre risquée

Selon Charlie Jeffery, professeur de sciences politiques à l'université d'Edimbourg, «*au moins 70% des Écossais ne sont pas satisfaits du statu quo et souhaitent plus de pouvoirs locaux*». Mais, jusqu'à présent, cette question avait été écartée par David Cameron, qui avait refusé la requête d'Alex Salmond pour qu'une troisième option portant précisément là-dessus soit proposée au référendum. Avec cette initiative de dernière minute, les partis britanniques jettent leur va-tout dans la bataille en espérant pousser les Écossais à voter non pour obtenir plus. Pas sûr que le calcul fonctionne.

Les stratèges du Scottish National Party espèrent que cela se retourne au contraire contre la campagne du non, en provoquant un sursaut nationaliste chez les électeurs qui entendent manifester avant tout un rejet épidermique des choix politiques imposés de Londres. ● LE FIGARO

MOYEN-ORIENT

Branle-bas diplomatique

Staffan de Mistura, le nouvel émissaire de l'ONU pour la Syrie, est arrivé, hier, à Damas pour sa première visite dans le pays. Durant les trois jours qu'il passera en Syrie, Staffan de Mistura doit évoquer avec des responsables syriens «*les perspectives d'une solution*» au conflit multiforme qui ravage le pays depuis 2011, selon un journal syrien. Il rencontrera aussi des opposants de l'intérieur, tolérés par le régime.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a quitté Washington pour rejoindre Amman, puis Jeddah, en Arabie Saoudite. Il y rencontrera, demain, les chefs de la diplomatie des pays du Golfe, d'Irak, de Jordanie, d'Egypte et de Turquie.

Cette réunion est destinée à discuter de «*la question du terrorisme dans la région, des organisations extrémistes et des moyens de les combattre*», selon l'agence officielle saoudienne Spa. Elle se tiendra au lendemain de la présentation, aujourd'hui, à Washington, du «*plan d'action*» du président américain Barack Obama contre l'Etat islamique (EI).

Détermination arabe

Les pays de la Ligue arabe ont déjà affirmé, dimanche, leur détermination commune à «*affronter les groupes terroristes*», dont l'EI. Hier, l'Egypte a précisé soutenir «*politiquement*» Washington, tout en avertissant qu'une participation à des mesures sécuritaires devait «*se faire sous mandat de l'ONU et dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité*».

Plusieurs pays européens appuient aussi l'initiative américaine, dont la France. «*Il importe que cette coalition soit large*» et il est donc «*souhaitable que les pays arabes y contribuent*», a souligné son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Hollande en Irak

Dans la soirée, l'Elysée a annoncé l'organisation, lundi, à Paris, d'une conférence internationale sur la sécurité en Irak et la lutte contre l'EI. Ce sommet «*rassemblera les partenaires internationaux et régionaux qui adhèrent à cet objectif et contribuent à sa réalisation*», a ajouté la présidence française.

«*Dans la perspective de cette conférence*», le président François Hollande se rendra, vendredi, en



Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, rencontrera, demain, les chefs de la diplomatie des pays du Golfe, d'Irak, de Jordanie et de Turquie. KEYSTONE

Irak, ajoute l'Elysée. «*Il apportera aux autorités irakiennes le soutien de la France pour lutter efficacement contre les terroristes de Daech* (réf: l'acronyme arabe de l'EI), protéger les populations civiles et rétablir l'Etat de droit sur l'ensemble du territoire national.»

De nombreuses capitales, dont Washington et Téhéran, ont salué mardi l'étape importante que représente la formation d'un nouveau gouvernement d'union à Bagdad par le premier ministre Haïdar Al-Abadi. Durant sa tournée, John Kerry parlera également de «*la manière de soutenir davantage la sécurité et la stabilité*» de ce cabinet.

Nouvelles frappes

Sur le terrain, les avions américains poursuivent la campagne de frappes sur des positions de l'EI dans le nord de l'Irak. Ils l'ont élargi ces derniers jours à la province à majorité sunnite d'Al-Anbar (ouest), contrôlée partiellement par l'EI.

Dans la foulée, les forces irakiennes appuyées par des tribus sunnites ont lancé dans la zone une vaste offensive, notamment pour empêcher l'EI de prendre un barrage vital dans la région de Haditha.

Dans ce contexte, la Grande-Bretagne a annoncé, hier, l'envoi pour deux millions d'euros de mitrailleuses lourdes et de munitions aux forces kurdes d'Irak pour lutter contre les jihadistes.

La France, qui arme déjà les peshmergas kurdes, a quant à elle annoncé qu'elle allait acheminer dans les prochains jours 18 tonnes d'aide humanitaire à destination de l'Irak. ● ATS

LA BANQUE D'ANGLETERRE SE FAIT MENAÇANTE

Bien qu'il se défende de faire de la politique, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, a mis en garde l'Ecosse contre les conséquences monétaires d'une indépendance. Non seulement la livre n'aurait pas droit de cité dans le nouvel Etat, mais toute forme d'union monétaire lui serait refusée. «*L'union monétaire est incompatible avec la souveraineté*», a affirmé le banquier central britannique, lors d'un discours devant les syndicats britanniques, à Londres.

En janvier, Mark Carney avait indiqué qu'une union monétaire nécessiterait des accords fiscaux et financiers particuliers. A l'approche du référendum, il exclut cette hypothèse, un revers de taille pour les indépendantistes. ●

MALAYSIA AIRLINES

Boeing abattu par de nombreux projectiles

Le vol MH17 de la Malaysia Airlines qui s'est écrasé le 17 juillet en Ukraine a été touché par «*un grand nombre d'objets dotés d'une énergie forte*», selon l'agence de sécurité aérienne néerlandaise. Accusés par les Occidentaux et Kiev, les rebelles prorusses ont nié disposer d'armes si sophistiquées. Le rapport assure que le vol de l'avion, qui assurait la liaison Amsterdam-Kuala Lumpur, s'est déroulé «*comme prévu*» avant de prendre fin «*de manière abrupte*» quelques heures plus tard. Cette déclaration accrédite la thèse d'un tir de missile sans la mentionner. ● ATS

BANDE DE GAZA

Appel de 427 millions d'euros pour l'aide humanitaire d'urgence



KEYSTONE

L'Autorité palestinienne et les Nations unies ont lancé, hier, un appel pour récolter 427 millions d'euros (515 millions de francs) pour l'aide humanitaire d'urgence aux civils touchés par le conflit à Gaza. Une conférence internationale de donateurs doit avoir lieu en octobre au Caire. Evoquant des destructions «*sans précédent*» à Gaza, le coordinateur des opérations humanitaires de l'ONU dans la bande de Gaza, James Rawley, a prévenu que «*la crise est loin d'être finie*» lors d'une conférence de presse conjointe à Ramallah avec le ministre palestinien de l'Economie, Mohammad Moustapha. Les 427 millions d'euros «*ne suffiront que pour quelques mois et ne sont pas une solution*», a poursuivi James Rawley. «*Il faut des changements drastiques dans la bande de Gaza. Avant toute chose, un cessez-le-feu continu, une levée totale du blocus et une solution politique.*» ● ATS

INTERNET

La Turquie renforce encore son contrôle

Le Parlement turc a adopté, lundi soir, une loi renforçant le contrôle d'internet par l'autorité des télécoms. Le texte étoffe une législation qui facilite déjà le blocage de pages web par les autorités sans décision de justice préalable. La loi permet à l'autorité des télécoms TIB de bloquer tout site pour des questions «*de sécurité nationale, de restauration de l'ordre public et de prévention des crimes*» et donne aussi à TIB, qui dépend des services du premier ministre, accès à l'historique de navigation d'un internaute sans l'aval d'un tribunal. ● ATS

EN IMAGE



KEYSTONE

EBOLA

Difficile de s'organiser... Les pays africains en proie à l'épidémie Ebola tentaient, hier, de s'organiser pour «*freiner la transmission*» de la maladie, première étape dans la «*guerre contre le virus*», selon l'Organisation mondiale de la santé. Celle-ci a reconnu qu'il serait irréaliste de vouloir arrêter la propagation de la maladie dans les zones où le nombre de cas «*augmente exponentiellement*». Comme ici au Liberia, où les services sanitaires tentent de désinfecter un taxi. ● ATS

ENQUÊTE Difficile de trouver un mobile respectueux de l'environnement et socialement responsable.

La fabrication des téléphones portables reste éthiquement problématique

Mépris des droits du travail, pollution de l'environnement et financement des conflits armés: la production des ordinateurs et téléphones portables reste problématique. C'est le constat de la première enquête menée par Action de Carême et Pain pour le prochain, qui ont passé au crible les principales marques du secteur à la lumière de critères éthiques et écologiques.

Pain pour le prochain et Action de Carême ont présenté un premier guide d'achat éthique à l'attention des consommateurs, à l'occasion d'une conférence de presse à Berne intitulée «*Quel sang y a-t-il dans nos ordinateurs et nos portables?*»

Premier constat, il n'existe aucun produit électronique «*qui ne soit pas entaché de sang*», a affirmé d'emblée Daniela Renaud, responsable de la campagne «*Haute technologie – pas de droits*» menée par les deux ONG.

Samsung et Sony insuffisants

L'enquête menée révèle toutefois que la plupart des marques ont commencé à modifier leur comportement et à prendre des mesures en vue d'améliorer les conditions de production de leurs appareils. Elles accordent notamment davantage d'attention aux questions environnementales. Le bilan est beaucoup moins satisfaisant s'agissant des

A elle seule, l'administration fédérale a dépensé en 2012 environ 770 millions de francs en appareils électroniques.



Les fabricants de téléphones sont régulièrement pointés du doigt pour leurs mauvaises pratiques. L'origine des minerais, les conditions de travail dans les usines font partie des critiques les plus récurrentes. KEYSTONE

conditions de travail dans les usines, notamment asiatiques.

Le guide d'achat éthique ainsi proposé par les deux organisations donne les résultats suivants: HP et Nokia sont sur le bon chemin, le bilan est moyen pour Apple et Dell, insuffisant pour Acer, Lenovo, Samsung et Sony et inacceptable pour Asus et HTC.

Consommateurs et pouvoirs publics ont un rôle à jouer

Les consommateurs peuvent peser de tout leur poids pour pousser les entreprises vers davantage d'éthique, a souligné Mme Renaud. Pour les seuls

smartphones, les particuliers dépensent environ 925 millions de francs par an en Suisse.

Confédération, cantons et communes sont également appelés à choisir les «bons» fabricants. A elle seule, l'administration fédérale a dépensé en 2012 environ 770 millions de francs en appareils électroniques. Les deux ONG demandent que des critères contraignants soient inscrits dans la Loi fédérale sur les marchés publics.

Premier maillon: la RDC

Premier maillon de la chaîne de production: l'extraction des matières premières qui composent la plupart de nos télépho-

nes portables et ordinateurs en République démocratique du Congo (RDC). Une guerre civile fait rage depuis dix ans dans l'est du pays. «*Tant les insurgés que l'armée contrôlent les mines et empochent les recettes de la vente des minerais qui en sont extraits, au détriment de la population autochtone*», a expliqué Mgr Fridolin Ambongo, évêque et président de la commission épiscopale sur les ressources naturelles. «*La cassitérite, par exemple, est envoyée directement par avion au Rwanda.*»

Même les grandes entreprises, dont l'helvétique Glencore, qui ont signé un contrat avec le gouvernement et devraient payer

une redevance de 5% à l'Etat «*trouvent toutes sortes de moyens pour ne rien verser*». Par exemple «*en présentant chaque année des comptes déficitaires*». Elles profitent aussi de la corruption des autorités.

Quelques signes d'espoir quand même. «*Deux tiers des mines ne sont plus aux mains des bandes armées dans l'est*», constate Mgr Ambongo. Le boycott n'est pas une solution, selon lui. «*Il faut un cadre juridique international permettant une exploitation légale.*»

Asie pointée du doigt

En Extrême-Orient, l'exploitation et l'absence de droits règnent dans les usines: les ouvriers travaillent jusqu'à 14h par jour dans des environnements souvent toxiques et pour des salaires ne permettant pas de vivre. Aucune des cinq usines examinées ne respecte la limite de 36 heures supplémentaires par mois fixée par le droit du travail chinois. Les employés travaillent de 8h à 22h chaque jour et n'ont que rarement droit à un jour de congé en haute saison.

Les usines ont aussi massivement recours aux travailleurs intérimaires (jusqu'à 90%, contre 10% prévus par la loi), généralement moins bien rémunérés et souvent privés des avantages des travailleurs réguliers.

La Suisse n'en fait pas assez

La Suisse joue elle un rôle important dans le négoce international des matières premières: une tonne sur cinq au moins de l'ensemble de ces matières est négociée par des entreprises helvétiques.

Les ONG déplorent dans ce contexte que le Conseil fédéral juge qu'un durcissement de la législation sur ce négoce n'est pas nécessaire et privilégie les mesures volontaires. Elles l'exhortent à assumer davantage ses responsabilités. ● ATS

AUSTRALIE Un nageur victime d'un requin

Un baigneur a trouvé la mort hier près d'une plage populaire de l'est de l'Australie après avoir vraisemblablement subi une attaque de requin. La victime, âgée d'une quarantaine d'années, a été découverte flottant dans l'eau avec une morsure à la jambe, à Byron Bay. Un médecin, qui se trouvait sur la plage au moment du drame, a tenté en vain de le sauver. Le précédent accident mortel est survenu en avril lorsqu'une femme avait été emportée par un requin sur la côte sud-est de l'Australie. Seuls son bonnet de bain et ses lunettes de natation avaient été retrouvés. ● ATS

ARGOVIE Le wagon d'une rame RER prend feu

Un train RER a pris feu hier matin vers 7h à Wohlen (AG). Les flammes ont pris dans les toilettes de la voiture centrale pour des raisons encore inconnues. Une enquête a été ouverte. Peu avant l'entrée en gare, le conducteur de la motrice a constaté un dégagement de fumée et des flammes provenant d'un wagon. Il a alors arrêté le convoi et constaté qu'aucun passager ne se trouvait plus dans ce wagon, les usagers s'étant réfugiés dans d'autres voitures. Les pompiers de Wohlen et des CFF ont éteint le feu, une fois le courant coupé sur la ligne ferroviaire. Aucun train n'a circulé entre Lenzburg (AG) et Rotkreuz (ZG) durant l'intervention. Le trafic a repris vers 8h30. ● ATS

FRIBOURG Grosse dispute sur un parking

Deux hommes en sont venus aux mains hier matin sur le parking d'une station-service de Marly (FR). Un problème de circulation est à l'origine de la dispute, a précisé hier la Police cantonale fribourgeoise. Les deux individus, âgés de 38 et 64 ans, se sont injuriés. L'aîné aurait empoigné et menacé son interlocuteur, qui aurait alors pulvérisé du spray au poivre contre le sexagénaire avant de partir à pied. L'homme de 38 ans a été interpellé à son domicile, où deux sprays au poivre ont été retrouvés. Les deux individus ont déposé plainte. ● ATS

EN IMAGE



ÉTATS-UNIS
Des trombes d'eau s'abattent sur les terres arides
En proie à une sécheresse historique, le sud-ouest des Etats-Unis fait désormais face à des pluies torrentielles. Ces inondations ont ravagé les états de Californie, du Nevada et de l'Arizona, entraînant la mort d'au moins deux personnes. ● LE FIGARO

CIRCULATION Auto, deux-roues, piétons... le bilan semestriel des routes suisses.

Moins de morts, mais plus de blessés

Durant les six premiers mois de l'année, le nombre de morts sur les routes suisses a légèrement diminué. Celui des blessés graves s'affiche à la hausse. Avec 115 décès contre 123 en 2013, le recul est de 7%. L'influence de la vitesse et de l'alcool est en diminution.

Le nombre des personnes grièvement blessées s'élève à 1911, soit 182 de plus (+11%) que durant la première moitié de l'année passée, a indiqué hier l'Office fédéral des routes (Ofrou). Parmi les passagers de voiture, tant le nombre de personnes décédées (45/-20%) que celui des personnes grièvement blessées (463/-9%) accusent une baisse.

La tendance est inverse pour les conducteurs de deux-roues,



Les résultats définitifs seront publiés au printemps 2015. DAVID MARCHON

où une augmentation est enregistrée dans les deux catégories d'accidents. Cette évolution est

très marquée pour les cyclistes, avec une hausse de 51% du nombre de blessés graves (411 contre 272 en 2013).

Quant aux décès, leur nombre a presque doublé, passant de 8 à 15. Une hausse moins prononcée est aussi constatée chez les motards. Le nombre de tués est passé de 23 à 29 (+26%) et celui des blessés graves de 479 à 538 (+12%).

Plancher historique

Chez les piétons, le nombre de morts et de blessés graves a reculé. Durant les six premiers mois de 2014, 15 piétons ont perdu la vie, contre 25 pour la même période de 2013 (-40%).

Il s'agit d'un nouveau plancher historique. Le nombre de pié-

tons grièvement blessés est resté stable, avec 320 cas, contre 325 en 2013.

L'influence de la vitesse et de l'alcool dans les accidents est à la baisse. Parmi les accidents mortels, 12 (-48%) sont imputables à une vitesse excessive, et 13 (-35%) à l'alcool. Pour les blessés graves, l'influence de la vitesse est en recul de 5% (246 accidents) et celle de l'alcool de 8% (158 accidents).

Selon l'Ofrou, la tendance s'expliquerait par deux types de mesures: les deux premiers programmes «Via sicura» concernant les chauffards, et, l'interdiction de circuler sous l'influence de l'alcool pour les nouveaux conducteurs et les chauffeurs professionnels. ● ATS

AVIS DIVERS

NOUVELLE RENAULT
TWINGO
AGILE DE CORPS
ET D'ESPRIT



VENEZ FÊTER SA GRANDE PREMIÈRE
JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE*!



Pendant les semaines Star, profitez d'offres exceptionnelles sur tous les modèles et participez à notre grand concours. Nous nous réjouissons de votre présence!

* Informations plus détaillées sur www.renault-stars.ch

La Chaux-de-Fonds: Garage Cassi et Imhof SA, 032 926 88 44 • **Les Genevez:** Garage J.F. Boillat, 032 484 93 31 • **Le Locle:** Garage Cuenot Sàrl, 032 931 12 30
Saignelégier: Garage Erard SA, 032 951 11 41

Trouvé appartement & déménageurs

Pour vos offres privées, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus concis. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.

Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce. www.publicitas.ch



2 ROUES
publicité



Promo d'automne...



SHARK
Speed-R Wingo
Calotte multi-fibre
Ecran clair anti-buée
Pare-soleil intégré
Intérieur démontable
499.- 349.-



BERING Poseidon GTX
Membrane imperméable et respirante GORE-TEX
Doublure Primaloft, chaude
Renfort paume
Serrage poignet par velcro 499.- 99.-



Moto Boutique
www.motoboutiquecoulon.ch
Rte de Neuchâtel 35b 2034 Peseux
Tél. 032 732 16 46




Honda CB500F - Fr. 7100.-

Offre spéciale:
Fr. 400.- de rabais pour les élèves conducteurs



ABS



HONDA PCX 125
Fr. 3640.-

YAMAHA VITY 125
Leasing avantageux



Fr. 2480.-

**Exposition permanente - Grand choix
Plus de 100 motos en stock**

Maison Cordey SA
LE CENTRE DES VÉHICULES À DEUX ROUES
Ecluse 47-49 Neuchâtel
Tél. 032 725 34 27 cordeysa@sunrise.ch

Cherchez le mot caché!

Arbre, un mot de 9 lettres

La solution de la grille se trouve en page 31

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

L	R	E	T	F	A	C	B	E	D	E	V	O	I	R
I	A	E	S	O	E	F	R	A	V	A	G	E	N	N
T	A	N	M	I	E	L	O	S	S	I	R	A	O	G
R	N	R	C	R	O	A	U	T	K	L	C	D	R	R
E	N	E	B	E	A	N	E	D	A	O	N	A	I	O
R	E	L	M	A	R	C	O	N	I	I	R	S	V	T
R	Z	I	E	I	E	M	A	N	D	R	T	M	A	T
A	O	T	R	X	C	P	A	V	O	K	A	N	E	E
N	C	U	E	J	E	M	E	L	K	A	A	M	E	T
M	O	R	P	A	N	L	M	T	T	K	M	A	I	K
C	P	X	P	I	S	E	F	A	I	A	E	J	I	E
R	A	Y	A	G	E	E	G	E	G	T	I	E	R	S
A	Y	Z	N	L	R	R	E	N	R	O	B	S	R	R
N	E	E	N	E	K	A	U	O	O	E	T	T	E	O
Z	R	E	I	T	E	M	F	Z	N	S	Z	E	S	T

- | | | | |
|--|--|--|-------------------------------|
| A Aigle
Akène
Aviron | K Kakatoès
Kentia
Klaxon
Kodiak | O Orage
Ormet | T Tigron
Torse |
| B Borner | L Lancer | P Petit | V Vacarme |
| C Cafter
Ciment
Copayer
Courir | M Magnum
Magot
Majesté
Maltaise
Manioc
Marconi
Métier | R Ramie
Ranz
Ravage
Rayage
Recenser
Réflexe
Ridule
Rissole
Roupie
Rutiler
Songe | Z Zain
Zest
Zone |
| D Devoir
Dindon | N Napper
Narrer
Nez | S Tiers | |
| E Ebène | | | |
| F Flanc
Foire
Forte | | | |
| G Grotte | | | |
| J Jeu | | | |

OFFRES D'EMPLOI

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE A GENEVE
**SPECIALISE DANS LES MONTRES
ET LES BIJOUX**
CHERCHE

PHOTOGRAPHE

Profil demandé:

- Photographe spécialisé dans la prise de vue de montres et de bijoux.
- Photographe avec de bonnes capacités créatives, un bon esprit d'équipe ainsi qu'une grande autonomie.
- Photographe à l'aise avec les outils informatiques et la prise de vue numérique, qui soit au bénéfice d'un **diplôme** ou d'une expérience concrète dans le domaine de la **photographie horlogère**.

Nous vous offrons un cadre de travail agréable, une rémunération attractive et de la souplesse dans le temps de travail.

Nous attendons votre dossier complet avec vos images d'horlogerie-joaillerie et une photographie par email: admin@diode.ch ou par courrier à l'adresse suivante: Studio Diode, Rue du Diorama 3bis, 1204 Genève.

Seuls les dossiers répondant aux critères seront pris en considération.
CONTACT: Denis Hayoun, E-mail: admin@diode.ch

GARAGE DES 3 ROIS SA

Afin de compléter notre effectif dans notre concession de La Chaux-de-Fonds, nous sommes à la recherche d'un:

Mécanicien/Mécatronicien d'automobile 100% (H/F)

Vos missions principales:

- Entretien des véhicules;
- Diagnostic des pannes;
- Réparation des véhicules.

Votre profil:

- CFC de mécatronicien automobile;
- Quelques années d'expérience;
- Désireux d'acquérir de nouvelles connaissances.

Date d'entrée: A convenir

Intéressé(e) ? Nous vous invitons alors à nous faire parvenir votre dossier de candidature complet (offre de service, CV, copies de certificats de travail et diplômes) à:

Garage des 3 Rois SA
Eplatures 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds

AVIS DIVERS

Entreprise forestière Yves Vuille

ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉ

Taille d'arbres
Taille de haies
Abattage d'arbres
Coupe de bois
Gérance de forêts
Vente de bois de feu



Tél. 032 431 26 12 OU 074 637 84 13

NE MÉLANGEZ JAMAIS ALCOOL ET MÉDICAMENTS



UN CONSEIL DE  ADDICTION | SUISSE



Urbain et élégant, le nouveau Piaggio MP3 500 LT est le premier scooter à disposer d'un ABS et d'un système antipatinage de série. PIAGGIO-SP

PIAGGIO MP3 500 LT ABS/ASR Un meilleur confort et une sécurité accrue grâce à un antipatinage. Une plateforme multimédia le rend aussi plus techno.

Ménage à trois à l'italienne

CHRISTOPHE DÉTRAZ

Les 150 000 exemplaires vendus à ce jour en témoignent. Depuis 2006, lorsque Piaggio débarquait avec ce drôle d'engin muni d'un train avant double, le coup de tonnerre fut retentissant et le succès immédiat. Une déferlante qui s'est manifestée particulièrement en France, où la moitié de cette production a trouvé preneur. Un succès qui fait des émules. L'engouement pour cet «extraterrestre» a fait naître tout logiquement une concurrence. Sur ce marché attractif, on retrouve Quadro, un autre fabricant italien, Peugeot avec son Metropolis 400i et Yamaha, qui propose cette année le Tricity 125 (voir ci-dessous), très abordable en termes de prix.

L'inventeur de ce véhicule à trois roues qualifié de révolution-

naire a donc revu sa copie déjà très soignée en améliorant tous ses standards de référence comme ceux du design et du confort. Le passager dispose maintenant d'un plus grand espace pour s'asseoir. Quant au pilote, il bénéficie d'une nette amélioration dans sa liberté de mouvements. Et les deux ont désormais la possibilité de ranger leurs casques intégraux à l'intérieur de la selle. Le look du MP3 500 LT a aussi subi des «aménagements». La face avant est devenue plus agressive, donc plus sportive, tandis que la partie arrière s'affine en reprenant des traits du scooter amiral X10 de la marque. La nouvelle ergonomie du MP3 passe aussi par une meilleure lisibilité du superbe tableau de bord.

Essayé dans le flux du trafic parisien, le nouveau MP3 500 LT li-

vre immédiatement le bien-fondé de la refonte du châssis et de la rigidité accrue du cadre.

Les roues aussi ont changé de dimensions. A l'avant, elles passent à 13 pouces, contre 12 sur les modèles précédents. Un système d'antipatinage couplé à un ABS précis et performant assure une plus grande sécurité lors des accélérations, des prises d'angle sur des revêtements humides ou pavés. Côté moteur, ce 500 cm³ de 40 chevaux aux accélérations franches et à la belle allonge s'équipe d'un système d'accélérateur électronique «Ride by Wire», qui permet de choisir entre deux cartographies d'injection, dont l'une, éco, fera gagner 15% de consommation de carburant. Et le principe du trois-roues qui met d'abord en avant la possibilité de rester les pieds au plan-

cher lorsque le scooter est arrêté prend alors tout son sens. Il faut juste en prendre le coup!

Dès la vitesse de 4 km/h atteinte, une pression du pouce gauche sur un bouton magique permet de bloquer le train avant tout en freinant bien sûr. La seule difficulté de l'exercice étant de rester bien en ligne. Pour les fans de techno, Piaggio propose sur son MP3 une plate-forme multimédia iOS et Android permettant de connecter un smartphone. Ce dernier fait office de deuxième tableau de bord, de GPS et permet d'enregistrer un grand nombre de données pouvant être téléchargées et analysées à la maison. Prix: 10 595 francs. ●

INFO+

Plus de renseignements sur www.piaggio.ch

DUCATI MONSTER 821

Puissance et charisme au rendez-vous

Quelques mois après avoir retravaillé son gros Monster (1200 cm³) à la manière forte, Ducati s'est attaqué au «petit» et a créé le 821 cm³. Dans la famille, cette moto est censée représenter l'entrée de gamme, à côté des 1200 et 1200 S, et remplacer à terme les derniers exemplaires à moteur refroidi par air, soit la 696 et la 796. La nouveauté fondamentale de la 821 est en effet son bloc moteur refroidi par liquide, issu des modèles Hypermotard de 2013. Il s'agit du Testastretta 11° développant 112 chevaux. Le Monster 821 hérite aussi du châssis et de l'esthétique du 1200 à quelques détails près. Le cadet adopte aussi le Ducati Safety Pack (ABS, antipatinage et Ride by Wire).

Pour résumer, on précise qu'il est évidemment moins puissant que son aînée mais bien «velu» pour un mid-size, que son bras oscillant est double au lieu d'être un monobras, que ses suspensions sont plus basiques et moins réglables, et que son cockpit offre

un écran noir et blanc au lieu de l'exemplaire sophistiqué en couleur de la 1200, et qu'il est bien sûr moins cher (11 990 fr.) que sa grande sœur.

Le bicylindre de 821 centimètres cubes est en fait plus exploitable sur route que son équivalent en 1200 cc. Les rapports de vitesse sont d'ailleurs étalés différemment. Le pneu arrière un rien plus petit autorise une meilleure agilité.

Côté poids, c'est à peu près identique. Mais le résultat, c'est qu'on souffre nettement moins en ville et qu'on s'amuse comme un fou sur les cols et en campagne. La puissance et le couple sont plus que suffisants pour cela, et la partie cycle reste impériale, digérant la plupart des bosses tout en fournissant une bonne précision de placement et une grande stabilité. ● CDE

INFO

Plus de renseignements sur www.ducati.ch



Un style intemporel savamment retravaillé confère toujours une impression de force brutale, de robustesse et de fiabilité. DUCATI-SP

YAMAHA TRICITY 125 Le géant japonais sort son trois-roues.

Fun et sécurité pour tous

Les scooters à trois roues ont l'air de séduire de nouveaux constructeurs. Le Japonais Yamaha en administre la preuve avec le Tricity, un véhicule dont les deux roues avant s'inclinent de concert en virage, comme sur un Piaggio MP3 ou un Peugeot Metropolis. Mais le Yamaha, doté d'un «petit» moteur de 125 centimètres cubes, est nettement plus léger et son train avant plus compact. Yamaha a voulu conserver une tenue de route proche de celle d'un scooter traditionnel, tout en jouant de la roue supplémentaire pour ajouter juste ce qu'il faut de sentiment de sécurité au guidon. On note au passage qu'il n'est pas possible de «bloquer» ce train avant à l'arrêt, contrairement aux Piaggio et Peugeot. On pose donc au moins un pied dès qu'on s'arrête.

Et, son propulseur, bien que ne dépassant que de peu les 11 chevaux, est brillant en ville, et n'est pas ridicule non plus une fois sorti du trafic urbain. Le Tricity 125 est un peu plus stable à basse vitesse qu'un scooter urbain classique, et tout aussi vif dans



Le Yamaha Tricity 125 est une alternative pratique, agréable et surtout abordable. YAMAHA-SP

les changements de directions. La position de conduite est droite, relax, avec le guidon bien placé. On peut bouger sur la selle épaisse, mais il ne faut pas se poster trop en avant, car la forme légèrement plus large empêche aux courtes jambes de bien poser les pieds à terre.

Le coffre sous la selle, de 20 litres de contenance, peut engouffrer un casque intégral sans problème, et il existe un crochet où suspendre un autre casque ou

un panier à commissions devant le pilote, le tout aidé par la plateforme bien plate sur toute la largeur du scooter.

Cet engin d'un genre nouveau va-t-il rencontrer son public en Suisse, où les trois-roues inclinables n'ont jamais eu le même succès qu'ailleurs en Europe, au prix serré de 4590 francs. ● CDE

INFO+

Plus de renseignements sur www.yamaha-motor.ch

BMW R NINET La marque propose un roadster très séduisant.

Beau bijou au caractère viril

Pour fêter ses 90 ans, la marque allemande sort un roadster qui fera date! La surprise est de taille patron, tant le style de l'engin ne ressemble en rien aux standards esthétiques «à l'allemande» vus par le passé. Une base haut de gamme prête à être customisée au gré des inspirations. Le choix des matériaux et des finitions impeccables. La fourche est empruntée à la sportive S 1000 RR. On admirera aussi les flancs de réservoir en alu brossé. Beau, l'engin!

Sur la NineT, pas de contrôle de traction, de suspensions électroniques, de système d'Infotainment sophistiqué. Et encore moins de valises latérales ou de pare-brise électrique. Seulement du néo-classique pur jus. La Nine T a été conçue dès le départ pour être facilement modifiable et adaptable. On peut par exemple rendre la selle monoplace et changer la hauteur du pot d'échappement. Les fabricants d'accessoires s'en donneront à cœur joie!

Côté moteur, la NineT est équipée du dernier Boxer refroidi par air et par huile de la

famille, hérité de la R 1200 R. Ce Boxer air-cooled pousse fort. On peut jouer sur le couple entre 2000 et 4000 tours par minute, ou on peut jouer l'allonge jusqu'à 7000-8000 tours, dans un grondement rauque superbe dispensé par une ligne d'échappement Akrapovic de série qui laisse parler les sonorités craquantes du bicylindre.

Avec son freinage puissant et bien dosable, la NineT a tout de

même besoin d'être «forcée» lorsqu'il s'agit de bien l'inscrire en courbes serrées. Ceci, afin de vaincre l'inertie de la machine. La conduite de la R NineT est à la demande. Tantôt relax ou à la limite du sportif, le choix se fait toujours dans le confort, au prix de 16 900 francs. ● CDE

INFO

Plus de renseignements sur www.bmwmotorrad.ch



Une superbe esthétique prête à être revue par les soins du propriétaire. BMW-SP



FOOTBALL

Pas de panique dans le camp suisse

La défaite face à l'Angleterre n'alarme pas trop Vladimir Petkovic et les joueurs de l'équipe de Suisse.

PAGE 25

SPORTS

TENNIS Roger Federer et Stan Wawrinka ne veulent pas verser dans l'euphorie.

La Suisse se méfie de son statut

GENÈVE
CHRISTOPHE SPAHR

Une marche. La Suisse n'a plus qu'une – petite – marche à franchir avant de disputer la deuxième finale de son histoire en Coupe Davis. Vingt-deux ans après la défaite de Forth Worth. En 1992, en demi-finale, elle s'était d'abord baladée face au Brésil. A Palexpo. Et devant 18 000 spectateurs. Déjà. Le parallèle ne s'arrête pas là. La Suisse sera autant favorite dès vendredi face à l'Italie qu'elle l'était alors face aux Sud-Américains. Les Italiens le savent. Les observateurs y adhèrent. Mais les Suisses, eux, se méfient.

« Je n'ai aucun problème à me projeter aussi vite en Coupe Davis. »

STAN WAWRINKA
NO 2 SUISSE

« A l'intérieur du groupe, nous savons qu'aucune rencontre n'est facile », prévient Roger Federer. « La presse a vite fait de nous voir au tour suivant. De notre côté, nous ne nous laisserons pas avoir par cette euphorie. Chaque match est important. Il nécessite une préparation et une concentration adéquates. »

Roger Federer et encore moins Stan Wawrinka, rapport à ses deux premiers matches compliqués, n'ont oublié qu'ils avaient le même statut face au Kazakhstan. Qu'ils étaient aussi donnés largement favoris. Et qu'ils avaient failli trébucher. Après tout, la Suisse n'était-elle pas menée 1-2 après la deuxième journée par un adversaire plus modeste encore que l'Italie? « Nous en retiendrons une certaine expérience », relève l'ex-numéro un mondial. « Nous avons vécu des moments difficiles. »

« Le plus vite possible »

Stan Wawrinka était revenu de très loin. « Même menés, nous n'avions jamais paniqué », rappelle-t-il. « Nous étions restés calmes et sereins. Le point, c'est le dimanche soir qu'on le fait. Jusque-là, on garde notre ligne de conduite. »

« Le but, c'est de gagner », renchérit Roger Federer. « Si on est à nouveau menés 1-2 et qu'on s'impose 3-2, nous ne ferons pas la fine bouche. Mais l'objectif, je vous l'accorde, est de faire la course en tête et de finir le plus vite possible. »

En fait, l'une des difficultés auxquelles seront confrontés Roger Federer et Stan Wawrinka, dans deux jours, sera de « zapper » New York, son Grand Chelem et ses rêves non aboutis. L'un et l'autre aspiraient à disputer la finale, sinon à brandir le trophée. « Pour moi, ça ne pose aucun problème », assure le Vaudois. « J'ai toujours du plaisir à retrouver cette compétition. Dans l'équipe, on est tous des potes. »

« Timing parfait »

Stan Wawrinka a quitté New York vendredi. Il a rejoint le domicile familial samedi, a fait un crochet à Palexpo lundi avant d'y revenir, définitivement



Roger Federer le capitaine Séverin Lüthi et ses coéquipiers de Coupe Davis avec plaisir. KEYSTONE

cette fois, hier matin. « Mentalement, je n'ai aucune difficulté à sortir d'un Grand Chelem pour me projeter, aussi vite, en Coupe Davis. » Roger Federer ne dit pas le contraire. « Je suis très content d'enchaîner parce que je vis une année très excitante. Je suis sur une bonne lancée. Je suis prêt, l'équipe est prête. Le timing est parfait. »

Le Bâlois ne sera pas dépaycé par l'atmosphère. A New York, il avait évolué dans le plus grand stade du monde. « Et ici, avec 18 000 spectateurs annoncés, ce sera le deuxième plus

grand », sourit-il. « C'est mieux qu'à Indian Wells et ses 17 000 sièges. C'est particulier. Mais c'est surtout très cool. »

Fognini et Seppi en simple?

Il reste donc une marche à franchir. L'Italie, en l'occurrence. A défaut de posséder de vrais champions, de vainqueurs potentiels en Grand Chelem, l'équipe est équilibrée avec quatre joueurs parmi le top 80 mondial. Fabio Fognini, aussi fantasque que talentueux, est le leader naturel, un titulaire incontournable. Derrière, le capi-

taine Corrado Barazzutti dispose de plusieurs cartes. Encore que cette année, il a toujours sollicité Andreas Seppi (ATP 48) en numéro deux. Batu lors de ses deux premières rencontres, face à l'Argentine et devant Andy Murray, il avait apporté le point décisif face à James Ward. Sans trembler. Le Britannique n'est toutefois pas une référence sur terre battue.

Les chiffres plaident donc largement en faveur de la Suisse, elle qui dispose de deux joueurs dans le top 4. Or, Fabio Fognini et Andreas Seppi ont

affronté douze joueurs du top 10 en 2014. Ils ont concédé onze défaites... Le seul succès, signé Fognini, l'a été dans le cadre de la Coupe Davis et face à un bien pâle Andy Murray. « C'est vrai, tout parle en notre faveur », conclut Roger Federer. « Nous avons la surface, les conditions de l'indoor, le public. Mais ces atouts ne nous garantissent pas pour autant de passer l'obstacle. »

La Suisse a décidé de rester prudente. Elle le sera aussi longtemps que le troisième point ne sera pas acquis. ●

Les Italiens pèsent leurs mots

« Est-ce que ça valait la peine de me réveiller à 10 heures pour 7 minutes de palabres? » Fabio Fognini était un peu bougon, hier matin, au moment de quitter la presse. Certes, les Italiens n'ont pas traîné. Mais ils n'ont pas cherché non plus à épiloguer très longtemps sur leurs chances de taquiner la Suisse. « On va essayer », a toussé Corrado Barazzutti, le capitaine. « Ce sera difficile. La Suisse est une grande équipe. Elle possède deux grands champions dont Roger Federer, le meilleur joueur de tous les temps. Nous sommes toutefois ici pour jouer notre chance à fond et tout tenter pour nous hisser en finale. »

Un rien plus prolix – quoique... -, Fabio Fognini a tenu à rappeler qu'il jouerait Stan Wawrinka vendredi. Et qu'il restait sur un succès face à lui. En 2013, sur la terre battue d'Acapulco. « J'ai un bon sentiment. Après,



Fabio Fognini regrette que Roger Federer n'ait pas disputé la finale à New York. KEYSTONE

on verra sur le court. Nous avons quand même battu l'Argentine et la Grande-Bretagne. C'est la preuve que nous ne sommes pas là par hasard. »

des Italiens à trois jours de défier la Suisse sur le terrain. En même temps, ce n'est pas forcément eux qui détiennent les clés de cette rencontre. ●

À LA VOLÉE

ZÉRO Roger Federer n'a jamais été battu par un joueur italien depuis le début de sa carrière. Il mène 15-0 face aux quatre Transalpins.

SIX C'est le classement de l'Italie parmi les meilleures nations en Coupe Davis. Pour l'anecdote, elle précède la Suisse d'un petit rang.

AVANTAGE La Suisse et l'Italie s'affronteront pour la sixième fois en Coupe Davis. L'Italie mène 3-2 mais la Suisse a remporté les deux dernières confrontations.

PRIMES Les quatre – ou cinq... – joueurs suisses devraient partager 1,2 million de francs en cas de qualification pour la finale. Le montant n'a toutefois pas été confirmé par le staff.

LE PLEIN La capacité de Palexpo est de 18 400 spectateurs. Inutile de préciser que tous les sièges ont trouvé très vite preneurs.

L'INFO « L'Equipe » confirme: si la France est appelée à recevoir la Suisse en finale, du 21 au 23 novembre, cela devrait bien être à Lille, au stade Pierre-Mauroy lequel bénéficie d'un toit rétractable. Il pourrait accueillir plus de 20 000 spectateurs. « C'est notre piste privilégiée », affirme Gilbert Yserne, directeur général de la Fédération française. Seul obstacle: le chauffage n'est possible que dans les premiers rangs.

L'ANECDOTE A Genève en qualité de cinquième homme ou de sparing-partner, Yann Marti n'a pas été invité à s'asseoir avec ses coéquipiers devant la presse. Preuve que le Sédunois n'est pas encore complètement intégré dans cette équipe. ● CSP

FOOTBALL Les hommes de Vladimir Petkovic doivent se rasséréner pour retrouver un allant offensif.

La Suisse en quête de confiance

BÂLE
EMILE PERRIN

Même si la Suisse a entamé sa route vers l'Euro 2016 par une défaite contre l'Angleterre (2-0) lundi soir à Bâle, tout le camp helvétique s'évertuait à calmer le jeu. «Nous ne sommes pas à sept matches zéro point. Je ne suis pas mathématicien, mais nous avons encore la possibilité de remporter notre groupe», relevait Steve von Bergen.

«Nous avons encore besoin de travailler pour apprivoiser le nouveau système de jeu. Nous sommes encore en phase d'apprentissage. Cela ne vient pas du jour au lendemain», enchaînait son compère de la défense centrale Johan Djourou. «Il est normal que tout ne soit pas parfait lors du premier match», plaidait de son côté Yann Sommer. «Ce n'est pas un drame de perdre un match», avait pour sa part le sélectionneur Vladimir Petkovic, hier devant la presse.

«Il y a eu de bonnes choses, de moins bonnes aussi. Nous devons nous servir de tout cela pour nous améliorer en vue des échéances du mois d'octobre (le 9 en Slovaquie, le 14 à Saint-Marin)», reprenait le nouveau coach helvétique. Toujours est-il que ses hommes n'ont pas livré le match que l'on était en droit d'attendre d'eux, surtout en première mi-temps. «Nous



Josip Drmic et Haris Seferovic se serrent la main: avec les attaquants, c'est tout le compartiment offensif suisse qui doit retrouver confiance en vue des prochaines échéances. KEYSTONE

avons bien entamé la rencontre. Ensuite, nous avons perdu des ballons faciles et la confiance avec. Nous avons connu un moment délicat. Il nous a fallu un peu de temps pour retrouver notre calme et un peu de sérénité.»

«Nous avons essayé d'appliquer le système, mais nous avons été trop défensifs en première période, peut-être par peur d'encaisser un but. Nous aurions dû nous montrer plus agressifs, plus haut sur le terrain», précisait le capitaine Gökhan Inler, dont la perte de balle amena le premier but anglais. «Nous étions hors de position sur ce coup. Et on a vu à quel point cela peut aller vite», constatait Yann Sommer.

Devoirs à domicile

Si la deuxième période des Suisses fut meilleure, elle fut également fatale. «Nous avons dominé. Nous nous sommes procuré des occasions mais avons aussi amené celles des Anglais»,

constatait Vladimir Petkovic. «Nous aurions voulu jouer en première période comme lors de la seconde.»

«Lors des 30-35 dernières minutes, nous avons su jouer plus vite vers l'avant pour bouger cette équipe anglaise. Nous avons trouvé de l'espace vers nos milieux de terrain et sur les côtés. C'est ce qu'il faut retenir», analysait Steve von Bergen. «Il faut se servir de cette deuxième mi-temps, où nous avons davantage joué vers l'avant, avec plus de confiance, comme point de départ pour la suite», précisait Vladimir Petkovic, qui enverra des séquences individualisées à chaque joueur avant le prochain rassemblement. «Chacun recevra un montage

avec toutes ses actions, pour qu'il puisse faire sa propre analyse. Je leur demanderai ensuite ce qu'ils ont vu, ce qui était bon, ce qui était mauvais. Nous devons aussi apprendre à mieux communiquer entre nous.»

Vladimir Petkovic est déjà tourné vers les rendez-vous du mois d'octobre. «Nous avons tout même mis les Anglais hors de position. Nous aurions mérité au moins le match nul. Cette défaite va me travailler jusqu'aux prochains matches, mais elle est également source de motivation pour la rencontre en Slovaquie», assurait-il encore. «Il y a encore beaucoup de points en jeu. Il faut rester positif et garder la tête haute», terminait Yann Sommer. ●



« Nous avons tout de même mis les Anglais hors de position. Nous aurions mérité au moins le match nul. »

VLADIMIR PETKOVIC ENTRAÎNEUR DE L'ÉQUIPE DE SUISSE

TENNIS Le Croate, qui avait été suspendu pendant quatre mois en 2013, est devenu plus fort et l'a démontré.

Marin Cilic parle de «miracle» en évoquant son titre

Marin Cilic (no 14) a conquis son premier titre majeur lundi à l'US Open. Le Croate a aisément battu Kei Nishikori (no 10) 6-3 6-3 6-3 dans une finale inattendue qu'il a dominée de bout en bout. Il était sur son nuage à l'issue de son premier triomphe en Grand Chelem. «Je ne savais pas comment je gèrerais la pression, et j'affichais un bilan négatif face à mes trois ou quatre derniers adversaires. Considérant cela, mon sacre tient du miracle», lâchait-il.



Marin Cilic pose avec son trophée sur une tour de New York. KEYSTONE

Quel effet cela vous fait-il d'être un vainqueur de Grand Chelem?

Cela me semble totalement irréel d'être appelé «vainqueur de Grand Chelem». J'ai rêvé de cela durant toute ma vie, et tout a changé subitement au cours des quatre ou cinq derniers jours. Surtout en ce qui concerne mon tennis. J'ai commencé à jouer de manière incroyable dans le cinquième set de mon huitième de finale face à Gilles Simon. En

suite, j'ai enchaîné les grandes performances (réf: face à Tomas Berdych, Roger Federer et Kei Nishikori). C'est un aboutissement et un moment extraordinaires pour moi, pour mon entourage, pour toutes les personnes qui n'ont jamais cessé de croire en moi. C'est le rêve absolu.

Le fait d'avoir été privé de tennis pendant quatre mois l'an dernier (de fin juin à fin

octobre, à la suite d'un contrôle antidopage positif à un stimulant) ne constitue-t-il pas finalement la base de votre renouveau?

Je suis devenu bien plus fort sur le plan mental. J'étais alors plus exigeant avec moi-même sur un court de tennis. Et j'ai aussi réappris à prendre du plaisir sur le court, alors que cela n'était plus vraiment le cas dans les années qui avaient suivi mon excellente

saïson 2010 (réf: au cours de laquelle il s'était hissé au 9e rang mondial). Je ne m'amusais plus vraiment lorsque je chutais au classement. Je m'attendais à obtenir de résultats, en espérant que le plaisir revienne. Mais cela ne fonctionne pas comme cela. Tout a changé quand j'ai de nouveau cherché à prendre du plaisir sur le court et à profiter de chaque moment. Cela m'a permis d'être beaucoup plus relâché, ce qui a été primordial pour mon tennis.

Imagiez-vous pouvoir accomplir cet exploit en arrivant à New York? Avez-vous dû changer vos réservations de vol et d'hôtel?

C'était prévu que je parte ce mardi, même si je ne l'espérais pas. En fait si, je l'espérais, mais cela me semblait si loin. Au début d'un tournoi, tu gagnes un ou deux matches en jouant bien, mais sans affronter de grand joueur. Je ne savais donc pas vraiment à quoi m'attendre pour

la suite. Je ne savais pas comment je gèrerais la pression, et affichais un bilan négatif face à mes trois ou quatre derniers adversaires. J'ai abordé ces matches en espérant les gagner, mais sans savoir si j'en serais capable.

Stan Wawrinka a peiné à gérer ses attentes et ses émotions après son titre à l'Open d'Australie. Comment pensez-vous que vous allez négocier cela?

Je vais devoir attendre une semaine avant de retourner en Croatie, et c'est là que je saurai quel impact a vraiment cette victoire. Ce titre va changer ma vie, même si je ne sais pas de quelle manière. Mais moi, je ne vais certainement pas changer. Je devrai faire face à de nombreuses obligations. Mais je vais continuer à jouer au tennis, à prendre du plaisir et à me réjouir de disputer de si grands tournois. ● NEW YORK, GILLES MAURON - SI

AUTOMOBILISME Schumacher a quitté le Chuv

Michael Schumacher a quitté le Chuv hier, a indiqué le service de presse de l'hôpital vaudois. L'ancien pilote de Formule 1 poursuivra ses traitements à son domicile de Gland (VD).

«La réhabilitation de Michael continuera depuis la maison. Au cours des semaines et des mois passés, il a fait des progrès par rapport à la gravité de sa blessure, mais un long et dur chemin se trouve devant lui», indique l'entourage de la famille du pilote dans un communiqué. «Nous tenons à remercier toute l'équipe du Chuv de Lausanne pour le travail intense et compétent.»

Le message souligne en outre qu'il serait «faux» de conclure de ce changement une évolution majeure de l'état de Michael Schumacher. Pour la suite des traitements, aucune construction sur le terrain privé de la famille n'était nécessaire, ajoute le communiqué.

Michael Schumacher (45 ans) avait été victime d'un grave accident de ski le 29 décembre dernier à Méribel (Fr). Après une hospitalisation de plus de cinq mois à Grenoble, il avait été transféré à Lausanne le 16 juin.

Lors de son admission au CHU Grenoble, Schumacher souffrait de sérieuses lésions crâniennes. Plongé dans un coma artificiel après son accident, il avait été placé en phase de réveil le 30 janvier, processus très long consistant à diminuer progressivement les sédatifs.

Le 16 juin lors de son transfert au Chuv, son entourage avait annoncé qu'il n'était plus dans le coma, sans donner d'autres détails sur l'état santé de l'ancien pilote. ● SI

COURSE À PIED Victoire et belle place pour les Fatton

Christian et Julia Fatton ont participé au trail du Haut-Koenigsbourg (84,3 km, +3300 m) dans le Bas-Rhin le week-end dernier. Julia Fatton a remporté la course chez les dames en 10h17'21" en devançant 107 autres concurrentes. Christian Fatton a lui terminé quatrième toutes catégories et premier en V2 après 9h14'58" d'efforts et malgré une erreur de parcours.

● RÉD - COMM

ESCRIME Succès à Lausanne de Pauline Brunner

La Chaux-de-Fonnière Pauline Brunner a remporté le tournoi de sélections de Lausanne en épée dames seniors. Elle occupe la première place du circuit national.

● RÉD

TENNIS Margaux Deagostini qualifiée en Italie

La Neuchâteloise Margaux Deagostini (17 ans) a franchi le premier tour principal du tournoi ITF 10 000 dollars de Santa Margherita di Pula (Italie). Issue des qualifications, la junior du TC Mail a battu l'Italienne Lisa Bastianello (ITF 1227) en deux sets 6-4 6-3. ● RÉD - COMM

SPORT RÉGION

ATHLETISME

MEETING DE BEVAIX

Troisième manche de la Coupe des 3 stades. Sprint, longueur, hauteur, disque et course. Garçons. M20: 1. Cédric Bouele (Delémont) 1516 points. 2. Dominique Delbe (Bourg-en-Bresse) 707.

M18: 1. Thomas Betschen (Bevaix) 2269 points. 2. Gil Suter (Le Locle) 2242. 3. David Molleyres (Geneveys-sur-Coffrane) 2201. 4. Yvane Neves Da Silva (Le Locle) 2112. 5. Benoit Mendez (Geneveys-sur-Coffrane) 2068.

M16: 1. Dylan Parlee (Couvet) 2165 points. 2. Ricardo Baptista (Geneveys-sur-Coffrane) 2020. 3. David Mojon (Geneveys-sur-Coffrane) 2008. 4. Bastien Voyame (Geneveys-sur-Coffrane) 1890. 5. Néhémi Furtade (Geneveys-sur-Coffrane) 1808.

M14: 1. Enrico Tatone (Cortaillod) 2099 points. 2. Jérémie Billieux (Cortaillod) 1593. 3. Alex Challandes (Geneveys-sur-Coffrane) 1567. 4. Marcus Rochat (Cortaillod) 1509. 5. Justin Lafuente (Le Locle) 1491.



Belle victoire de Sylvain Engelmänn à la Tzoumaz. ARCHIVES DAVID MARCHON

M12: 1. Benjamin Molleyres (Geneveys-sur-Coffrane) 935 points. 2. Thimothée Furtade (Geneveys-sur-Coffrane) 921. 3. Colin Haussener (Geneveys-sur-Coffrane) 901. 4. Giuliano Tatone (Cortaillod) 879. 5. Lou Szczypkowski (Cortaillod) 806.

M10: 1. Joey Parlee (Couvet) 958 points. 2. Sam Schmitt (Olympic) 812. 3. Alexis Perroud (Cortaillod) 788. 4. Tristan Perroud (Cortaillod) 669. 5. Luca Brissat (Travers) 637.

M8: 1. Cyprien Guinand (Le Locle) 354 points. 2. Loïc Huguenin (Cortaillod) 350. 3. Ethan Bugnon (Savagnier) 340. 4. Adrien De Marco (Boudry) 297. 5. Kai Odot (Cortaillod) 292.

Filles. M20: 1. Camille Gretillat (Geneveys-sur-Coffrane) 1580 points. 2. Manon Bilat (Le Locle) 1493.

M18: 1. Naomi Jaccard (Geneveys-sur-Coffrane) 1947 points. 2. Noémie Berger (Bevaix) 1826. 3. Coralie Balmer (Geneveys-sur-Coffrane) 1792. 4. Célyne Berger (Bevaix) 893. 5. Aurélie Monnet (Bevaix) 880.

M16: 1. Clara Maeder (Cortaillod) 1961 points. 2. Emilie Gibson (Cortaillod) 1813. 3. Pauline Boillat (Le Locle) 1801. 4. Julie Schaad (Le Locle) 1773. 5. Fiona Gonzalez (Cortaillod) 1772.

M14: 1. Julie Boillat (Le Locle) 1871 points. 2. Cyrille Taha (Le Locle) 1670. 3. Emilie Martinelli (Le Locle) 1634. 4. Joyce Gonzalez (Olympic) 1612. 5. Jamie Rey (Couvet) 1602.

M12: 1. Oriane Knecht (Cortaillod) 1223 points. 2. Maëva Tahou (Le Locle) 1173. 3. Angie Rey (Couvet) 1132. 4. Naokie Rey (Couvet) 1081. 5. Auriane Ducommun (Cernier) et Léna Matthey (Olympic) 936.

M10: 1. Eloise Sanglard (Cortaillod) 966 points. 2. Maëlle Gambs (Savagnier) 946. 3. Sara Milz (Cortaillod) 855. 4. Sofia Gasso (Cortaillod) 720. 5. Charlotte Racine (Olympic) 711.

M8: 1. Vanilla Hulmann (Cortaillod) 526 points. 2. Margaux Berger (Bevaix) et Noélie Gummy (Cortaillod) 355. 4. Sara Gasso (Cortaillod) 300. 5. Noémie Frascotti (Olympic) 258.

COURSE À PIED

VILLERET-CHASSERAL-VILLERET

Hommes. Elites: 1. Michael Morand 1h52'40". 2. Joseph Tarbill à 5'42". 3. Manuel Kläusli à 10'16". 4. Johann Moussel à 10'27". 5. Lucien Bourquin à 12'58".

Vétérans 1: 1. Vincent Feuz 1h55'07". 2. Urs Jenzer à 8". 3. Christophe Meier à 9". 4. Cédric Michel à 13'04". 5. Daniel Wittwer à 13'49".

Vétérans 2: 1. Sylvain Pellard 2h18'12". 2. Jean-Pierre Morand à 1'32". 3. Christian Gruetter à 10'34". 4. Gérard Meyrat 13'28". 5. Bernhard Sprenger à 15'59".

Populaire: 1. François Zosso 2h33'17". 2. Yannick Chedel à 1'47'48". 3. Joël Rilliot à 1'47'73. 4. Michel Linder à 4'29". 5. Kevin Zulliger à 6'29".

Nordic Walking: 1. Pierre-André Perriard 3h20'40". 2. Florian Molin à 9'00". 3. Michel Amez-Droz à 10'27". 4. Thierry Feusier à 11'13". 5. Doris Immoos à 35'33".

Dames. Elites 1: 1. Stefanie Gygax 2h26'05". 2. Catherine Rion à 17". 3. Sandrine Desboeufs à 6'57". 4. Odile Rein à 7'41". 5. Carmen Vallat à 10'30".

Elites 2: 1. Laurence Yerly 2h07'42". 2. Sandra Roulet Romy à 16'55". 3. Neptina Wipf à 25'08". 4. Lucie Wiget à 28'29". 5. Magali Gogniat à 30'24".

Populaire: 1. Chantal Von Allmen 2h40'03". 2. Anne Defrancesco à 8'40". 3. Sidonie Thueler à 17'49". 4. Lara Droz à 20'10". 5. Carine Lemaitre à 21'44".

Nordic Walking: 1. Marianne Golay 3h36'55"35. 2. Marlyse Kemen à 16'12". 3. Virginie Borel à 25'09". 4. Claire Jeanrenaud à 31'58". 5. Mercedes Calani à 43'10".

Garçons. Cadets B: 1. Pierre Caignan 10'52".

Ecoliers A: 1. Quentin Schindler 11'57". 2. Samuel Caignan à 20". 3. Antoine Blatter à 27". 4. Greg Sniijders à 39". 5. Cyril Oppliger à 42".

Ecoliers B: 1. Guillaume Gabbarini 13'06". 2. Enzo Châtelain à 10".

Filles. Ecoliers B: 1. Julie Boillat 14'31".

Filles. Ecolières C: 1. Mathilde Blatter 13'18". 2. Sephora Caignan à 0'76. 3. Valentine Boillat à 4". 4. Cécilie Berger à 2'18". 5. May-Line Berger à 2'41".

CYCLISME

TOUR DE SUISSE CUP

La Brévine. Contre-la-montre. Par équipe de 4: 1. Zeta Cycling Club (Etienne Stadelmann, Alexandre Ballet, José Almeida, Florent Thiébaud) 56'47". Puis: 5. AVN Neuchâtel (Pierre-François Bourdelle, Alain Jeanneret, Mike Renfer, Huguette Boillat-Paule) 59'58". 6. VC Edelweiss (Cyril Calame, Pierre Wyss, Marc Fiorellino, Florian Junod) 1h01'28". 8. AVN Neuchâtel II (Nicolas Pezzani, Maxime Bagnoud, Didier Willemin, Giuseppe Paone) 1h07'17". 9. AVN Neuchâtel III (Louis Renaud, Alfio Barbakallo, Rossano Geminiani, Alain Lafargue) 1h08'58". 10. VC Edelweiss II (Philippe Fahrni, Alain Recordon, Dionys Calame, Renato Vernetti) 1h10'35".

ESCRIME

TOURNOI DE SÉLECTION

Lausanne. Hommes. Seniors: 9. Claudio Saraiva (Neuchâtel). 10. Maxime Stierli (Neuchâtel).

Dames. Seniors: 1. Pauline Brunner (La Chaux-de-Fonds).

Vétérans: 3. Nadia Rognon (Neuchâtel).

Garçons. Minimes: 2. Lenny Zybach Joly (La Chaux-de-Fonds).

Cadets: 8. David Jenny (Neuchâtel). 16. Augustin Muster (Neuchâtel). 21. Thomas-Xavier Châtelain (La Chaux-de-Fonds). 22. Romain Quinche (La Chaux-de-Fonds). 35. Edouard Heinkel (La Chaux-de-Fonds).

Juniors: 5. Emilio Hayoz (Neuchâtel). 21. Antoine Rognon (Neuchâtel). 22. Xavier Stengel (La Chaux-de-Fonds). 25. Stefano Paoli (La Chaux-de-Fonds).

Filles. Minimes: 7. Alice Desaulles (Neuchâtel). 12. Louisa Rognon (Neuchâtel).

Cadettes: 5. Justine Rognon (Neuchâtel). 9. Jenny Pego Magalhaes (Neuchâtel). 11. Cyrielle Quinche (La Chaux-de-Fonds).

Juniors: 3. Jenny Pego Magalhaes. 12. Justine Rognon.

FOOTBALL

JUNIORS C, GROUPE 1

Fleurier - Dombresson 1-1. Xamax FCS - Le Parc 5-1. GE2L - Auvemier 1-2.

Classement: 1. Xamax FCS 3-7. 2. Auvemier 3-6. 3. Dombresson 3-5. 4. GE2L 3-4. 5. Fleurier 3-2. 6. Le Parc 3-0.

JUNIORS C, GROUPE 2

Floria - Fleurier II 14-0. Hauterive - Corcelles 4-6. Deportivo - Le Locle-Ticino 4-3. Les Geneveys-sur-Coffrane - Bevaix 2-4. Saint-Blaise - Bôle 0-2.

Classement: 1. Floria 3-9 (33-0). 2. Corcelles 3-9 (16-5). 3. Deportivo 3-7. 4. Le Locle-Ticino 3-6. 5. Bôle 3-4. 6. Hauterive 3-3 (12-13). 7. Bevaix 3-3 (8-10). 8. Saint-Blaise 3-3 (4-21). 9. Les Geneveys-sur-Coffrane 3-0 (4-13). 10. Fleurier II 3-0 (2-30).

JUNIORS C, GROUPE 3

Etoile-Sporting - La Sagne 7-3. Peiseux-Comète - Le Landeron 3-3. Boudry - Floria II 4-2.

Classement: 1. Peiseux-C. 3-7. 2. Etoile 3-6. 3. Boudry 3-4. 4. Floria II 3-3 (11-10). 5. La Sagne 3-3 (11-17). 6. Le Landeron 3-2.

JUNIORS C, GROUPE 4

Le Landeron - Xamax FCS II 3-5. Le Parc II - Saint-Imier 2-2. Les Bois - Fontainemelon 5-2.

Classement: 1. Xamax FCS II 3-9. 2. Les Bois 3-6. 3. Le Parc II 3-5. 4. St-Imier 3-4. 5. Le Landeron II 3-1. 6. Fontainemelon 3-0.

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

TRISA CUP

Triengen. Dames. Individuel. C5: 1. Lola Doman (Glovelier) 38,05 points. Puis: 10. Léa Angelozzi (Colombier) 37,30 avec distinction. 18. Romy Carnal (Le Landeron) 36,70 avec distinction. 33. Julia Shea (Colombier) 36,45 avec distinction. 37. Manon Anker (Colombier) 36,35 avec distinction. 42. Alessia Trian (Colombier) 36,25 avec distinction. 86. Aurélie Trian (Colombier) 34,70.

C6: 1. Delia Sigrist (Wettingen) 37,85 points. 2. Lara Deagostini (Colombier) 37,80. Puis: 8. Morgane Marchand (Colombier) 37,00 avec distinction. 16. Gwennaëlle Delacour (Colombier) 36,70 avec distinction. 49. Elsa Schwizgebel (Colombier) 35,20 avec distinction.

Par équipe. C5: 1. Glovelier 113,40 points. Puis: 5. Colombier (Léa Angelozzi, Julia Shea, Manon Anker et Alessia Trian) 110,60.

C6: 1. Wettingen 113,00 points. 2. Colombier (Lara Deagostini, Morgane Marchand, Gwennaëlle Delacour et Elsa Schwizgebel) 111,85.

HANDBALL

JUNIORS DAMES M19

Nottwil - La Chaux-de-Fonds 34-14.

Classement: 1. Nottwil 2 points. Puis: 10. La Chaux-de-Fonds 0.

KARATÉ

OPEN DE BÂLE

Kumité. Hommes. M16 - 63 kg: 2. Keanu Cattin (Kidokan K.C. Le Locle, La Chaux-de-Fonds).

MINIGOLF

TOURNOI DE DELÉMONT

Résultats du CMJR Neuchâtel. Hommes. Seniors 2: 9. Robert Bettex. 10. François Frascotti. 12. Roger Studer.

Dames. Seniors: 11. Caroline Diaz. 14. Josiane Bettex.

RUGBY

LIGUE NATIONALE B

Neuchâtel - Monthey 27-20.

Neuchâtel: Steyrer (50e Adem), Da Silva (65e Mankan Zok), Kaeslin (65e Meigniez), Saraclar, V. Jeanneret, Sornay, Cellier (65e Wouters), Forestier, Parente, Payrad, Cerez (Da Mota), Stauffer, Salomon, Obriest, Quellet.

Essais: Salomon, Forestier, Payrad, Parente.

Transformations: V. Jeanneret (2 x).

Pénalité: Quellet.

Carton: 74e Adem (blanc).

Classement: 1. Nyon II 2-9. Puis: 4. Neuchâtel 1-5. 9. La Chaux-de-Fonds 0-0.

TENNIS DE TABLE

LIGUE NATIONALE B

Morges - Cortaillod 3-7.

Simples: Paul-Antoine Collaros (A18) perd contre Ding Yi (A20) 0-3. Soumya Basu (B15) perd contre Nicolas Simonet (A18) 2-3. Akos Maklari (A19) bat Yoan Rebetetz (A18) 3-0. Basu perd contre Ding Yi 0-3. Collaros bat Rebetetz 3-2. Maklari bat Simonet 3-1. Basu perd contre Rebetetz 0-3. Maklari perd contre Ding Yi 0-3. Collaros perd contre Simonet 2-3.

Doubles: Collaros/Maklari perdent contre Ding Yi/Rebetetz 0-3.

Classement: 1. Lancy 1-4. Puis: 3. Cortaillod 1-3.

LIGUE NATIONALE C

La Chaux-de-Fonds - Cortaillod II 4-6.

Classement: 1. Peiseux 1-3. Puis: 3. Cortaillod II 1-3.

TIR

COUPE NEUCHÂTELOISE

Plaines-Roches. Finale. Catégorie A: 1. Jean-Pierre Baumann 101,9 points. 2. Denis Geiser 101,4. 3. Dmitry Chenikov 99,7.

Catégorie D: 1. Philippe Rossier 96,0 points. 2. Gérald Glauser 93,0. 3. Jean-Jacques Biland 92,5.

VTT

LA TZOUMAZ BIKE

Neuvième manche de la Garmin Bike Cup. Hommes. Elites: 1. Sylvain Engelmänn (Reconvilier) 2h17'44". 2. Nicolas Lüthi (Hauterive) à 1'50". Puis: 4. Christophe Geiser (Dombresson) à 3'09". 6. Martin Sandoz (Le Locle) à 9'03". 8. Jérémy Gadoski (La Chaux-de-Fonds) à 14'34". 12. Matthieu Guggisberg (Les Ponts-de-Martel) à 22'35". 21. Sébastien Python (Boveresse) à 52'06".

Masters 1: 1. Stéphane Monnet (Miège) 2h20'21". Puis: 4. Brice Rollier (Lignières) à 10'38". 5. Fabien Monnier (Neuchâtel) à 11'57". 13. Joachim Loetscher (Bôle) à 24'18". 22. Arnaud Ecabert (Les Geneveys-sur-Coffrane) à 53'59".

Masters 2: 1. Laurent Garnier (Grandson) 2h26'51". Puis: 8. Yves Amstutz (Neuchâtel) à 15'07". 17. Roger Poggiali (Marin-Epagner) à 23'07". 21. Sébastien Python (Boveresse) à 1h00'19".

Seniors: 1. Phil Mariaux (Vionnaz) 2h36'22". Puis: 8. Hugo Jaeggi (Fontaines) à 24'06".

Dames. Elites 1: 1. Stéphanie Métille (Hauterive) 2h46'38". Puis: 5. Chrystelle Baumann (Montalchez) à 23'57". 6. Cindy Lüthi (Hauterive) à 23'59". 7. Joanie Huguenin (Neuchâtel) à 27'36".

Juniors: 1. Clivia Gobat (Noiraigue) 1h13'24". 2. Pauline Clerc (Colombier) à 19'38".

Populaire: 1. Sidonie Thueler (Lamboing) 1h22'27".

Garçons. Cadets: 1. Luca Micheli (Tavannes) 57'38". Puis: 4. Yoan Gottburg (Boudevillers) à 6'41". 6. Louka Yerly (La Sagne) à 8'17".

Cross: 1. Arthur Steffen (Onnens) 5'36". Puis: 5. Léo Guenin (Fontainemelon) 6'00".

Mega: 1. Alexandre Balmer (La Chaux-de-Fonds) 15'41". 2. Jean Fiorellino (Le Locle) à 23". 7. Ludovic Ducommun (Colombier) à 2'01". 8. Léon Denervaud (Peiseux) à 2'14". 9. Valentin Salvia (Chépard-Saint-Martin) à 2'14". 10. Maxime Marchand (La Chaux-de-Fonds) à 2'45".

Rock: 1. Alexis Stella (Marsens) 12'04". 2. Quentin Marchand (La Chaux-de-Fonds) à 9". Puis: 4. Sevan Yerly (La Sagne) à 47". 5. Maxime Python (Boveresse) à 2'11".

Soft: 1. Thom Déneraud (Les Sciernes d'Albeuve) 3'03". 2. Alix Guenin (Fontainemelon) à 15".

Filles. Cadettes: 1. Pauline Roy (La Chaux-de-Fonds) 1h12'04". Puis: 3. Elina Benoit (Boveresse) à 20". 5. Elodie Python (Boveresse) à 1'23".

Mega: 1. Ildgie Hunziker (Colombier) 18'40". Puis: 5. Lisa Baumann (Montalchez) à 1'00". 6. Karine Delley (La Chaux-de-Fonds) à 2'33'28".

Rock: 1. Camille Roy (La Chaux-de-Fonds) 14'01". Puis: 3. Kathleen Zaugg (Colombier) à 35".



Le site immo.arcinfo.ch est une plateforme d'annonces immobilières proposant des biens à la location et à la vente provenant exclusivement de professionnels de l'immobilier. Immo.arcinfo.ch dispose d'une recherche intuitive par carte et vous permet de configurer vos alertes personnalisées par Web et Mobile.

Toute l'offre immobilière neuchâteloise à votre porte

Vous cherchez à louer ou à acheter un bien immobilier dans la région neuchâteloise et l'arc jurassien. Grâce au nouveau service d'Arcinfo, mettez toutes les chances de votre côté. L'offre immobilière la plus pertinente, c'est sur immo.arcinfo.ch, web, mobile et apps.



Téléchargez l'App gratuitement



COURSE À PIED Les histoires liées au dopage font de l'ombre aux Quatre Foulées.

La victoire un peu «gâchée» de Patrick Jeanbourquin

JULIÁN CERVIÑO

Ce soir à Saignelégier, au terme de la quatrième et dernière étape des Quatre Foulées, Patrick Jeanbourquin devrait remporter sa première victoire au général de cette épreuve populaire. Mais le plaisir du Jurasien est un peu gâché par les histoires de dopage surgies ces dernières semaines.

Pour rappel, il y a d'abord eu la disqualification de l'Espagnol Sergio Sanchez, deuxième de la deuxième étape, mais qui est sous le coup d'une suspension pour deux ans suite à un contrôle positif à l'EPO. Puis, il y a cette suspicion planant sur plusieurs coureurs présents dans le top-10 des étapes. La présence d'un sportif «populaire» condamné en 2013 pour importation illicite de médicaments sur le podium du général dérange, mais il n'est pas le seul à ne pas jouir d'une bonne réputation dans le peloton.

«C'est la seule année où je vais gagner cette course et avec ces histoires, j'ai l'impression que c'est dégradant pour moi», lance Patrick Jeanbourquin. «Je ne prends rien, mais dans ces cas-là, on est vite assimilé à ces gens qui ont recours à des produits interdits. Surtout quand on finit devant eux.»

Entraîneur au Groupement sportif des Franches-Montagnes (GSFM), ce Delémontain s'occupe de jeunes et tente de leur transmettre une philosophie saine. «Nous avons une super ambiance dans notre club, nous ne voulons pas de stars», affirme-t-il. «Nous faisons tout ça comme bénévoles. J'organise aussi la Course des Franches au Noirmont. Si les gens me suspectent, cette épreuve n'aura plus de succès.»

Remarques dérangeantes

Certaines remarques perturbent Patrick Jeanbourquin. «Les gens me disent en rigolant que si j'ai battu des dopés, c'est que je le suis aussi», livre-t-il. «Au bout d'un moment, ça me dérange. Je veux donner une image saine et



Patrick Jeanbourquin est attristé par les histoires surgies cette année lors des Quatre Foulées. BIST

sympathique de moi. Il faut que j'essaie d'oublier tout ça, mais ce n'est pas évident. Ces histoires constituent un coup de massue pour moi.»

Contrôles pour les meilleurs

Un peu comme lors du BCN Tour 2013, la suspicion a fait son entrée aux Quatre Foulées. Pour l'enrayer, certains réclament des contrôles antidopage. «J'y suis favorable», affirme Patrick Jeanbourquin (34 ans). «S'il faut que les meilleurs coureurs payent 10 francs d'inscription supplémentaires, je suis d'accord. Mais cela ne devrait pas concerner les populaires. En tout cas, moi, je ne me doperais pas pour gagner un kilo de miel, comme lors de ma victoire

au Noirmont.» Sauf que ni l'argent ni le miel ne sont les raisons primaires du dopage. Le port d'un dossard est plus souvent la cause de cette déviance.

«C'est dommage, car cela reste une petite course, sympathique», regrette le leader du général. «Je cours pour le plaisir et je tiens à ma santé. Je ne voudrais pas la mettre en péril. Je suis père de famille et je ne veux pas risquer de tomber malade à 40 ans parce que j'ai pris des produits dopants.» Tout le monde ne partage pas cette philosophie.

Mansuétude

Cela dit, Patrick Jeanbourquin ne joue pas à l'«ayatollah» et fait même preuve de mansuétude. «Si un athlète a purgé une suspen-

sion pour dopage, il a parfaitement le droit de courir après l'avoie purgée», souligne-t-il. «De même pour un sportif qui n'a pas été condamné. Pour ma part, je ne connais pas toutes les histoires tournant autour de certains coureurs et je ne sais pas ce que les gens pensent vraiment de moi. Pour dissiper les doutes, je préférerais qu'il y ait des contrôles, comme ça on serait fixé. En tout cas, je me serai bien passé de toutes ces histoires.»

Hélas, les courses régionales et populaires ne sont pas à l'abri du fléau du dopage. Espérons que Patrick Jeanbourquin, deuxième des Quatre Foulées en 2013 et 2012 (4e en 2011), pourra tout de même savourer sa victoire ce soir. ●

Des organisateurs plutôt démunis

Bernard Gacond, organisateur des Quatre Foulées, avoue son désarroi face aux affaires surgies sur son épreuve cette année. «Nous n'avons aucun moyen de confirmer certaines rumeurs», avoue-t-il. «Nous ne pouvons pas refuser des coureurs sans preuve. Notre course n'est pas inscrite à la fédération.» Et donc échappe aux règlements en vigueur sur la lutte antidopage. Cela dit, Bernard Gacond a apprécié la correction de Sergio Sanchez qui l'a lui-même informé de sa suspension et dont le classement lors de la deuxième étape a été radié.

PAS DE CONTRÔLE

Même si certains coureurs réclament des contrôles antidopage, Bernard Gacond n'envisage pas cette solution. «Nous n'en avons pas les moyens financiers et je ne sais pas si nous pourrions les instaurer légalement», avance-t-il. «Ça serait dommage d'en arriver là, j'espère que tout cela va se tasser. Nous organisons une petite course, sans offrir de primes de départ et sans star.» Quoi qu'il en soit, après la dernière étape de

ce soir, les organisateurs jurassiens devront se poser certaines questions. «Nous devons en parler lors du debriefing», prévoit Bernard Gacond.

PRIX En fait, un contrôle antidopage ne coûte pas si cher. Pour l'analyse d'une dizaine d'échantillons urinaires, il faudrait compter environ 1800 francs, selon Antidoping Suisse et cela ne coûterait pas beaucoup plus cher pour des contrôles sanguins. Légalement, l'instauration de ces contrôles est possible lors d'une épreuve populaire, «pour autant qu'elle soit prévue dans le règlement de la course», précise Marco Steiner, juriste et directeur adjoint d'Antidoping.ch. Un concurrent ne pourrait ainsi pas se soustraire à un éventuel contrôle, sous peine de disqualification. Marco Steiner n'est pas surpris pas les rumeurs planant sur les Quatre Foulées. «On entend toujours les mêmes choses, mais cela débouche rarement sur des cas concrets», indique-t-il. Il précise que certains produits, sur-

tout des médicaments, avaient été détectés lors des 150 contrôles effectués lors du Grand Prix de Berne en 2013, mais rien de lourd. «Ce test n'est pas très représentatif», selon lui. Il ajoute que d'autres cas semblables à celui du sportif régional surpris après avoir commandé des produits interdits (EPO et Aicar) ont été détectés en Suisse alémanique.

JOLY RADIE Les organisateurs de l'épreuve franc-montagnarde ont tout de même pris des mesures rétroactives. «Sur demande de Swiss Olympic, nous avons rayé Stéphane Joly de notre palmarès», informe Bernard Gacond. «Nous l'avons fait lorsque sa sanction a été confirmée (en 2014).» Le coureur des Breuleux, suspendu pour deux ans en 2013, avait remporté les Quatre Foulées en 2010, 2006 et 2004, et quelques étapes en 2005 et 2011. Sa victoire en 2011 à la Trotteuse-Tissot lui a aussi été supprimée, mais il conserve celle de 2008 au palmarès de la corrida chaux-de-fonnière. ●

EN VRAC

FOOTBALL

EURO 2016 QUALIFICATIONS

GROUPE A
Kazakhstan - Lettonie 0-0
République tchèque - Pays-Bas 2-1
Islande - Turquie 3-0

GROUPE B
Andorre - Pays de Galles 1-2
Bosnie-Herzégovine - Chypre 1-2

GROUPE H
Azerbaïdjan - Bulgarie 1-2
Croatie - Malte 2-0
Norvège - Italie 0-2

PROMOTION LEAGUE

Old Boys Bâle - Bâle II 1-5

Ce soir

19h30	Delémont - Zurich II
1. Rapperswil	6 6 0 0 15-4 18
2. St. Nyonnais	6 5 0 1 8-7 15
3. Bâle II	6 4 2 0 16-7 14
4. Köniz	6 4 1 1 14-7 13
5. Breitenrain	6 2 3 1 11-9 9
6. E. Carouge	6 3 0 3 9-9 9
7. Old Boys	6 3 0 3 8-10 9
8. Xamax FCS	6 2 2 2 13-8 8
9. Juventus ZH	6 2 2 2 13-11 8
10. St-Gall II	6 2 1 3 7-11 7
11. Tuggen	6 2 0 4 11-13 6
12. Sion II	6 2 0 4 10-14 6
13. Zurich II	5 1 1 3 6-8 4
14. Delémont	5 1 1 3 6-11 4
15. Brühl	6 1 1 4 5-12 4
16. Locarno	6 0 0 6 3-14 0

Dimanche 14 septembre. 15h: Xamax FCS - Zurich II.

COUPE NEUCHÂTELOISE

Seizièmes de finale

Coffrane (3e) - Couvet	1-3
Fontainemelon II (4e) - Marin (3e)	0-4
Le Parc (3e) - Audax-Friul	1-3
Etoile - Xamax FCS II	8-7 tab
Bevaix (3e) - Ticino (3e)	0-4
Marin (3e) - La Sagne (3e)	3-7
Bosna Cernier (3e) - Auvemier	1-2
Azzurri (4e) - Audax-Friul II (3e)	0-2
Fontainemelon I (3e) - Cortaillod	2-3
Saint-Imier (3e) - Lusitanos (2e)	0-2
Hauterive II (4e) - Saint-Blaise (3e)	1-6
Cornelles-Comondrèche - Le Locle	2-3
Saint-Blaise II (4e) - Saint-Imier II (4e)	4-3
Cortaillod II (4e) - Espagnol NE (4e)	2-3

Mercredi 30 septembre

20h15 Boudry II (4e) - Floria (3e)

DEUXIÈME LIGUE

CORCELLES - ÉTOILE 3-1 (2-0)

Grand-Lode: 60 spectateurs.

Buts: 41e Becirovic 1-0. 45e Becirovic 2-0. 62e Jacot 3-0. 87e Didierlaurent 3-1.

Corcelles: Pires; Migues, Nkipassa, Pimentel, Jacot, Navaro, Ben Brahim (76e Ferreira Marques), Ahnebrinks, Jordi, Gardet (35e Nseka), Becirovic, Jordi (71e Baganic).

Etoile: Dubey; Prétôt, Diabanza, Beccera, Turkhanovic (42e Burkhard), Müller, Makome, Didier-Laurent, Aparicio (58e Bourquard), Milovanovic (66e Constantin), Hild. ● **AST**

HOCKEY SUR GLACE

Greg Mauldin absent six semaines

FR Gottéron devra commencer sa saison de LNA sans Greg Mauldin. L'attaquant américain a reçu un puck sur la mâchoire lors d'un entraînement, subissant plusieurs fractures. Il doit être opéré ce matin et sera absent des patinoires durant six semaines.

Cette blessure constitue un nouveau coup dur pour les Fribourgeois qui doivent également composer sans le Canadien Jeff Tambellini et Andreï Bykov, également blessés. ● **SI**

Philippe Furrer à Lugano pour 2015

La saison de LNA n'a pas encore commencé que Lugano réalise déjà un coup sur le marché des transferts pour la saison 2015-2016. Le défenseur international Philippe Furrer rejoindra le Tessin en provenance de Berne au terme du prochain exercice. Grégory Hofmann est également pressenti à Lugano la saison prochaine. Âgé de 29 ans, Furrer est le deuxième international suisse après Simon Bodenmann à signer pour un nouveau club dès 2015. Le joueur de Kloten viendra lui du côté de... Berne. ● **SI**

CYCLISME

Alberto Contador renonce aux Mondiaux

Alberto Contador, actuel leader de la Vuelta, a annoncé qu'il ne participerait pas aux Mondiaux sur route le 28 septembre à Ponferrada (Esp). «Le parcours du mondial n'est pas adapté à mon style et je crois que d'autres coureurs pourraient davantage en profiter, aussi je préfère laisser ma place à un autre», a déclaré l'Espagnol. ● **SI**

XAMAX FCS II - DEPORTIVO 4-0 (1-0)

Pierre-à-bot: 112 spectateurs.

Arbitre: Stoppa.

Buts: 11e Lo Vacco 1-0. 51e Nascimento (penalty) 2-0. 60e Boillat 3-0. 66e Kilezi 4-0.

Xamax FCS II: Matulli; Epitoux, Vera, Lula, Palma; Lo Vacco, Nascimento (76e Alexandre), Boillat, Haziri; Maesano (60e Frund), Kilezi (70e Savci).

Deportivo: Barben; Barisic, Yakincan; De Jesus, Herrera; Zecherie, Kembo, Rodrigues, Ketsanee, Baume (60e Gomes), De Jesus (46e Scarcella). ● **SDE**

HOCKEY SUR GLACE

LNA

Ce soir

19h45 ZSC Lions - Rapperswil

LNB

Ce soir

20h00 Martigny - GCK Lions

Vendredi

19h45 Langnau - Martigny

20h00 Langenthal - La Chaux-de-Fonds

GCK Lions - Thurgovie

Viège - Olten

BASKETBALL

CHAMPIONNATS DU MONDE

QUARTS DE FINALE

Slovénie - Etats-Unis 76-119

Lituanie - Turquie 73-61

Aujourd'hui

18h00 Serbie - Brésil

22h00 Espagne - France

CYCLISME

TOUR DE GRANDE-BRETAGNE

Troisième étape, Newtown - The Tumble, 179,9 km: 1. Edoardo Zardini (It, Bardiani) 4h35'02. 2. Michal Kwiatkowski (Pol) à 9". 3. Nicolas Roche (Irl) à 11". 4. Dylan Teuns (Bel) m.t. 5. Bradley Wiggins (GB) à 14". 6. Giovanni Visconti (It) m.t. Puis: 8. Sébastien Reichenbach (S) à 16". 96. Martin Kohler (S) à 8'43.

Général: 1. Zardini 11h30'21. 2. Kwiatkowski à 13". 3. Roche à 17". 4. Teuns à 21". 5. Wiggins à 24". Puis: 9. Reichenbach à 26". 79. Kohler à 9'09.

TENNIS

US OPEN

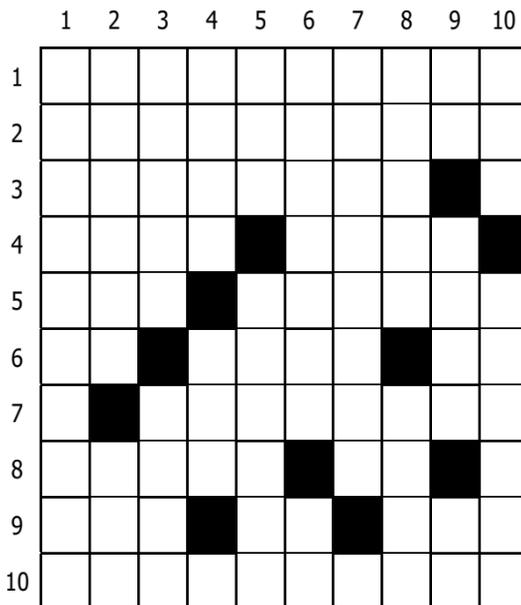
Flushing Meadows, New York. Quatrième levée du Grand Chelem (36,203 millions de dollars, dur). Simple messieurs, finale: Marin Cilic (Cro, 14) bat Kei Nishikori (Jap, 10) 6-3 6-3 6-3.

CLASSEMENT ATP

Au 8 septembre. ATP: 1. (avant: 1.) Novak Djokovic (Ser) 12 290 (12 770). 2. (2.) Rafael Nadal (Esp) 8 670 (10 670). 3. (3.) Roger Federer (S) 8 030 (7 490). 4. (4.) Stan Wawrinka (S) 5 625 (5 985). 5. (5.) David Ferrer (Esp) 4 495. 6. (7.) Tomas Berdych (Tch) 4 240. 7. (6.) Milos Raonic (Can) 4 225. 8. (11.) Kei Nishikori (Jap) 3 870. 9. (16.) Marin Cilic (Cro) 3 845. 10. (9.) Grigor Dimitrov (Bul) 3 710. Puis les autres Suisses: 161. (167.) Marco Chiudinelli 331. 211. (209.) Yann Marti 229. 279. (280.) Henri Laaksonen 163.

MOTS CROISÉS

N° 3089



Horizontalement

1. Auxiliaire de la prévention routière. 2. Plante à fleurs odorantes tournées vers le soleil. 3. Mettras en effervescence. 4. Considérée comme imaginaire. Division d'une pièce. 5. Contribution volontaire. Saisit par l'oreille. 6. Préposition. Sigle télévisuel. Deux qui s'opposent. 7. Plus faciles à tirer qu'à traverser. 8. Gluante et laide, elle est appréciée à table. De l'autre côté du pont. 9. Vainqueur de la campagne. Réplique puérile. Lettre à Hellène. 10. Y vit-on plus heureux qu'ailleurs?

Verticalement

1. Elles se mouchent avec les doigts. 2. Etrangère à l'armée. Mouvement de foule. 3. On le mène facilement en bateau. Pour qui veut ménager sa monture. 4. Maison de vacances rurales. Au pied du Luberon. 5. Ami des animaux. Se comportent comme de vrais vagabonds. 6. Ville de l'Italie méridionale. Arose Saint-Omer. 7. Gros travailleur à la campagne. 8. L'italienne du Val. Opposition formelle. 9. Le neptunium. A vécu une exode en famille. De l'or, autrement dit. 10. Point différent. Sert à faire bonne mesure.

Solutions du n° 3088

Horizontalement 1. Malicieuse. 2. Oléron. Sur. 3. Navires. In. 4. Dièses. Ise. 5. Ase. Eparse. 6. Né. Anergie. 7. Isar. Rosse. 8. Sites. SO. 9. Empan. Abel. 10. Sieste. Usé

Verticalement 1. Mondanités. 2. Alaises. Mi. 3. Levée. Aspe. 4. Iris. Arias. 5. Coréen. TNT. 6. Inespéré. 7. Arosa. 8. Us. Iris. Bu. 9. Suissesses. 10. Ernée. Eole.

FEUILLETON

N° 15



Editions Mon Village SA

Mais qu'est-ce que le temps quand il y a la volonté de poursuivre, de survivre? Pour rester debout comme un homme, il faut se courber sur l'ouvrage, donner de la sueur, pour en tirer le meilleur fruit, le fruit qui nourrit le cœur. En faisant repartir chaque cep du pied, les tailleurs de vignes dévastées reviennent, en réalité, à leur origine. Ils se rapprochent de leurs racines pour se refaire, ne pas désespérer.

CHAPITRE XX

«... la musique caressait l'ouïe en archet de lumière sur des cordes de cristal.» C'est au moment du licenciement d'Émile que ses amantes, au plus fort de l'amour, l'appelaient de son nom pour qu'il les aime davantage. Émile n'a pas voulu aller plus loin.

Avec une tendresse dont il ne se savait pas capable, il a éloigné l'Océane. Il a mis du temps pour ne plus être aimé de Persane. Quand il a compris qu'elles ne reviendraient plus, il est devenu triste mais n'a pas regretté. Ce furent ensuite le vide, la morne solitude dans la grande ville du Nord. Puis il y a eu ce jour d'automne. En fin de matinée, il a regagné son appartement en dernier étage de l'immeuble en verre. Un immeuble si haut que par jour de tempête, il semblait fendre, tel un coutre, les nuées poussées par le vent.

À peine la porte fermée, Émile a déclenché sa chaîne musicale. Elle a diffusé sa musique préférée, une musique de son temps pour rejoindre les étoiles.

Cette musique ne semblait pas être écrite par des hommes tant elle paraissait absolue, sans règles ni fausses notes. Pendant qu'il l'écoutait, point besoin de drogue, mille pensées foisonnaient dans son esprit, en une succession délirante d'images qui n'étaient pas d'ici.

La musique partait d'une sorte de clapotis que ferait un lac emprisonné sous la glace. Puis elle gazouillait tel un filet d'eau sur les graviers d'un ruisseau. Soudain, tellement rapprochées, les notes crissaient comme des billes d'agate dans une bourse. Ensuite, la musique caressait l'ouïe en archet de lumière sur des cordes de cristal. Elle se réduisait à un souffle passant par la dentelle d'une pierre de lune. Devenue minérale, elle se recomposait en musique d'électrons, en musique abstraite. Les notes s'égrenaient alors en arpège du son le plus bas au timbre le plus aigu et disparaissaient enfin inaudibles.

Immuable, debout devant la grande baie vitrée, Émile est sorti de son rêve à la dernière note de musique. Il n'a jamais regardé en bas.

Très loin au Nord, il a vu poindre les oies sauvages. Formées en attelage, elles semblaient vider le ciel du reste de ses nuages.

C'est en les regardant qu'il a pris sa décision. Il s'en retournerait aux collines du Jura. Il reviendrait au pays des étoiles.

DEUXIÈME PARTIE
CHAPITRE I

«Le panorama qu'offre chaque belvédère fait regretter aux gens de passage de ne pas être d'ici.»

Des plateaux en terrasse dominant le Revermont. Ils ne sont pas pour autant de morne plateaux. Depuis leur bord, à hauteur des collines,

jusqu'aux monts et crêts du Jura qui barrent le levant, ils se renflent parfois de bombements, dressent des parois rocheuses jamais trop abruptes, imitent les montagnes en donnant du relief aux massifs forestiers.

Le panorama qu'offre chaque belvédère fait regretter aux gens de passage de ne pas être d'ici.

Mais les plateaux se creusent aussi de combes, de vallons et de vallées. L'arrondi de leurs reculés fait croire à un bout du monde. Cependant, les cascades n'y tombent jamais de très haut. Le bruit de leur chute n'assourdit même pas; il apaise, au contraire et rend les pensées aussi légères que le brouillard de gouttelettes qui s'élève des rochers.

Parfois, les plateaux se parent de lacs enchâssés dans les combes. Ces lacs ne sont pas comme les autres; ils vivent. Au gré du temps, à la lumière des saisons, ils prennent, tour à tour, la couleur de l'émeraude ou du saphir en mettant du ciel dans l'eau.

Cela n'a lieu que vers midi.
(A suivre)

Aujourd'hui au Lion-d'Angers, Handicap du Lion d'Angers - Prix de l'Asselco
(plat, réunion I, course 2, 2000 mètres, départ à 13h50)

N°	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneurs	Cote	Perf.
1.	Bilge Kagan	60	Jim. Martin	X. Thomas-Demeaulte	28/1	5p 12p 7p 3p
2.	High Star	60	M. Barzalona	Y. Barberot	17/1	1p 1p 3p 4p
3.	Uraeus Monterg	58,5	A. Fouassier	A. Couétil	3/1	6p 8p 2p (13)
4.	Ataraxis	58	S. Pasquier	D. Sepulchre	33/1	15p 9p 3p 7p
5.	Snap Call	57,5	Alex. Roussel	C. Lotoux	9/2	2p 8p 1p 4p
6.	Black Jewel	56,5	J. Augé	P. Nicot	11/1	1p 7p 3p 2p
7.	Mister Bawi	56,5	F. Veron	H.-A. Pantall	34/1	7p 15p 17p 4p
8.	Bohemian Rapsody	56,5	A. Bourgeois	Fab. Foucher	8/1	1p 1p 3p 3p
9.	Alzuba	56	P.-C. Boudot	A. Fabre	6/1	6p 3p 3p 3p
10.	Astral Merit	54	A. Werlé	F. Monnier	19/1	2p 12p 1p 9p
11.	Tostaky Blue	53,5	M. Androuin	Y. Gourraud	22/1	14p 6p 4p 9p
12.	Pugliste	54	A. Hamelin (+0,5)	D. Sepulchre	13/1	4p 11p 4p 7p
13.	Mahendranagar	53	C. Grosbois	Joël Boisnard	23/1	2p 10p 2p 12p
14.	Family Album	52,5	M. Delalande	Y. Barberot	14/1	5p 13p 3p 4p
15.	Prince de Perse	52,5	Abi Badel	Rod. Collet	31/1	2p 5p 3p 5p
16.	Serenu	52	J. Claudic	D. Rétif	18/1	7p 1p 11p 4p

Notre opinion: 3 - A reprendre. 5 - Première chance. 9 - Il faut la racheter. 10 - Un coup de poker. 6 - Plutôt une place. 2 - Sur sa forme. 12 - Pour un accessit. 8 - Devra se surpasser.

Remplaçants: 13 - Peut se placer. 1 - En fin de combinaison.

Notre jeu:
3 - 5 - 9 - 10 - 6 - 2 - 12 - 8 (Bases)
Coup de poker: 8
Au 2/4: 3 - 5

Au tiérisé pour 13 fr.: 3 - X - 5

Le gros lot:
3 - 5 - 13 - 1 - 12 - 8 - 9 - 10

Les rapports
Hier à Toulouse, Grand Prix Dynavena Maisagri Duran

Tiérisé: 2 - 5 - 8

Quarté+: 2 - 5 - 8 - 15

Quinté+: 2 - 5 - 8 - 15 - 7

Rapport pour 1 franc:
Tiérisé dans l'ordre: Fr. 27-

Dans un ordre différent: Fr. 540

Rapport pour 1.50 francs:
Quarté+ dans l'ordre: Fr. 94.80

Dans un ordre différent: Fr. 11.85

Bonus: Fr. 2.55

Rapport pour 2.50 francs:
Quinté+ dans l'ordre: Fr. 850.-

Dans un ordre différent: Fr. 17-

Bonus 4: Fr. 3.50

Bonus 5: Fr. 3.50

Bonus 3: Fr. 3.50

Rapport pour 5 francs:
2 sur 4 Gagnant: Fr. 11-

ARCINFO.ch L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7
LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial

GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

A télécharger sur



HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : vous oscillerez entre le cynisme et le rêve sans raison apparente. Vous chercherez l'amour idéal mais sans conviction. **Travail-Argent :** vous saurez flairer la direction du vent et vous adapter à toutes les circonstances, même les plus imprévues. Par contre il semble que vous n'êtes pas aussi efficace en ce qui concerne vos finances. Soyez plus vigilant. **Santé :** migraines.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : une dispute suivie d'une réconciliation sont à prévoir ! Toutefois, la stabilité de votre couple ne sera pas menacée. **Travail-Argent :** plus fonceur que jamais, vous vous lancerez dans des entreprises audacieuses. Vous vous entourerez des meilleurs collaborateurs pour agir et vous aurez les meilleurs conseils. **Santé :** un peu de surmenage.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : vous vous laissez emporter par la passion. Votre conjoint enflamme vos sens ! **Travail-Argent :** vous ne vous tuez pas à la tâche ! Vous pourriez avoir des remontrances de la part de vos supérieurs si vous ne changez pas d'attitude. **Santé :** bonne. Si vous avez envie de faire du sport, n'attendez plus. Vous avez l'embaras du choix.

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : certains natis peuvent ressentir un certain vague à l'âme. Mais le climat affectif leur redonnera vite la joie de vivre. **Travail-Argent :** des projets d'envergure, des aspirations d'ordre philosophique vous occupent. Un désir de dépassement vous anime. Acceptez le soutien de certaines personnes. **Santé :** tonus en dents de scie.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : vous vous renfermez vite sur vous-même au moindre heurt avec votre entourage familial. **Travail-Argent :** le succès professionnel vous attend. **Santé :** bon équilibre de base, si vous ne tentez pas le diable.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : vous entendrez bien régner en maître absolu sur le cœur de votre conjoint(e). **Travail-Argent :** vous saurez prendre les dispositions nécessaires pour affronter tout problème dans votre travail. Votre efficacité n'est plus à prouver. **Santé :** votre grande nervosité vous empêche d'être objectif et rien ne trouvera grâce à vos yeux. Votre moral est en chute libre !

BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : le climat sentimental se calme après les tempêtes passées. La communication est au beau fixe. Il est temps d'être un peu plus optimiste. **Travail-Argent :** rien à signaler financièrement mais professionnellement, les partenaires vous donneront sans doute du fil à retordre. Ne comptez pas sur eux pour vous soutenir. **Santé :** bonne dans l'ensemble.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : votre partenaire vous paraîtra moins présent et moins réceptif. Évitez toute réaction impulsive. **Travail-Argent :** vous trouverez les mots justes pour convaincre vos supérieurs. Ils comprendront le bien fondé de vos idées. **Santé :** bon moral.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : vous serez plus réceptif, ce qui vous permettra de mieux cerner les motivations de votre partenaire. Célibataire, vous allez vivre une belle histoire qui vous redonnera la joie de vivre. **Travail-Argent :** aujourd'hui, votre audace sera payante. Faites part de vos idées d'organisation, mettez en route vos projets. **Santé :** couchez-vous plus tôt.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

Amour : vous devriez tirer les leçons de vos expériences passées. Ne cherchez pas l'affrontement ! **Travail-Argent :** la chance sera à vos côtés si vous savez ouvrir les yeux. Vous pourriez vous voir offrir un avancement appréciable grâce aux résultats fort concluants dans votre travail. **Santé :** votre moral est en baisse. Vous avez besoin de prendre du temps pour vous.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : la situation actuelle vous paraîtra de plus en plus insupportable. Vous rêvez parfois de changement mais vous y renoncerez en prenant conscience de ce que vous avez. **Travail-Argent :** c'est le moment de faire avancer vos projets, ne vous laissez pas envahir par les demandes extérieures. N'hésitez pas à en planifier de nouveaux. **Santé :** belle énergie.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : le secteur de votre vie affective, des relations avec les enfants, est dynamisant. Certains célibataires pourraient bien perdre leur chère indépendance. **Travail-Argent :** carrière, projets, statut social sont dans l'actualité. Mais il faut reconnaître que les choses pourraient se dérouler plus agréablement. **Santé :** détenue conseillée. Vous devez décompresser.



LOTERIES

Tirages du 9 septembre 2014

EURO MILLIONS

8 15 19 24 35 8 10

SUPER STAR V479B

BANCO 36

1 13

2 5 14 18 20 21 24
25 36 37 41 43 55 58
60 63 64 67 68 69

TRIO MAGIC 3 9 1

ORDRE EXACT: Aucun gagnant
TOUS LES ORDRES: Fr. 169.20
MILIEU: Fr. 10.20

LES RÉSULTATS SONT DISPONIBLES SUR WWW.LORO.CH

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

PEOPLE

GUILLAUME DURAND

Le journaliste innove sur TV5 Monde

Guillaume Durand (photo Emmanuel Donny/Radio Classique) propose un nouveau magazine culturel, le samedi, sur TV5 Monde, avec des chroniqueurs francophones. C'est sur la terrasse de l'Institut du monde arabe, face à Notre-Dame de Paris, que le journaliste traite chaque samedi midi de l'actualité francophone dans «200 millions de critiques», entouré de représentants de la RTBF, RTS, Radio Canada et TV5 Monde. Chacun apporte son regard sur des phénomènes culturels



tels que la rentrée littéraire, l'essor des séries québécoises, le phénomène Stromae, la production de la musique africaine... Un magazine voulu par le patron de la chaîne Yves Bigot: «L'idée est qu'au final, grâce à la complicité des uns et des autres, le magazine ressemble à un «Friends» culturel. De plus, Guillaume Durand est à 100% dans ce qu'il connaît et il est un très bon camarade: il sait distribuer les rôles.»

«BROADCHURCH»

La version française se précise

Annoncée l'an dernier, l'adaptation française de la série anglaise policière «Broadchurch» entre en phase active. La version produite par

Shine pour France 2 en est au stade du précasting et les repérages sont en cours. «Ce sera un autre lieu, d'autres perspectives et une autre fin», a annoncé Thierry Sorel, directeur des Programmes de fiction. La version originale, suivie l'hiver dernier par 6,7 millions de téléspectateurs conquis, se déroulait dans une station balnéaire bordée de hautes falaises.

«NICOLAS LE FLOCH»

Clap de fin pour la série

Après six ans de diffusion sur France 2, la série historique «Nicolas Le Floch» tire sa révérence. La chaîne proposera bientôt les derniers épisodes inédits. Malgré une vraie singularité, la série adaptée de l'œuvre de Jean-François Parot n'a jamais atteint des scores impressionnants.

RTS Un

7.25 Euronews
7.55 Plus belle la vie
8.25 Télé la question !
8.50 Top Models
9.15 The Good Wife
10.45 Euronews
10.55 Les feux de l'amour
11.40 Scènes de ménages
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le 12h45
13.25 Toute une histoire
14.40 L'histoire continue
15.30 Hot in Cleveland
15.55 Rex
17.35 Télé la question !
18.00 Le court du jour
18.10 Top Models
18.35 La roue de la chance
18.50 Météo régionale
18.55 Couleurs locales
19.30 Le 19h30
20.10 Infrarouge

21.15 SÉRIE

Castle

Série. Comédie. EU. 2013. Saison 6. 2 épisodes. Inédit. Avec Nathan Fillion, Stana Katic. L'auteur d'un livre sur les rituels d'accouplement a été tuée par balle dans sa voiture.

22.50 PiBin le poste Magazine. Présentation : Claire Mudry, Duja. 0h45. Le magazine «PiBin le poste» propose un flash-info musical, des interviews, des analyses du monde de la musique et des clips, le tout avec un ton décalé.

23.40 Swiss Loto
23.45 The Walking Dead
1.15 Couleurs locales
1.35 Le 19h30

RTS Deux

6.25 Minimabule
7.05 Mabule
11.05 Les coups de cœur d'Alain Morisod
11.35 Quel temps fait-il ?
12.50 RTSinfo
13.20 Le 12h45
13.55 Mission : ciné Magazine. À quoi reconnaît-on une comédie musicale ?
14.05 Mabule
15.15 Mission : ciné
15.35 Lilo et Stitch
16.20 Les tortues Ninja
16.50 Mission : ciné
17.05 Once Upon a Time Série. Le chant du cricquet.
17.55 FBI : duo très spécial Duel de glace - Le facteur ex.
19.30 Le 19h30
20.00 Trio Magic & Banco
20.10 Au cœur du sport

20.40 FILM

Le clan des Siciliens

Film. Policier. Fra. 1969. Réalisation : Henri Verneuil. 1h57. Avec Jean Gabin, Alain Delon. Un voleur de haut vol s'associe au clan des Siciliens pour le vol d'une collection de bijoux.

22.40 Swiss Loto
22.45 Trio Magic & Banco
22.50 Le court du jour
22.55 Deux hommes dans la ville
Film. Drame. Fra. 1973. Réal. : José Giovanni. 1h34. Avec Alain Delon, Jean Gabin. Libéré après dix ans de prison, Gino doit faire face à un inspecteur résolu à le faire retomber.
0.35 Blade

TF1

5.45 Mystère à la colo
6.10 Gaspard et Lisa
6.20 Franklin
6.45 Tfo
8.40 Mon histoire vraie
8.55 Au nom de la vérité
10.50 Petits secrets entre voisins
12.00 Les 12 coups de midi !
13.00 Journal
13.55 Joséphine, ange gardien
Série. Le compteur à zéro.
15.35 Nos chers voisins
17.05 Bienvenue au camping
18.10 Secret Story
Télé-réalité. En direct.
19.00 Au pied du mur !
20.00 Journal
20.40 Parents mode d'emploi
20.45 PeP's

20.55 SÉRIE

Blacklist

Série. Policière. EU. 2013. Saison 1. 2 épisodes. Inédit. Avec James Spader. Un homme laisse dans le métro une mallette contenant un virus mortel qui fait trente-sept victimes.

22.40 Blacklist
Série. Policière. EU. 2013. Saison 1 (1/2). Inédit. Avec James Spader, Megan Boone, Diego Klattenhoff, Ryan Eggold. Anso Garrick. Ressler vient chercher Reddington à Munich et lui annonce que l'agent Keen a été capturé.
23.25 Les experts
3.00 L'ensemble Mathéus
4.05 Musiques

France 2

6.00 Les Z'amours
6.30 Télématin
9.10 Des jours et des vies
9.30 Amour, gloire et beauté
9.55 C'est au programme
11.00 Motus
11.30 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.15 L'histoire continue
15.45 Comment ça va bien !
17.00 Le monument préféré des Français
17.55 Face à la bande
18.50 N'oubliez pas les paroles !
20.00 Journal
20.40 Parents mode d'emploi

20.45 SÉRIE

Détectives

Série. Policière. Fra. 2014. 3 épisodes. Inédit. Avec Philippe Lefebvre. Accusé de trafic d'œuvre d'art, un commissaire preiseur tente de prouver qu'il est victime d'un escroc.

23.20 Les hommes de l'ombre
Série. Drame. Fra. 2011. Saison 1. Avec Nathalie Baye, Bruno Wolkowitch, Philippe Magnan. L'attentat. La France est en émoi : le président de la République vient d'être victime d'un attentat.
0.10 Les hommes de l'ombre
1.05 Grand public

France 3

6.00 Euronews
6.45 Ludo
8.45 Mercredi Ludo
10.50 Midi en France
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte
13.50 Un cas pour deux
14.55 Questions au gouvernement
Magazine. En direct.
16.10 Des chiffres et des lettres
Jeu. Le tournoi du club des 5 vaincus : demi-finale hommes (2e manche).
16.50 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20
20.00 Tout le sport
20.15 Plus belle la vie

20.45 SÉRIE DOC.

Le monde de Jamy

Série documentaire. 1h55. Inédit. Dans le secret des bâtisseurs, Jamy part à la rencontre d'ingénieurs, d'artistes, afin de révéler les secrets et le génie des bâtisseurs.

22.45 Grand Soir
23.40 Hippolyte et Aricie
Opéra. 2013. Composition : Jean-Philippe Rameau. Chef d'orchestre : William Christie. Inédit. 2h55. Avec Ed Lyon, Christiane Karg, Sarah Connolly, Stéphane Degout, Katherine Watson. Diane et l'Amour se disputent pour savoir qui régnera sur le cœur des habitants des bois.
2.40 Midi en France

M6

6.00 M6 Music
6.35 M6 Kid
7.20 Disney Kid Club
8.10 M6 Kid
8.35 M6 boutique
9.45 La petite maison dans la prairie
10.45 Drop Dead Diva
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.45 Mon amour, son père et moi
Film TV. Comédie. All. 2014. Réalisation : Holger Haase. 2h00.
15.45 Face à face
Film TV. Comédie dramatique. All. 2008. Réalisation : Dirk Regel. 1h31.
17.40 Les reines du shopping
18.45 100 % mag
20.00 Tout le sport
20.10 Scènes de ménages

20.50 MAGAZINE

Maison à vendre

Magazine. Présentation : Stéphane Plaza. 1h45. Inédit. Stéphane Plaza va aider un couple qui vit à Pierrefitte et une Marseillaise à vendre leurs biens.

22.35 Maison à vendre Magazine. Présentation : Stéphane Plaza. 1h45. Pauline, 28 ans, et Cyril, 39 ans, sont mariés depuis cinq ans et sont les heureux parents de la petite Athéna. Cyril est militaire et vient d'apprendre que dans trois mois, il sera muté à Metz. Le couple a déjà trouvé une maison à louer.
3.05 Les nuits de M6.

ARTE

8.30 Xenius
9.00 Prisons ouvertes : un pas vers la réinsertion ?
10.25 Jurassic Fight Club
11.05 Sur nos traces
11.35 Une vie de moine zen
12.30 Arte journal
13.45 17 filles
Film. Comédie dramatique.
15.15 Sur nos traces
15.40 L'Asie en fête
16.25 Le sarcophage glacé de Mongolie
17.20 Xenius
17.45 Entre terre et ciel
18.15 La valse des continents
19.00 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes

20.50 FILM

La vague

Film. Drame. All. 2008. VM. Réalisation : D. Gansel. Inédit. 1h48. Avec Jürgen Vogel. Dans un lycée allemand, une expérience pédagogique sur le totalitarisme vire au drame.

22.35 l'art et l'Empire du Milieu Documentaire. Découverte. All. 2013 (1). Réalisation : Louise Hooper. 0h55. Inédit. En quête du paradis. Un voyage dans le temps à la découverte de l'art chinois et de ses fabuleux trésors archéologiques.
23.25 Love and Bruises
Film. Drame. Fra. 2010. Réalisation : Ye Lou. 1h45.

RTL 9

15.15 112 unité d'urgence 15.35 Alerte Cobra 16.25 Quai n°1 18.05 Top Models 19.00 Ally McBeal 20.40 Batman et Robin Film. Fantastique. EU. 1996. 2h05 22.50 Batman Forever Film. Fantastique. EU. 1995. 1h57 0.55 Ciné zoom

TV5MONDE

19.05 Acoustic 19.35 Tout le monde veut prendre sa place 20.30 Le journal de France 2 21.00 Enquête sur le Nil 22.50 Le journal de la RTS 23.20 Apparences 0.05 Apparences 0.50 TV5 monde, le journal - Afrique

FRANCE 5

20.00 C à vous, la suite
20.15 Photographie de la nature
20.40 La maison France 5
21.45 Silence, ça pousse !
22.40 C dans l'air 23.45 Des trains pas comme les autres 0.35 Sale temps pour la planète !

ARD

20.00 Tagesschau 20.15 Ein offener Käfig Film TV. Drame 21.45 Wieder draußen 22.15 Tagesthemen 22.45 Trespass - Auf Leben und Tod Film. Policier. EU. 2011. 1h25 0.10 Nachtmagazin 0.30 Ein offener Käfig Film TV.

SRF ZWEI

20.00 Lücken im Gesetz 20.15 Film 21.45 Nach Hause 22.05 Kali le petit vampire 22.20 sportaktuell 22.45 Sommer-Challenge 23.20 sporterlebt 23.55 Stepfather - Daddy ist da! Film 1.35 Storage Wars - Die Geschäftemacher

RAI 1

16.00 La vita in diretta 16.30 TG 1 16.40 Che tempo fa 18.50 Reazione a catena 20.00 Telegiornale 20.30 Affari tuoi 21.10 Velvet 22.45 Miss Fisher - Delitti e misteri 23.20 TG1 60 Secondi 23.40 Porta a Porta 1.15 TG1 - Notte

canal alpha

5.00-19.00 Rediffusion de la boucle de la semaine 19.00 Journal régional, météo régionale 19.20 Jeunes d'hiver, Objets de culture(s) 19.30 Avis de passage, météo régionale, 90 secondes 20.00-5.00 Rediffusion en boucle de la tranche 19h/20h

TMC

11.30 Alerte Cobra 13.15 TMC agenda 13.20 TMC infos 13.40 90' enquêtes 17.00 Las Vegas 19.35 Le meilleur de l'humour 20.50 Florence Foresti : «Foresti Party Bercy» 22.45 Il était une fois... 0.10 Génération humour

EUROSPORT

16.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. 17e étape. En direct 17.45 Cyclisme 18.15 Mats Point 18.55 Riders Club 19.00 Golf. Open de Paramus. USPGA Tour 20.00 Golf. USPGA Tour 21.00 Golf. L.E.T. A East Lothian 21.35 Watts

RSI 1

18.10 Zerovero 19.00 Il quotidiano 19.45 Il rompicatole 20.00 Telegiornale 20.40 Black Jack 21.10 Mentalist 22.40 Homeland 23.40 Lotto Svizzero 23.55 Parigi Film. Comédie dramatique 2.00 Replique continuata

ZDF

19.00 heute 19.25 Küstenwache 20.15 Aktenzeichen XY... ungelöst 21.45 heute-journal 22.15 auslandsjournal 22.45 ZDFzoom 23.15 Markus Lanz 0.30 heute nacht 0.45 Ebola 1.10 Aktenzeichen XY... ungelöst

TVE I

15.00 Telediario 1º Edición 16.00 Saber y ganar 16.40 Amar en tiempos revueltos 18.30 España directo 20.30 Aquí la tierra 21.00 Telediario 2º Edición 22.15 El Tiempo 22.25 Cocina2 23.15 Un país para comerselo 0.05 Documental

MEZZO

20.00 Intermezzo 20.30 Ibrahim Maalouf «Illusions» au festival Jazz de Marciac 21.25 Ibrahim Maalouf au festival Jazz de Marciac 22.25 Dave Douglas joue Tea for Three au festival Jazz de Marciac 23.25 Aka Moon au Dinant Jazz Festival

TÉLÉOBJECTIF RÉUSSIR TOR

Boucle de 2 heures diffusée 24h/24 Laine d'ici fête ses dix ans. Au menu: un grand événement autour de la laine. Concert Band du Littoral Neuchâtelois 2013: fondé en 2012, le CBLN est un ensemble formé d'une septantaine de musiciens. Radio Jazz International présente Count Basie.

CANAL+

19.05 Le Grand journal. En direct. 20.00 Le Grand journal, la suite En direct. 20.25 Le petit journal En direct. 20.55 Liberté, égalité, improvisez ! 22.10 Né quelque part Film. Comédie dramatique. 23.35 Soldat blanc Film TV. Guerre. Fra. 2013.

PLANETE +

18.45 300 jours seul au monde 19.45 Les nouveaux explorateurs 20.45 11/9 - Les jours d'après 22.20 L'éducation de Mohammad Hussein 23.05 Faites entrer l'accusé 0.35 102 minutes qui ont changé le monde

SRF1

20.05 Top Secret 20.50 Rundschau 21.40 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos 21.50 10vor10 22.25 Kulturplatz 22.55 Zwischen den Fronten: Syriens Kinder 23.55 Tagesschau Nacht 0.10 Meine keine Familie Film.

RSI 2

16.30 DiADà 17.45 National Geographic 18.40 Jag - Avvocati in divisa Film TV 19.30 Drop Dead Diva 20.20 Las Vegas 21.05 Oro verde Film 22.45 Memoria del presente 23.35 The Good Wife 0.20 Estival Jazz 1.35 Il quotidiano

RTPI

14.00 Jornal da Tarde 15.00 Os Nossos Dias 15.30 Verão Total 19.00 Portugal em Direto 20.00 O preço certo 21.00 Telegiornal 22.00 Bem-vindos a Beirais 22.45 Agua de Mar 23.35 Livre pensamento 0.20 Portugueses Pelo Mundo

MTV

14.20 Awkward 15.15 Mon incroyable anniversaire 16.10 Parental Control 17.00 Friendzone 18.00 The Big Bang Theory 19.40 Catfish 20.35 Awkward 21.50 Ridiculous 22.50 The Valleys 23.50 South Park 0.30 17 ans et maman

RADIO

La Première
13.03 Chacun pour tous 13.06 Détours 14.04 Entre nous soit dit 15.04 Passagère 16.04 Pentagruel 16.30 Vertigo 18.00 Forum 19.04 Paradiso 20.03 Histoire vivante 21.03 Dernier rêve avant la nuit 22.03 La ligne de cœur 22.30 Journal 0.03 Vacarme

AVIS MORTUAIRES

Tout au long de ces 50 ans de vie commune, son amour, sa gentillesse et sa générosité furent une joie de vivre qu'elle fit partager à son époux, à sa famille et à ses amis.

Sidonia DUBEY

née Greminger

s'en est allée paisiblement à l'aube du 9 septembre 2014, dans sa 81e année, après une vie riche en expériences.

Font part de leur tristesse:

Son époux: René Dubey

Sa sœur: Irma et Edouard Mivelaz

Sa nièce: Sidonia et Bruno Jeantet, leurs enfants

Sa belle-sœur: Florence Rüfenacht et ses filles

Ses oncles, tante, cousin et cousine:

Fritz Moor

Viviane Moor

Jâmes Moor

Henri et Hélène Abbeglen

Assunta Sancesario, qui l'a accompagnée pendant sa maladie

Les familles parentes, alliées et amies.

2054 Chévard-Saint-Martin, le 9 septembre 2014.

(Rue de l'Orée 3)

La cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, jeudi 11 septembre à 15 heures, suivie de l'incinération.

Sidonia repose au pavillon du Centre funéraire de Beauregard.

Un grand merci à tout le personnel de l'hôpital de Couvet pour son accompagnement et sa gentillesse, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont soutenu Sidonia au cours de son épreuve.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser à la Fondation Suisse de Cardiologie, 3030 Berne, CCP 10-65-0 ou à l'Association Alzheimer Suisse, CCP 10-6940-8, mention «deuil Sidonia Dubey».

028-753736

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Ses enfants:

Reza et Gabrielle Kehtari, à Hauterive;

Farhad et Sahba Kehtari, à Toronto;

Farhad et Aldina Kehtari, à Paudex;

Ses petits-enfants:

Darius, Sylvie, Christel, Amir-Atrak, Sara, Sohrab, Sam, Tarlan;

Ses arrière-petits-enfants:

Malko, Mayilia, Paco,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame

Tayebeh

SADR VAGHEFI-KEHTARI

enlevée à leur tendre affection le 7 septembre 2014, dans sa 90e année, après une courte maladie supportée avec grand courage.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel, dans l'intimité de la famille.

La défunte repose à la crypte de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Adresse de la famille: Theyers 2, 2068 Hauterive

La famille remercie toutes les personnes qui l'ont soignée et soutenue tout au long de son combat. Un merci tout particulier aux services de Médecine 2 et de Chirurgie 3 du NHP, de Médecine 2 de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'au Service de soins à domicile du CMC, pour leur gentillesse, leur compétence et leur grand dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-753732

NEUCHÂTEL

*Elle est partie rejoindre
ses 10 frères et sœurs adorés.*

Les neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Suzanne NIEDERHAUSER

enlevée à leur tendre affection, quelques jours après ses 92 ans.

2000 Neuchâtel, le 6 septembre 2014.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, jeudi 11 septembre, à 14 heures, suivie de l'incinération.

Suzanne repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Adresse de la famille: Monique Studer,

Les Condémines 18, 2525 Le Landeron

Un merci tout particulier s'adresse à NOMAD Peseux, ainsi qu'à Pro Senectute, à Neuchâtel, service des repas, pour leurs bons soins et leur gentillesse.

028-753733

Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.

Ses enfants Francine et Georges Carrard-Chiquet,

leurs enfants et petite-fille

Danielle et Francis Dupré-Chiquet,

leurs enfants et petits-enfants

Philippe Chiquet et sa fille

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Lilianne CHIQUET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 85e année.

Saint-Aubin-Sauges, le 9 septembre 2014.

Home de la Fontanette

La cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel le jeudi 11 septembre à 11 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Un grand merci à toute l'équipe du Home de la Fontanette pour la qualité de son accompagnement.

Adresse des familles: Francine Carrard, route de Châtillon 143, 1473 Font Danielle Dupré, Côte 113, 2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-753714

Son épouse, Madame Anne-Marie Desaulles et sa famille,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Benoît DESAULES

La cérémonie d'adieux aura lieu en l'église catholique de la Colombière à Nyon, le jeudi 11 septembre 2014, à 14 heures.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don aux amis de l'hôpital de Gilly, CCP 12-486-8.

REMERCIEMENTS



Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors de son deuil, la famille de

Madame

Marceline BESNIER-JACCARD

vous remercie de l'avoir entourée par votre présence, votre message ou vos fleurs et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Brenets, septembre 2014.

132-269930

LA CHAUX-DE-FONDS

Blessé lors d'une collision par l'arrière

Hier à 14h50, une collision par l'arrière impliquant deux véhicules s'est produite sur la voie de gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, à la hauteur du carrefour avec la rue des Armes-Réunies. Blessé, le conducteur du véhicule heurté a été transporté au moyen d'une ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. ● COMM

SAINT-AUBIN-SAUGES

Bien au-dessus de 60 km/heure

Lundi à 9h18, lors d'un contrôle radar effectué rue du Lac, à Saint-Aubin-Sauges, tronçon limité à 60 km/h en localité, un automobiliste de 25 ans, domicilié à Saint-Aubin-Sauges, qui circulait en direction de Vaumarcus, a été mesuré à la vitesse de 107 km/heure. Le conducteur a été intercepté, et son permis de conduire a été saisi sur-le-champ. Il risque un retrait de son permis de conduire de trois mois au minimum. ● COMM

SOCIÉTÉS LOCALES

LE LOCLE

Club alpin suisse

Samedi 13 septembre, façonnage du bois au Fiottet; inscriptions chez Jacques Jeanneret, 079 368 32 46. Tour des Gastlossen; Pascal Parel, 079 325 67 08. Samedi 13 et dimanche 14 septembre, Weissmies en traversée; Guy Kohli, 032 932 10 65. Dossenhütte en traversée; Sandrine Seidel, 077 477 14 44. Gardiennages, au Fiottet: André Tschanz et Eric Girard; à Roche-Claire: Christiane et Sophie Kernen. Mercredi 17 septembre, gorges de la Jogne; Georges Cattin, 032 931 48 43. Semaine du 14 au 20 septembre, gardiennage au Monte-Leone: Régula Iten et Anne Challet. Dimanche 21 septembre, fermeture de la cabane.

L'ÉPHÉMÉRIDE

10 septembre 1997: cendres du chef des Incorruptibles dispersées

Au cours d'une cérémonie organisée le 10 septembre 1997 par la police, les cendres d'Eliot Ness sont dispersées dans un lac près de Cleveland, 40 ans après la mort de l'ex-agent du FBI qui a entraîné la chute du gangster Al Capone. La famille de celui qui a dirigé l'équipe des Incorruptibles au cours de la prohibition n'avait pu payer le coût de ses obsèques en 1957.

1977 – Haamida Djanboudi, condamné à mort pour l'assassinat d'une jeune fille après sévices, est exécuté à Marseille. Ce sera la dernière personne à être guillotiné dans une prison française.

1982 – Echec du premier tir commercial de la fusée Ariane.

1956 – On rapporte que les magasins de disques sont inondés de demandes pour «Love Me Tender», la chanson titre du film d'Elvis Presley; le disque n'a pas encore été lancé sur le marché.

1915 – Maurice Maréchal lance «Le Canard Enchaîné».

En souvenir de

Vincent JEANNERET

1 année déjà que tu nous as quittés, tu es toujours dans nos cœurs.

Tu nous manques.

Tes enfants, tes parents, ta famille, tes amis et tes amis motards

028-753712

Le mot caché

Solution

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

BALSAMIER



AIR DU TEMPS
MARJORIE SPART

A bas la ponctualité!

Lorsque je l'ai aperçu, au coin de la rue, mon cœur s'est quelque peu emballé. Devant l'insolente immobilité qu'il affichait ostensiblement en face de moi, je n'ai pas su tout de suite quelle attitude adopter. Accélérer le pas et laisser disparaître ma méfiance ou au contraire poursuivre dans ma foulée, légère et décontractée?

Si, dans un premier élan, j'ai effectué quelques pas de course, je me suis vite ravisée pour terminer les quelques mètres qui nous séparaient par une démarche franchement assurée. Confiante, oui, je l'étais. Et lorsque du bout des doigts, je l'ai finalement timidement effleuré, toutes mes craintes se sont instantanément évaporées.

Pourtant, il m'a résisté. Ferme-ment et froidement, il m'a refusé son accès. Sans même un regard – ni de courtoisie, ni de pitié – il a poursuivi son chemin, dédaigneux.

Qu'avais-je donc fait pour mériter cela? Trop de paroles échangées en chemin, trop de voitures qui ont entravé ma progression, trop de pensées qui ont vagabondé? J'ai alors jeté un coup d'œil à l'horloge qui planait au-dessus de notre rendez-vous manqué: dix petites secondes nous ont séparés. Et sur ce constat, j'ai râlé. Et même conspué cette spécificité qui fait de la Suisse toute sa fierté: la ponctualité. Car à dix secondes près, je ne l'aurais pas manqué mon train. ◉

LA PHOTO DU JOUR

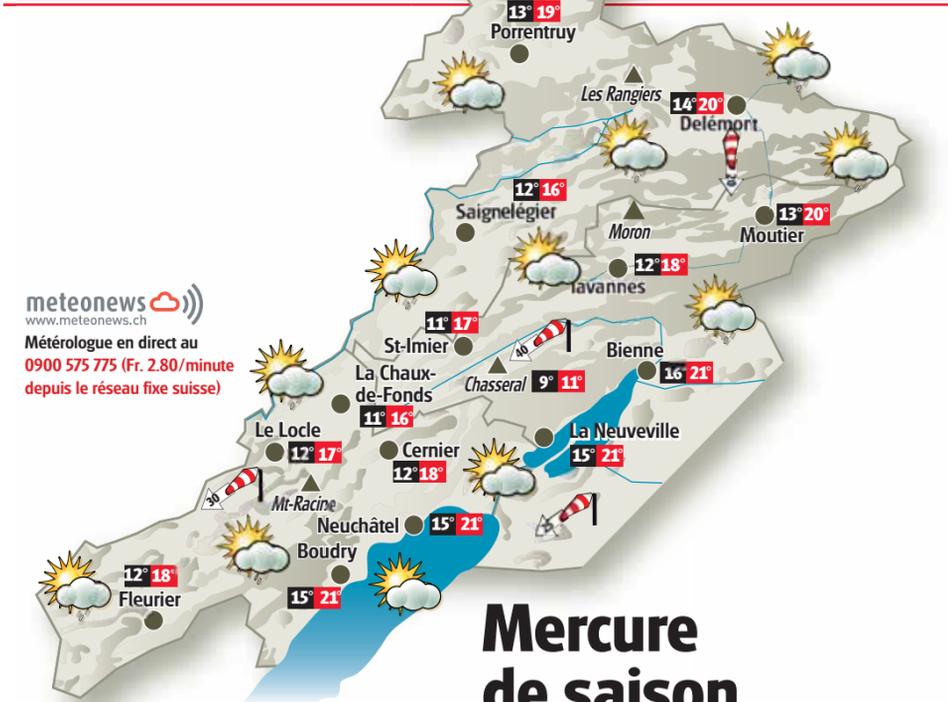
La pleine lune facilite les rapprochements (ici hier à Kansas City, près du fleuve Missouri). KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **07h04**
Coucher **19h55**

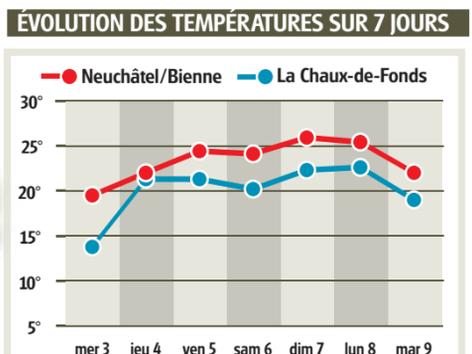
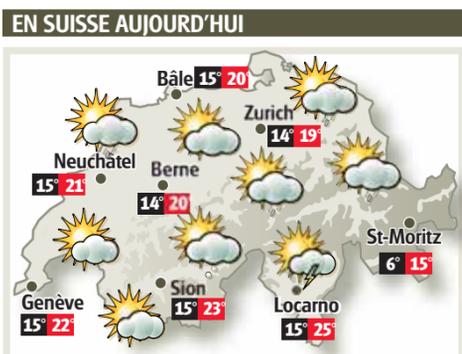
Lever **20h34**
Coucher **08h41**



Mercure de saison

Un ciel changeant l'emportera ce mercredi avec un faible risque d'averses l'après-midi sur le Jura et le matin sur le nord de la région. La bise soufflera faiblement. Un temps en général assez ensoleillé se maintiendra par la suite avec des bancs nuageux à basse altitude et des cumulus en montagne. Une bise faible à modérée persistera.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	19°	Bise 2 Bf	429.32 m
Bienne	18°	Bise 2 Bf	429.33 m
Niveau du lac des Brenets: 750.01 m			



Jour	Temps	Fiabilité
JEUDI	partiellement nuageux à 1000m 13° 20° / 10° 16°	8/10
VENDREDI	partiellement nuageux à 1000m 13° 19° / 9° 14°	7/10
SAMEDI	partiellement nuageux à 1000m 13° 20° / 9° 15°	7/10
DIMANCHE	partiellement nuageux à 1000m 12° 22° / 6° 18°	6/10

SUDOKU N° 1044

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 1043

7	3	1	8	6	5	9	4	2
4	5	6	9	2	3	8	7	1
9	2	8	1	4	7	5	3	6
2	6	5	7	3	9	1	8	4
8	9	3	4	1	6	7	2	5
1	4	7	2	5	8	6	9	3
6	8	2	5	7	4	3	1	9
3	1	9	6	8	2	4	5	7
5	7	4	3	9	1	2	6	8

Difficulté 3/4

8	7		4			9		
			3	8				
2							7	
	8			6			3	7
		7		5		6		
4	6			3				1
	5							3
				4	2			
		2			3		5	1

Grille proposée par la filière informatique de gestion **Hes·SO**

CONCOURS MAGAZINE HCC

100 BILLETS À GAGNER POUR UN MATCH DU HCC

JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014
DANS LE MAGAZINE DE

L'EXPRESS L'Impartial

**LE HCC
DES REVENANTS**
SAISON 2014-2015